

# Face à la surproduction de déchets, son invisibilisation et son désintérêt, le rôle des ressourceries



Antoine Repessé #365 Unpacked

Présenté et soutenu publiquement le 15 septembre 2017 par

**Amaël Gestin**

**Composition du jury :** S. Hénin, responsable pédagogique de la formation, UT2J  
G. Froger, maître de conférence, UT2J



## **NOTE ET REMERCIEMENTS**

L'expérience d'écrire ce mémoire fut très intéressante de par la lecture ou le visionnage de très nombreux documents, de provenances, contenus et positionnements variés. Bien que la partie rédaction soit primordiale, ne serait-ce que pour rendre compte du travail effectué mais aussi organiser les idées et les diffuser, ce fut relativement long et éprouvant à mener jusqu'au bout. J'ai notamment eu parfois l'impression de ressasser des informations que j'ai déjà pu lire, écrire, ou débattre. De nombreuses idées n'ont été qu'effleurées, et je le déplore. La rédaction du mémoire a également été en concurrence avec la période de vacances, le beau temps et les activités liées à la création de la ressourcerie sur le campus.

Je remercie Elsa, ancienne collègue, qui m'a apporté son aide et ses compétences pour la partie sur les ressourceries.

Je remercie également Myriam, qui m'a bien aidé, notamment dans la relecture du mémoire.

Merci à Christopher, qui m'a bien empêché de travailler, par sa présence et ses sollicitations.

Par ailleurs, je m'excuse auprès de mes colocataires qui m'ont peu vu lors des dernières semaines de rédaction et les remercie de leur patience.

Egalement merci à M. Hénin, mon directeur de mémoire, que je n'ai certes pas assez sollicité.





## Sommaire

|                                                             |            |
|-------------------------------------------------------------|------------|
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                    | <b>1</b>   |
| <b>I) DES DECHETS ET DES HOMMES .....</b>                   | <b>7</b>   |
| <b>1) Gestion et traitement des déchets en France .....</b> | <b>9</b>   |
| a) Historique .....                                         | 9          |
| b) Définitions et typologie .....                           | 19         |
| c) Modes de collecte et de traitements .....                | 23         |
| d) Acteurs et financements.....                             | 41         |
| e) Visions critiques et limites .....                       | 51         |
| <b>2) Perceptions du déchet .....</b>                       | <b>61</b>  |
| a) Rejet du déchet : hygiénisme et au delà .....            | 63         |
| b) Désir et consommation .....                              | 69         |
| c) Obsolescence des produits .....                          | 71         |
| d) Sociologie du déchet et rudologie .....                  | 77         |
| <b>II) DES RESSOURCERIES ET DES HOMMES.....</b>             | <b>87</b>  |
| <b>1) Activités de la ressourcerie .....</b>                | <b>87</b>  |
| a) Collecte .....                                           | 87         |
| b) Tri et pesée .....                                       | 91         |
| c) Valorisation .....                                       | 91         |
| d) Vente .....                                              | 93         |
| e) Sensibilisation à l'environnement .....                  | 93         |
| f) Activités de fonctionnement .....                        | 95         |
| <b>2) Un réseau des ressourceries .....</b>                 | <b>97</b>  |
| a) Charte du réseau .....                                   | 97         |
| b) Caractéristiques et statistiques.....                    | 101        |
| <b>3) Différents modèles de ressourceries .....</b>         | <b>103</b> |
| a) Localisation .....                                       | 103        |
| b) Modèle économique .....                                  | 103        |
| c) Valorisation .....                                       | 105        |
| d) Contraintes et ressources de développement .....         | 105        |



|                                                 |            |
|-------------------------------------------------|------------|
| <b>III) UNE RESSOURCERIE SUR LE CAMPUS.....</b> | <b>111</b> |
| <b>1) Organisation interne.....</b>             | <b>111</b> |
| a) Différentes entités.....                     | 113        |
| b) Locaux.....                                  | 119        |
| c) Répartition temporelle des activités.....    | 125        |
| <b>2) Porteurs de projet .....</b>              | <b>129</b> |
| <b>CONCLUSION .....</b>                         | <b>137</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>                       | <b>145</b> |
| <b>TABLE DES FIGURES .....</b>                  | <b>151</b> |
| <b>TABLE DES TABLEAUX.....</b>                  | <b>155</b> |
| <b>TABLE DES CARTES.....</b>                    | <b>155</b> |
| <b>TABLE DES ANNEXES.....</b>                   | <b>157</b> |



## INTRODUCTION

Nous vivons dans une société d'abondance. Jamais auparavant, dans les pays occidentaux, nous n'avons eu autant accès à des biens de consommation, à des services aussi variés, à des sorties culturelles, à des voyages. Nous envoyons des hommes et des objets dans l'espace, nous relierons des villes éloignées de milliers de kilomètres en quelques heures par l'avion. Nous pouvons nous chauffer en hiver et nous refroidir en été. L'eau potable est partout accessible. Nous pouvons parler et voir en direct nos amis, nos familles ou de parfaits inconnus par l'intermédiaire du numérique. Nous ne souffrons pas de la faim et pouvons découvrir des saveurs exotiques tout au long de l'année, sans subir la saisonnalité. Nous avons créé des mondes virtuels autonomes. Et bien plus encore.

La technologie et la modernité nous permettent donc de disposer d'un confort de vie jamais égalé jusqu'à présent. Mais vivons-nous mieux qu'avant ? Sommes-nous plus heureux que ceux qui vivaient à l'antiquité, au moyen-âge ou à la renaissance ? Nous ne pourrions jamais le savoir.

La recherche du bonheur, d'une vie de jouissance est recherchée par l'ensemble de la population humaine. La réponse à cette recherche du bonheur est donnée principalement par la société de consommation. Elle a remplacé le sens du sacré et du qualitatif pour se concentrer sur le quantitatif. Le bonheur doit pouvoir être donné à tout un chacun grâce à la croissance exponentielle de notre économie, de notre consommation, de nos besoins, de nos envies. L'abondance consumériste a donc pour objectif de créer le bonheur en satisfaisant les désirs de tous. Mais paradoxalement, pour fonctionner, ce système repose sur l'insatisfaction généralisée.

L'indice ultime de consommation et de bonheur est actuellement le PIB. Et il doit continuer à croître sans cesse, pour symboliser la réussite du système. Rappelons brièvement, car tout le monde le sait, même les plus fervents défenseurs du capitalisme libéral, que nous vivons dans un monde aux frontières limitées, qui ne pourront pas être repoussées ou ignorées indéfiniment. Ainsi, il apparaît impossible de continuer à croître indéfiniment dans un tel monde. Peut-être, l'univers en constante expansion, par sa



conquête, parviendra à assouvir ces besoins. L'économie circulaire semble être la nouvelle réponse à la finitude des ressources, en oubliant des principes de base de physique et de thermodynamique quant à l'énergie et aux matériaux nécessaires.

Seulement, l'augmentation du PIB, s'accompagne également de la croissance de très nombreux autres indicateurs. Croissance de la consommation, croissance de la production, croissance de l'extraction, croissance de la demande, croissance du confort. Mais ces croissances entraînent avec elles celles des externalités négatives. Celles-ci sont d'ordre social avec entre autres les dégradations des conditions de travail et les inégalités Nord/Sud ou d'ordre environnemental avec le changement climatique, la disparition des espèces naturelles et les pollutions. Les progrès de la science ont contribué à mieux comprendre le monde qui nous entoure, mais en suivant la logique capitaliste, aussi à l'exploiter et le détruire, et l'espèce humaine avec. Les produits que nous créons engendrent des contaminations des écosystèmes et des êtres vivants. Des maladies nouvelles font leur apparition, liées à ces polluants ou au rythme effréné de nos activités.

L'augmentation de l'espérance de vie est jusqu'à présent, l'une des meilleures réussites du capitalisme. La diminution de la mortalité infantile, les progrès de la médecine ont largement contribué à cela. Mais à nouveau dans une logique quantitative, sans prendre en compte la qualité de vie. Une vie courte est-elle moins bien qu'une longue vie? Perdre sa vie à la gagner et vivre quelques années de plus sans échapper à la vieillesse sont les conditions du capitalisme. Alors oui, l'Humanité vit plus longtemps, mais au prix d'un appauvrissement de la vie<sup>1</sup>.

Au final, le capitalisme prétend peut-être lutter contre la mort, source d'interrogations, de peurs et de croyances. Dans ce refus de la mort, symptomatique de l'accumulation capitaliste, nous avons surtout réussi à la nier et la cacher. Les vieillards, qui ne peuvent lutter contre les ravages du temps, sont regroupés et enfermés dans des mouvoirs. Et les médecins ont remplacé la mort par la maladie.

Si l'on regarde ce capitalisme du point de vue des objets, on peut plutôt considérer qu'il a au contraire diminué leur espérance de vie en créant des produits de plus en plus

---

<sup>1</sup> Bernard Marris, Anti manuel d'économie, T2 les cigales



jetables, de plus en plus achetés, de plus en plus à jeter. Quoique, une fois morts, ces objets ont une durée de non-vie particulièrement longue, comme le plastique.

Par ailleurs, de la même façon que pour nos vieillards, nous cachons la mort de nos objets en les regroupant hors de notre regard. Une fois enfermés dans des sacs poubelles opaques, ils sont placés dans des bacs hermétiques, puis sont emmenés au loin, pour être brûlés ou enterrés, paraît-il.

Les déchets, comme nos vieillards, voient leur nombre augmenter d'année en année. Ce sont chaque année en France 345 millions de tonnes de déchets qui sont produits. Malgré tout nous en entendons peu parler. Ils ont pourtant des impacts significatifs sur notre économie, notre environnement ou encore notre santé. Ils sont le symbole de cette société de consommation, un symbole d'opulence.

Pourtant, dans l'ombre, des citoyens, des associations, des entreprises et des municipalités tentent de nous faire changer de regard sur les déchets, et cherchent à réduire ces quantités phénoménales de rejets envoyés à la casse, à la fois en appliquant des solutions concrètes et en sensibilisant à cette question.

Nous nous attacherons donc ici à aborder la question des déchets et de leur devenir dans une perspective de réemploi. Pour cela, nous balayerons dans un premier temps la thématique de gestion des ordures en France ainsi que son histoire. Nous verrons ensuite les relations intimes que peuvent nouer l'être humain et ses propres rejets, en nous faisant intervenir les sciences sociales. La deuxième partie présentera les ressourceries et leur réseau. Enfin, nous verrons comment peut s'implanter une telle structure sur un campus universitaire, avec l'exemple du Tri sera top. Nous y aborderons plutôt des questions et des réflexions personnelles sur sa mise en place. Pour bien comprendre cette troisième partie, la lecture de l'annexe 1, le dossier de présentation officiel du projet, est pertinente.



## **I) DES DECHETS ET DES HOMMES**

«Tout le monde veut sauver la planète, mais personne ne veut descendre les poubelles»<sup>2</sup>

De manière générale, la population est d'accord sur l'idée d'une meilleure gestion des déchets, mais dès qu'il faut agir, d'impliquer sa propre personne ou son porte-monnaie, on ne trouve plus grand monde à l'arrivée. Que ce soit le manque de temps, d'envie, d'intérêt, c'est également, comme toujours, par manque de connaissances que la problématique des déchets est peu considérée dans la vie quotidienne.

Fleuretant dans nos imaginaires avec les notions de saleté et de maladie, nous évacuons nos déchets sans se préoccuper de leur avenir, du moment qu'ils disparaissent de notre vue et de notre odorat. Nous pensons à nos ordures que lorsqu'un sac oublié trop longtemps se met à sentir, qu'une grève des éboueurs fait s'entasser les poubelles dans nos rues, ou que les impôts locaux nous réclament de payer leur gestion.

Depuis quelques années, cette vision des déchets a malgré tout quelque peu évolué. Le tri sélectif, le compost et le réemploi commencent à prendre leur place dans le paysage de la gestion des déchets. C'est grâce, à la fois par les mesures mises en place par les politiques publiques, considérant les déchets comme un ensemble global, de la mise sur le marché à la fin de vie, et par les mesures cherchant à les réduire plutôt qu'à simplement les traiter. C'est également grâce aux consciences citoyennes qui évoluent, avec les informations de plus en plus disponibles et relayées, par les associations et citoyens conscients de la problématique. Ainsi, les lois et décrets sont adoptés pour modifier les pratiques de la gestion des déchets.

Dans cette première partie, nous tenterons donc de balayer la thématique de la gestion des déchets dans son ensemble, afin d'en comprendre les tenants et aboutissants.

Nous verrons tout d'abord comment ont été traités les déchets par le passé, pour mieux comprendre comment ils sont gérés aujourd'hui. Nous aborderons brièvement les différents éléments liées à la réglementation avant de s'intéresser aux modes de collecte et de traitements de nos ordures, ainsi que les différents acteurs présents.

---

<sup>2</sup> Jean Gouyé, dit Jean Yanne

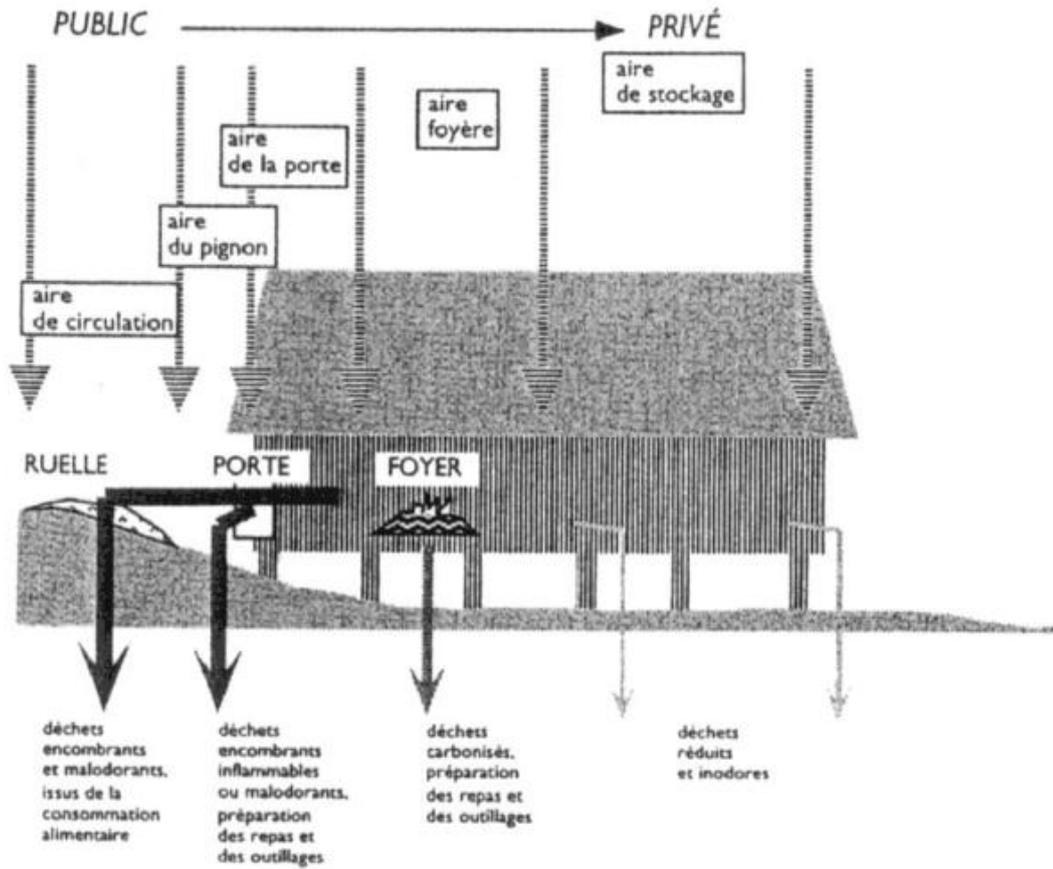


Figure 1 : Déchets domestiques au néolithique Source : cours LPGTD 2013

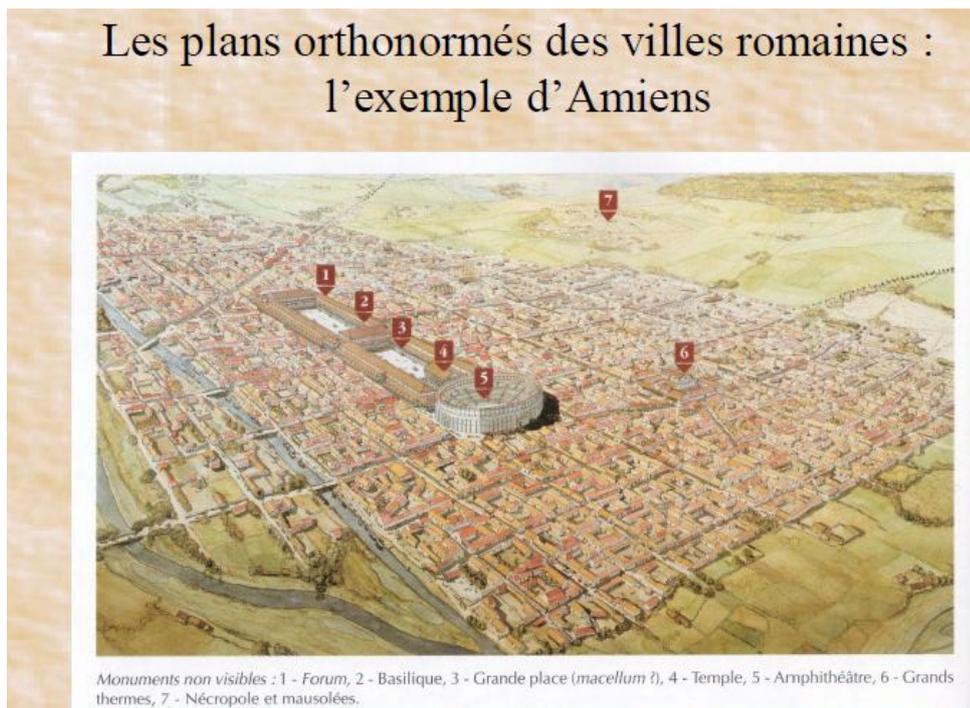


Figure 2 : Ville orthonormée pendant l'antiquité, source cours LPGTD 2013

Dans un second temps, nous chercherons à comprendre, grâce aux sciences sociales, de quelles manières le déchet est considéré par la population et pour quelles raisons. Nous ferons appel à la rudologie, la science s'intéressant aux ordures, tout en abordant notre désir de consommation, ou encore les phénomènes d'obsolescence de nos produits.

## **1) Gestion et traitement des déchets en France**

### a) Historique

La concentration des populations engendre, entre autres, une production de déchets que l'espace naturel n'est plus en mesure de traiter et dégrader, ou du moins pas suffisamment rapidement pour ne pas poser de soucis.

Au temps de la préhistoire, les Hommes abandonnaient leurs déchets à proximité de leurs lieux de vie. Quand le besoin s'en faisait sentir, pour trouver de nouveaux terrains de nourriture, pour fuir ces amoncellements de déchets, ou bien les deux, ces populations nomades partaient s'installer plus loin, en laissant derrière eux les traces de leur passage. Celles-ci finissaient par disparaître, sous l'action du temps. On peut observer le même type de comportement chez les animaux non-humains, qui lorsqu'ils ont épuisé les ressources ou trop souillé leur territoire, vont vivre plus loin.

Puis l'Homme s'est sédentarisé, sous forme de villes et villages, ce qui transforme ce mode de fonctionnement (fig.1). Il faut alors traiter les différents déchets produits. On distingue plusieurs catégories : les déchets domestiques, liés à la vie de tous les jours ; les déchets artisanaux et industriels, provenant d'activités de travail ; les déchets autres, excréments, eaux usées, etc.

Pendant l'antiquité, il y a de nombreuses réglementations publiques, avec des solutions différentes adaptées selon les villes. On soupçonne déjà un lien entre les maladies et les déchets. Mais c'est l'odeur qui est considérée comme néfaste. Les cités sont alors construites de façon à être aérées, et faire circuler l'air. Pour cela, sont privilégiés dans plans orthonormés (fig.2). Des dépotoirs sont également construits dans différentes

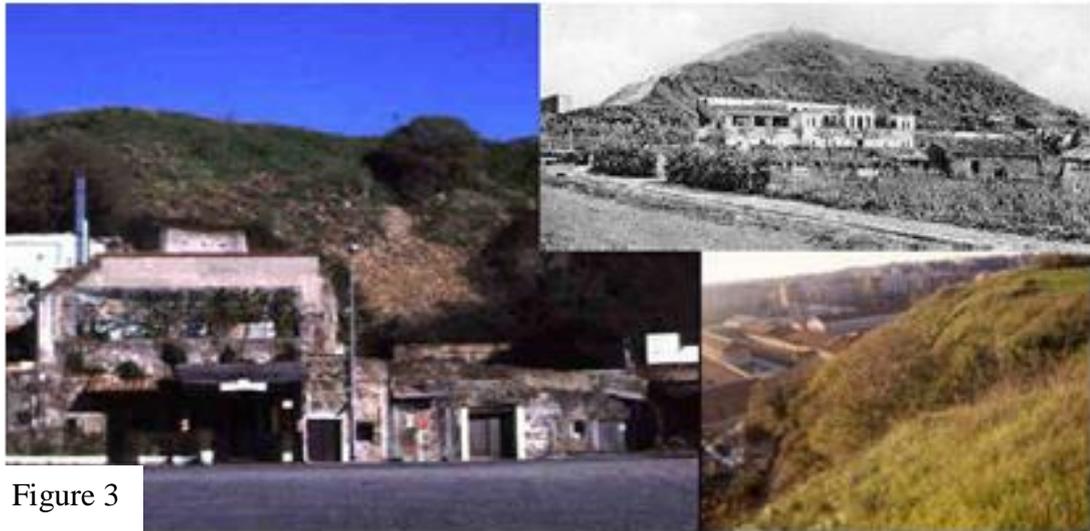


Figure 3

Le mont Testaccio à Rome, composé de déchets d'amphores. Source : Cours déchets LPGTD 2013

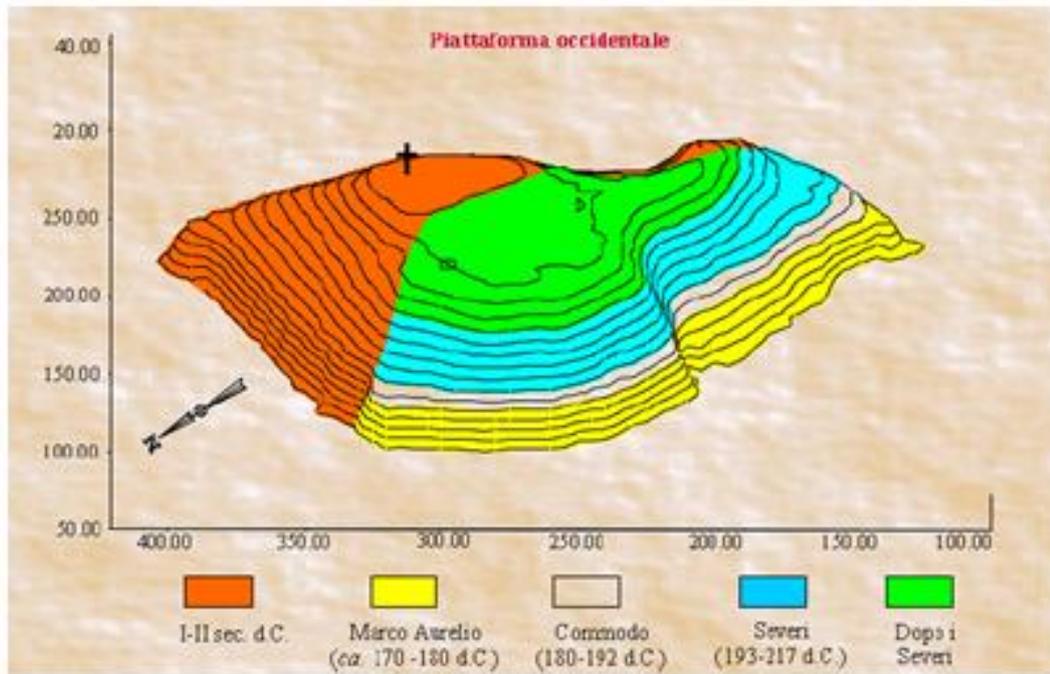


Figure 4

Le mont Testaccio à Rome, composé de déchets d'amphores. Source : Cours déchets LPGTD 2013

parties des villes, selon les époques, mais aussi selon les quartiers et leurs différents standings. On observe des dépotoirs dédiés aux déchets artisanaux ou bien aux déchets domestiques. Dans les villes romaines et à la romaine, la gestion de l'eau fait partie intégrante de la vie de la cité. Celle-ci est évacuée grâce à des égouts, bouches d'égout et canalisations. Concernant les excréments, les villes étaient équipées de latrines publiques et privées. Les déchets industriels et artisanaux sont déjà une problématique dont il faut s'occuper à cette époque, et qui peuvent polluer leur environnement immédiat. Les mines de métaux, les fourneaux, les activités de teintures ou encore l'utilisation du plomb créent des rejets qu'il faut traiter. Les emballages devaient également être traités à cette époque, telles que les amphores. Un exemple intéressant est celui du mont Testaccio, à Rome (fig.3, fig.4). Ce mont, actuellement végétalisé, était un gigantesque dépotoir utilisé au III<sup>e</sup> siècle. Ce sont 50 millions d'amphores, jadis remplies d'huile, qui composent cette butte haute de 30m.

Au Moyen-âge, malgré les réglementations publiques visant à interdire les dépôts dans les rues et obliger à nettoyer devant chez soi, les villes restent sales. Beaucoup de déchets sont également jetés dans les cours d'eau, également utilisés pour boire. En 1185, le roi Philippe Auguste fait paver les rues principales de Paris et crée des canaux et fossés centraux dans certains quartiers. Par la suite, on utilise des trous punais afin de déverser ses immondices. Quelques années plus tard, en 1343, Charles V fait construire des fossés d'évacuation couverts afin de d'éviter les odeurs. Malgré cela, les parisiens sont peu enclins à respecter les consignes, et c'est en 1348 que la grande épidémie de peste noire se développe dans la capitale française.

A partir du XV<sup>e</sup> siècle et de la période de la Renaissance, on constate peu d'amélioration au niveau de la gestion des déchets et des excréments. La Seine est un véritable égout. Les agriculteurs utilisent malgré tout les boues récupérées afin de fertiliser leurs champs. Louis XII et François 1<sup>er</sup> tentent de nettoyer les rues parisiennes, en emportant les immondices hors de la capitale. Mais cela n'est pas très durable. En 1522, une nouvelle épidémie de peste se propage. Neuf années plus tard, en 1531, sur les conseils du corps médical, une ordonnance impose la présence de fosses dans les maisons, et interdit l'élevage d'animaux de basse-cour (cochons, oiseaux, lapins, etc.). Sous Henri II, les trous punais sont interdits, car ils polluent les nappes



Figure 5

Représentation de latrines au Moyen-âge. Source : cours de déchets



Figure 6

Cris de Paris / Le chiffonnier-ferrailleur – Anonyme (Source : BnF, Pavillon de l'Arsenal- Musée historique de l'environnement urbain)

phréatiques (fig.5). Néanmoins ces mesures sont peu appliquées par la population et ce, malgré les risques de condamnation.

Au XVIIème siècle, apparaissent les chiffonniers (fig.6), collectant et valorisant toutes sortes de déchets, vêtements, chiffons, os, cheveux, en les transformant en papiers, graisse pour bougies, perruques, etc. A la même époque, sous Henri IV, sont construites les premières machines hydrauliques permettant d'alimenter la ville en eau potable, améliorant la qualité de vie des parisiens. Mais de nouveaux déchets commencent à apparaître, avec le développement des activités de boucherie, triperie et fonte des suifs.

Avec les progrès de la médecine, le courant hygiéniste fait se développer dans les consciences une nouvelle sensibilité vis-à-vis de la santé et de la mort. La bienséance impose un corps sain et propre, dans un espace de vie nettoyé et aéré. Cela a bien pour effet de réduire considérablement la prolifération d'animaux et d'organismes responsables de contamination. De plus, le changement d'attitudes par rapport aux déchets et à la saleté ont permis la réduction des maladies et la baisse de la mortalité aux XVIII et XIXème siècles. Peu avant la Révolution française, les « boueurs » commencent à nettoyer les rues, en enlevant les gadoues, immondices, et autres déchets. Ils sont d'ailleurs précédés des chiffonniers, qui ne leurs laissent que ce qui ne les intéresse pas. Le « chartrier » et le « retrousseur » chargent donc le tombereau tiré par des bœufs ou des équidés, pour les emmener hors des villes, que des cultivateurs peuvent leur acheter, pour épandre dans leurs champs.

En 1883, la contrainte du balayage quotidien, imposée aux parisiens mais peu respectée, est convertie en impôt dans la capitale française, puis étendue à la France l'année suivante. Cela permet de payer les cantonniers, ancêtres des balayeurs, équipés d'outils mécanisés, comme des balayeuses et des lances d'arrosage. Cette utilisation de l'eau est rendue possible grâce au canal de l'Ourcq et la présence de nombreuses bornes-fontaines dans Paris.

De nombreux médecins, dont Pasteur, publient de un certain nombre de découvertes concernant l'hygiène et les maladies, entre 1820 et 1840. Cela va continuer à modifier les représentations et habitudes de la population par rapport aux ordures. Les miasmes ne sont plus les responsables des maladies, ce sont les ordures elles-mêmes qui peuvent

CONFORMITÉ DES PARISIENS À L'ARRÊTÉ DU 24 NOVEMBRE 1883 AU 31/01/1884

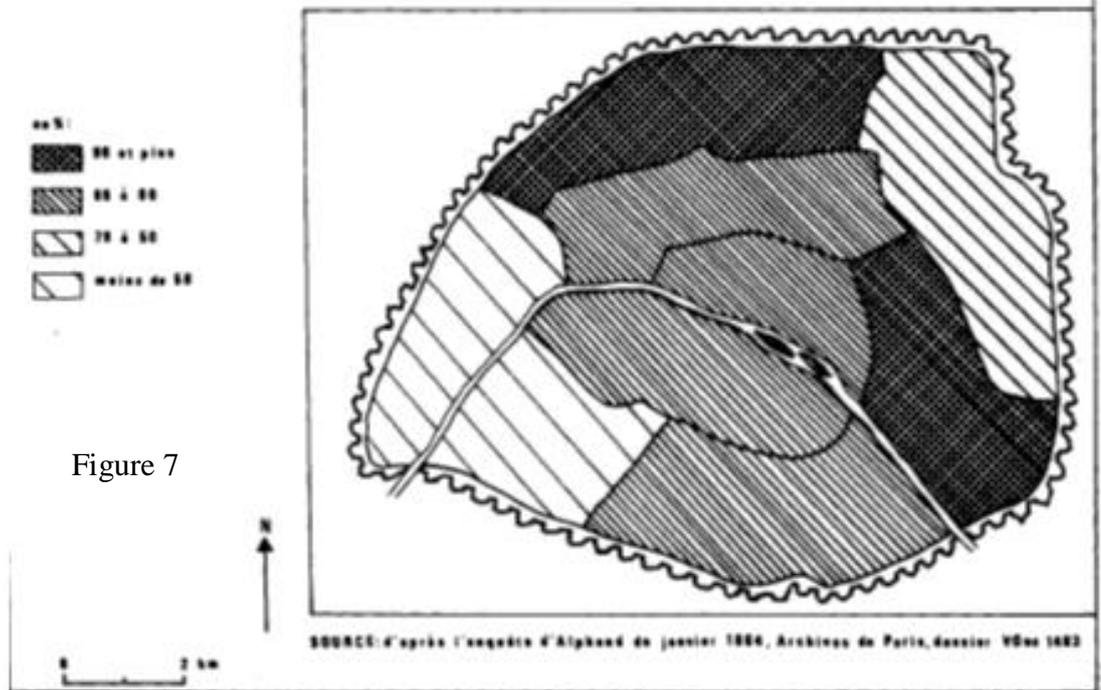


Figure 7

Conformité des parisiens à l'arrêté du 24 novembre 1883 au 31/01/1884. Source : Enquête Alphand, janvier 1884.

" Tout ce qui pue ne tue pas, et tout ce qui tue ne pue pas ".  
Brouardel professeur vers 1900

en être porteuses. On observe par ailleurs le développement considérable des égouts parisiens, passant de 26km de tuyaux en 1800 à plus de 1000km en 1900. Haussmann, ayant pour souhait de rendre Paris moins obscur, va développer le tout-à-l'égout. Les réticences sont omniprésentes, de la part des propriétaires refusant les coûts d'équipements, de la part des vidangeurs ayant peur de perdre leurs emplois et de la part de la population s'inquiétant de perdre une ressource précieuse. Les tanneurs, ainsi que d'autres métiers récoltant l'urine pour leur industrie, s'insurgent de ne plus pouvoir collecter cette matière première. Cela prendra donc dix années pour que la loi soit promulguée, en 1894, obligeant les parisiens à verser leurs eaux usées dans le réseau et non dans la Seine. Les égoutiers continuent leur travail d'enlèvement des boues de la rue. Mais petit à petit, le ruisseau central des rues est remplacé par des caniveaux.

En 1883, Eugène Poubelle devient préfet de la Seine. En novembre, il fait paraître un arrêté imposant aux propriétaires d'immeubles de fournir à leurs locataires des contenants, équipés de couvercles, afin de stocker les ordures ménagères. De similaires tentatives avaient été effectuées, sans succès, quelques années auparavant : en 1699, à Caen, avec l'utilisation de paniers ; en 1799 à Lyon, dans des seaux. Ces échecs furent liés, comme pour le tout-à-l'égout, aux coûts non supportables pour les ménages et aux oppositions des professionnels des déchets. Dans l'arrêté Poubelle, ces boîtes doivent être gérées par les concierges des immeubles, devant les sortir le matin, 15 minutes avant que les tombereaux ne passent, et les rentrant une fois la collecte effectuée. Il propose également un premier tri sélectif, avec trois conteneurs différents : pour les matières organiques, pour les papiers et chiffons, et pour le verre, la faïence et les coquilles d'huîtres. A nouveau, ces obligations sont très mal accueillies par la population (fig.7). Les propriétaires refusent toujours de payer. Les concierges ne sont pas disposés à effectuer des tâches supplémentaires, et encore moins se lever tôt pour gérer ces boîtes. Les locataires sont également réticents à ne pouvoir déposer les ordures que le matin, les obligeant également à se lever tôt, et à garder dans leurs habitations les déchets du jour. De plus, ils voient d'un mauvais œil le fait d'être sollicités pour trier leurs ordures. Enfin, les plus mécontents de cet arrêté, les chiffonniers, risquent à nouveau de perdre leur gagne-pain. Finalement, en mars 1885, l'arrêté est révisé et permet dorénavant de sortir les boîtes le soir, ce qui contente les habitants, mais aussi



les chiffonniers, qui peuvent fouiller dedans avant leur enlèvement. Malgré un certain temps d'adaptation (d'achat de la part des propriétaires, de tri effectué par les habitants ou encore de la gestion de l'usure des boîtes), Poubelle parvient à faire appliquer globalement son arrêté dans la capitale. Il faudra attendre les années 1940 pour que l'usage de poubelles soit généralisé au pays.

Les travailleurs et défenseurs de la valorisation des ordures, ayant déjà perdu la bataille du tout-à-l'égout, s'inquiètent alors de l'apparition de l'incinération des déchets. Celle-ci se développe dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle en Angleterre, puis dans le reste de l'Europe et des Etats-Unis. En effet, cette technique permet de répondre aux quantités grandissantes d'ordures ainsi qu'à la saturation des décharges. De plus, les hygiénistes considèrent qu'il s'agit d'un moyen radical pour lutter contre les immondices. La purification par le feu et la disparition des déchets font preuves de son efficacité. De plus, l'incinération permet d'utiliser les ordures comme chauffage urbain. Les agronomes, quant à eux, s'opposent à la perte d'une précieuse source d'engrais organiques. Les boues sont alors conservées, mais au fil du temps, l'ensemble des déchets sont emmenés aux incinérateurs, particulièrement efficaces en termes rendement énergétique. La première de ces usines d'incinération est construite à Javel, à côté de Paris en 1893. De nombreuses autres suivront.

Par la suite, chaque commune gère ses ordures à sa manière, sans être contrainte par une réglementation nationale. Il faudra attendre 1969 pour voir une circulaire prescrivant l'élaboration de schémas départementaux de collecte et de traitement des déchets. Puis, en 1975, la loi 75-633 du 15 juillet, dite loi-cadre sur les déchets, définit la notion de déchet et énonce le principe de pollueur-payeur. En 1992, est créé l'éco-organisme Eco Emballages, qui, avec la loi Royal, cherche à valoriser les déchets ménagers et trier les emballages afin de les recycler. Depuis, quelques années, nous sommes revenus de l'élimination des déchets pour aller vers leur prévention, en cherchant à les réduire à la source, en favorisant le réemploi, la réutilisation et la valorisation organique.



## b) Définitions et typologie

Nous allons aborder ici les différentes définitions de la notion de déchet. Cela permettra de mieux appréhender ce concept parfois complexe, pour ensuite chercher à le classer. Nous remarquerons que la classification n'est pas si évidente et peut poser des questions quant aux acteurs concernés par le traitement de ces ordures.

### **Définitions**

Du terme déchoir, signifiant chute sans fin ou dévaluation, le mot déchet apparaît au XV<sup>ème</sup> siècle, dans différents domaines et activités humaines : l'économie, l'industrie, le droit, etc. Ce qui entraîne déjà des différences d'interprétation.

Du point de vue usuel, un déchet est une quantité perdue dans l'usage d'un produit, ce qui en reste après son utilisation. Ainsi, tout objet ou substance n'ayant plus d'utilité et destiné à l'abandon ou l'élimination est considéré comme déchet.<sup>3</sup>

Du point de vue économique, un déchet est « une matière ou un objet dont la valeur économique est nulle ou négative, pour son détenteur, à un moment et dans un lieu donné »<sup>4</sup>. Ainsi, tout objet peut voir sa valeur économique modifiée, selon son propriétaire et les conditions du moment, et ainsi devenir ou arrêter d'être un déchet. Un sac de vieux tissus devient ainsi une matière première secondaire si quelqu'un en fait l'achat.

Du point de vue juridique, on distingue deux conceptions du déchet. La première est subjective : un bien devient un déchet si, et seulement si le propriétaire décide de s'en débarrasser. D'ailleurs, tant que le bien ne quitte pas la propriété de son détenteur, celui-ci peut changer d'avis. Par contre, dès lors qu'il est déposé sur la voie publique, son propriétaire signifie qu'il souhaite s'en défaire, abandonnant son droit de propriété et le confiant ainsi aux services publics, responsables de la voirie. Cependant, le propriétaire peut également souhaiter donner son bien à un tiers, comme par exemple à travers le ramassage des textiles usagers. Une certaine ambiguïté peut être perçue. Pour

---

<sup>3</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/d%C3%A9chet>

<sup>4</sup> MAYSTRE L.Y. et al., 1994 - *Déchets urbains : nature et caractérisation*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (Collection Gérer l'Environnement), 219 p.

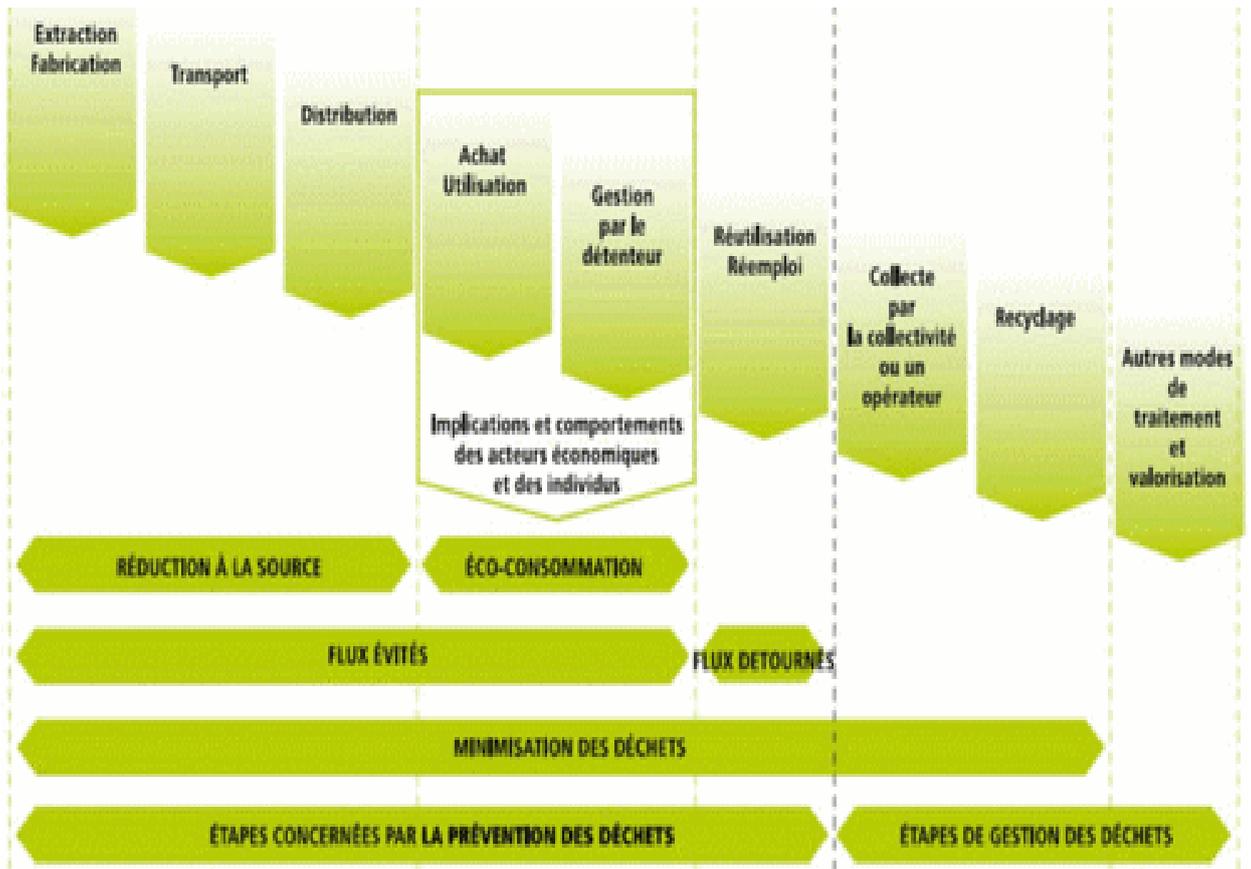


Figure 8 : La gestion des déchets. Source : Ademe

cela, une seconde conception est définie, de façon objective. Un déchet est un bien, qui doit être géré de façon contrôlée, notamment pour la protection de la santé publique et de l'environnement, sans prendre en compte des notions variables comme la volonté du détenteur ou sa valeur économique.

Selon la loi française du 15 juillet 1975, « *est un déchet, ..., tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon* ». Selon la directive-cadre européenne, « *toute substance ou objet dont le détenteur se défait ou a l'obligation de se défaire en vertu des dispositions nationales en vigueur* » est un déchet.

On remarque donc que la notion de déchet fait appel à différentes considérations selon le cadre de référence. Apparaît également le concept de propriété et de propriétaire du bien.

La gestion des déchets est l'ensemble des opérations (de la prévention au stockage des déchets ultimes) et moyens mis en œuvre pour limiter, valoriser ou éliminer les déchets (fig.8).

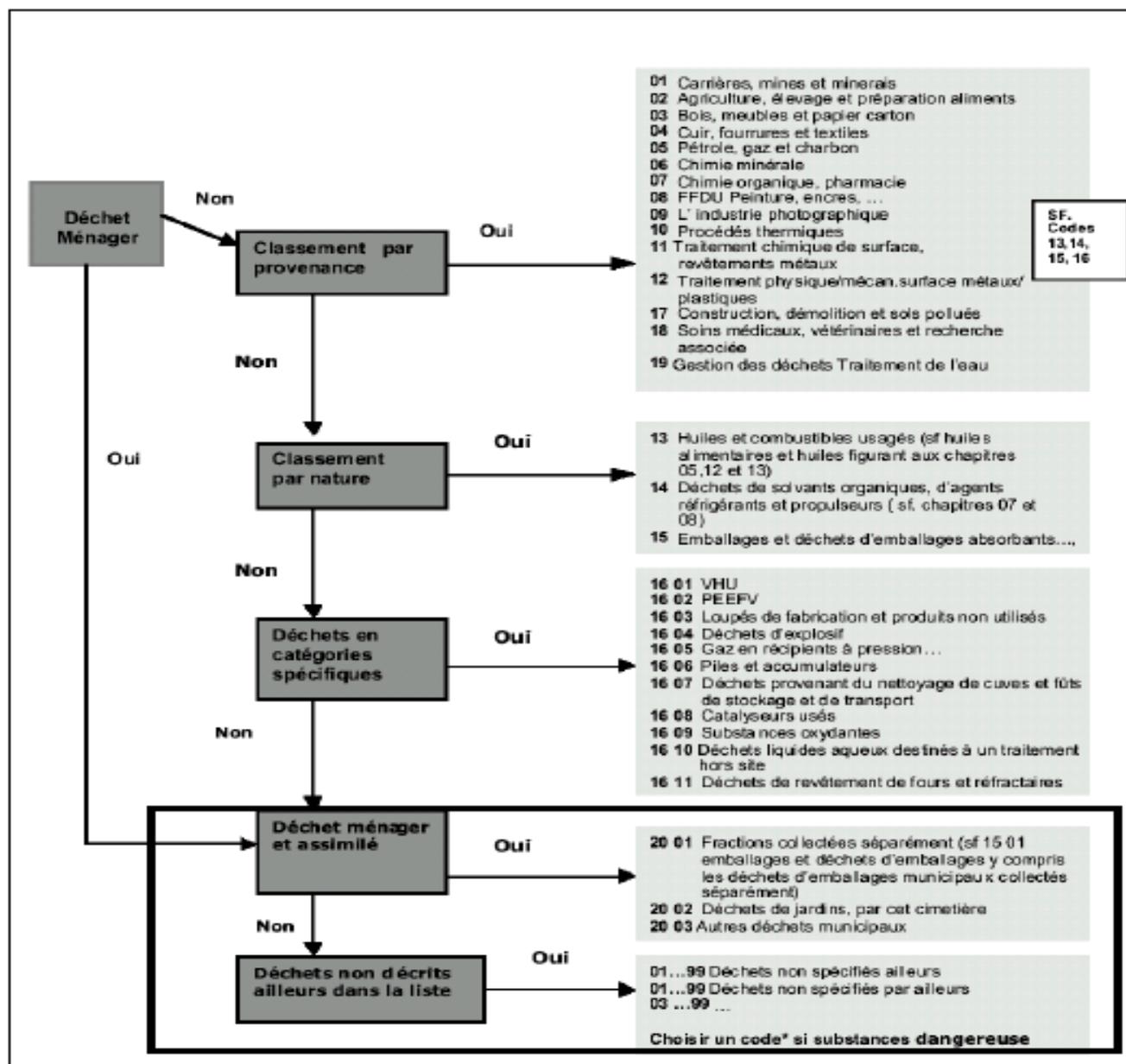
L'élimination des déchets est l'ensemble des opérations de collecte, de transport, de tri, de traitement et de stockage des déchets. Cette définition recouvre l'ensemble des obligations des collectivités locales face aux déchets municipaux.

La valorisation des déchets est l'ensemble des opérations de réemploi, réutilisation, régénération, recyclage, valorisation organique et valorisation énergétique des déchets.

La prévention des déchets est l'ensemble des actions visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieure des déchets. Cela passe par la réduction des quantités et de la nocivité.

Un déchet ultime est, selon la loi du 13 juillet 1992, « *un déchet résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux* ».

**Tableau 1 : Méthodologie de classification d'un déchet (dangereux ou non dangereux)**



Source : Atoodéchets



Figure 9 : Pictogrammes de danger. Source : INRS

## **Classification des déchets**

Il existe plusieurs manières de classer les déchets, en fonction des critères sélectionnés. Toutes les classifications se valent, mais dépendent de l'usage que l'on souhaite en faire, ou des besoins que l'on en a. La classification peut être réalisée dans un but d'ordre technique (problématiques de transport, gestion, élimination, etc.), financier (problématiques liée au principe pollueur-payeur) ou légal (responsabilité en cas de dommages).

De façon commune, on peut classer les déchets selon leur provenance : les ménages, les entreprises, le BTP, l'agriculture, les collectivités, le secteur médical, etc. Ou bien selon leur dangerosité : déchets dangereux et déchets non dangereux. Un déchet dangereux est une matière destinée à l'élimination qui peut nuire à l'homme ou à l'environnement, en raison de son caractère toxique, corrosif, explosif, combustible, etc. Les piles, peintures, solvants ou encore néons sont des exemples de déchets dangereux. Parmi les déchets non dangereux, on distingue les déchets inertes, qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante.

Une classification officielle, l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement, permet de codifier l'ensemble des déchets selon leur provenance suivant un code à 6 chiffres (tableau 1). En guise d'exemple, les déchets ayant pour code 10 09 07\* sont des « noyaux et moules de fonderie ayant subi la coulée contenant des substances dangereuses ». L'astérisque qui suit ce code signifie qu'il s'agit d'un déchet dangereux (fig.9).

### c) Modes de collecte et de traitements

La politique en matière de gestion des déchets a évolué au cours du temps. Avec le décret du préfet E. Poubelle, en 1884, l'objectif était l'évacuation des déchets hors de la ville, pour assurer une certaine salubrité et propreté dans les rues. A partir de 1975 et la loi cadre sur les déchets, les collectivités et l'Etat se préoccupent des déchets en eux-mêmes et de l'importance de les éliminer de façon convenable. Quelques années plus tard, à partir de 1992, l'élimination est effective et efficace. Mais l'on se rend compte d'un certain gâchis matière et matériaux. La politique de la gestion des déchets s'oriente

| <i>Producteur</i>    | <i>Ménages</i>                                                                 | <i>Professionnels</i>                                               |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <i>Non dangereux</i> | - Déchets organiques (FFOM)<br>- Déchets résiduels<br>- Emballages recyclables | - DIND<br>- Déchets d'emballages des industries et commerces (DEIC) |
|                      | Déchets ultimes                                                                | Déchets inertes non dangereux                                       |
| <i>Dangereux</i>     | - DDM                                                                          | - DID et DDD                                                        |
|                      | Déchets ultimes dangereux                                                      |                                                                     |

Tableau 2 : Tableau synthétique de classification des déchets. Source : Rudologia



Figure 10 Les 4 ères de la politique des déchets. Source : préfecture des Deux-Sèvres.

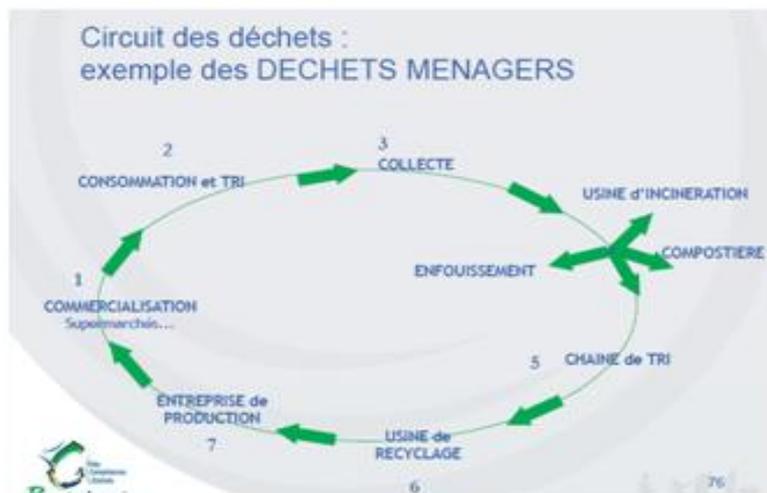


Figure 11 Circuit des déchets, source Rudologia

alors vers la valorisation, afin d'assurer le recyclage des matières, à la fois pour des préoccupations environnementales, mais aussi financières. De nos jours, nous sommes à l'ère de la prévention des déchets. Cela rappelle la fameuse phrase « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ». En effet, en limitant la production des ordures, les quantités, coûts et impacts des déchets et de leurs traitements sont diminués. Les collectivités cherchent donc à favoriser le réemploi, la réutilisation et la réparation.

La directive européenne 2008/98/CE définit, pour la gestion des déchets, une hiérarchie en cinq niveaux : la prévention, la préparation en vue du réemploi, le recyclage, les autres valorisations (notamment énergétique), et enfin l'élimination (fig.10, fig.11).

La prévention des déchets consiste à éviter, réduire ou retarder l'abandon d'un produit et à en limiter la nocivité.

Depuis la loi de 1975, chacun est responsable de ses déchets : tout producteur de déchets a pour obligation de traiter ou de faire traiter ses déchets. De plus tout producteur ou détenteur d'un déchet en est responsable jusqu'à son élimination. Cette même loi impose aux collectivités d'assurer l'élimination des déchets des ménages. Pour cela, deux missions principales, la collecte et le traitement.

Détaillons les obligations des entreprises. Tout producteur d'un déchet en est responsable jusqu'à son élimination. Il est donc tenu de contribuer ou de pourvoir à l'élimination de l'ensemble des déchets produits directement par l'entreprise. Ceci est également valable pour les déchets qui seront vendus avec un produit, par exemple les emballages. Pour cela différentes solutions :

- mettre en place un système de consignes
- organiser un système de dépôts dans des emplacements spécifiques
- avoir recours aux services d'une entreprise ou d'un organisme agréé par décision interministérielle.

Dans ce dernier cas, le producteur de l'emballage verse à un organisme agréé une contribution financière en fonction des quantités et qualités d'emballages fabriqués. Il pourra ainsi apposer un logo sur les emballages prouvant son respect de la réglementation. L'organisme agréé redistribue l'essentiel des fonds aux collectivités



Figure 12 : Bennes à Ordures Ménagères. Source : Rudologia

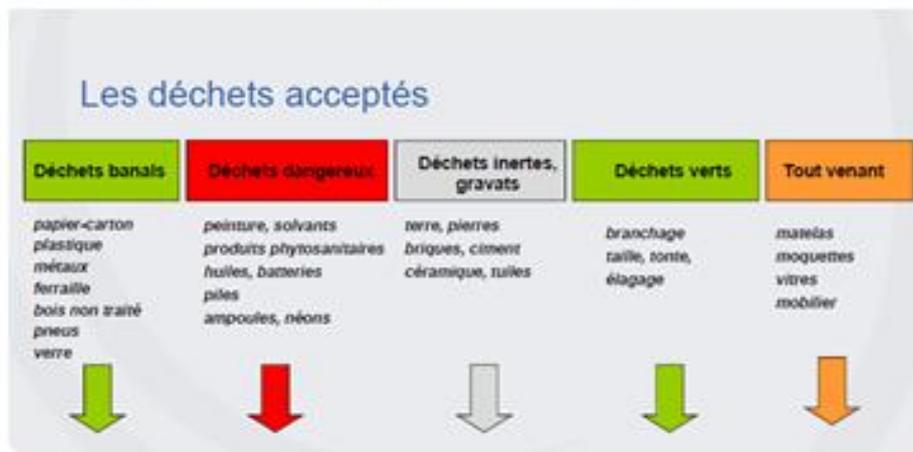


Figure 13 : Déchets en déchèterie. Source : Rudologia

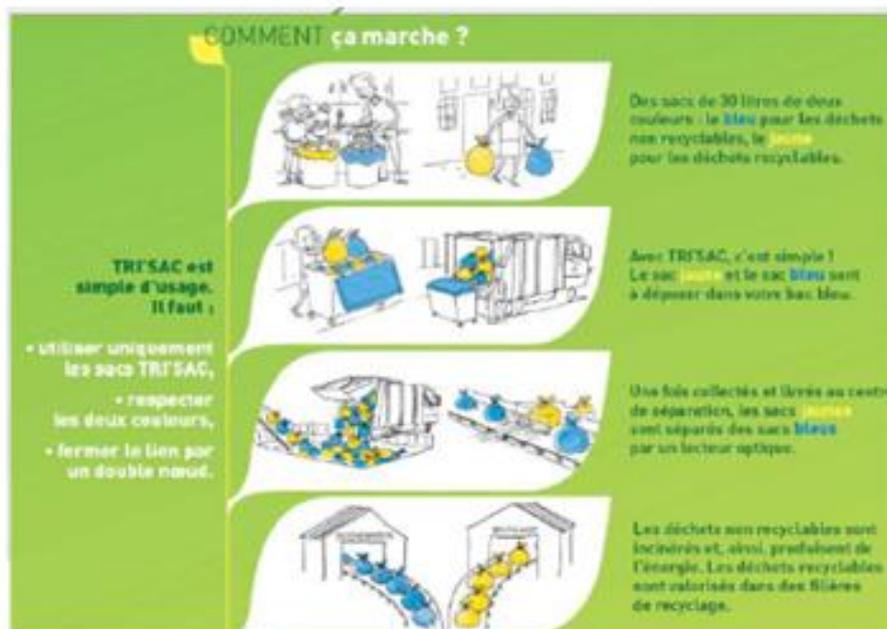


Figure 14 : Tri Sac, système de tri optique : Nantes métropole

territoriales pour financer les opérations de collecte et de tri. En contrepartie les communes s'engagent à organiser ces opérations.

### **La collecte**

C'est la première étape dans la gestion des déchets. Elle peut-être réalisée de plusieurs manières, qui peuvent être appliquées de façon complémentaire. On observe donc la collecte sélective des déchets d'emballages et des journaux et magazines, afin de les recycler ; la collecte des ordures ménagères résiduelles (collecte traditionnelle) ; la collecte des bio-déchets (déchets organiques) et/ou déchets verts ; les déchèteries<sup>5</sup> ; la collecte des encombrants.

Les consignes de tri et les modalités de collectes (fréquence, conteneurs, etc.) varient en fonction des collectivités, selon la modernité de leurs équipements, ou la volonté et la mise en pratique d'une gestion des déchets efficace.

La majorité de la collecte des déchets en France se fait en porte-à-porte, c'est-à-dire par le ramassage des ordures devant les habitations des citoyens. Les poubelles peuvent se présenter sous forme de sacs, de caissettes, ou encore de bacs roulants. Les camions, appelées bennes à ordures ménagères (BOM) viennent alors récupérer ces ordures pour les emmener vers les centres de traitement (fig.12). Il y a 15000 BOM en France, et l'enlèvement des déchets concerne 35000 salariés.<sup>6</sup>

Les points d'apports volontaires sont des espaces, possédant des conteneurs, dans lesquels les usagers viennent apporter d'eux-mêmes leurs déchets. Ils sont principalement utilisés pour les déchets en verre, mais on les trouve beaucoup en centre-ville, ainsi que dans les villages, pour des questions esthétiques et de praticité dans le ramassage. Il en existe 120 000 sur le territoire national<sup>7</sup>.

La déchèterie est une forme de point d'apport volontaire, aménagé, clôturé et gardienné (fig.13). Les particuliers peuvent y déposer gratuitement leurs déchets occasionnels, qui ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères, en raison de leur volume,

---

<sup>5</sup> Avec l'orthographe suivante, déchetterie est une marque déposée par l'Ademe.

<sup>6</sup> Source rudologia 2013

<sup>7</sup> Source rudologia 2013



Figure 15 : Système automatisé de collecte - Envac

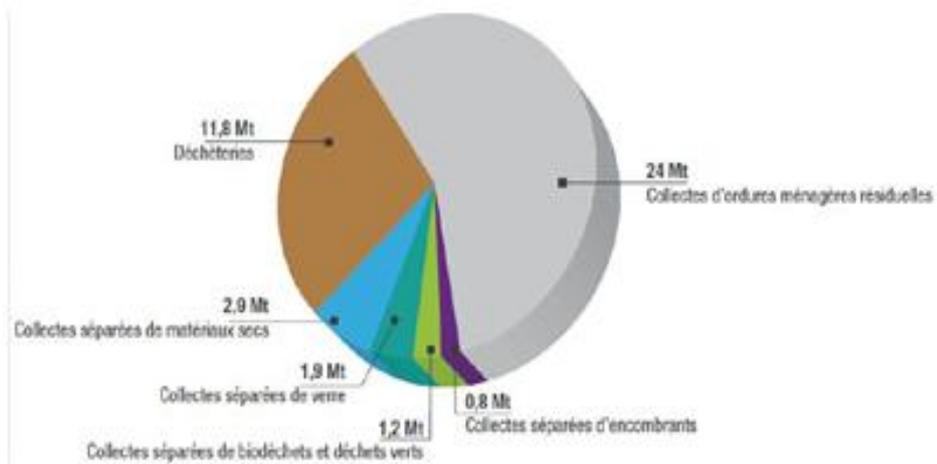


Figure 16 : Flux de déchets collectés et tonnages. Source Ademe 2009

leur poids ou encore leur nature. Elle complète le dispositif de collecte sélective en accueillant également les déchets recyclables des particuliers. Basée sur l'apport volontaire des habitants, elle permet d'orienter les déchets vers les filières de valorisation, de regrouper les déchets dangereux, tout en évitant les transferts de pollutions et elle contribue à la réduction des dépôts sauvages. Ce sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement<sup>8</sup>,

On peut également observer des méthodes de collecte des déchets utilisant des innovations techniques, comme le tri optique dans la ville de Nantes (fig.14) ou encore par un système similaire aux égouts avec aspiration pneumatique (fig.15). En milieu urbain, on peut également parfois observer la collecte des déchets à cheval, réduisant les coûts, la pollution (GES et bruit), et très acceptée par les habitants.

### **Le réemploi et la réutilisation**

L'objectif du réemploi et de la réutilisation est de réduire les quantités de déchets produits et donc de contribuer à la prévention des déchets. Cela est donc en adéquation avec la politique actuelle de gestion des ordures. La réutilisation consiste à utiliser, sans transformation, un objet dans un but identique à celui prévu initialement. Le réemploi, quant à lui, consiste à utiliser un objet pour un usage différent de celui prévu initialement. Les ressourceries et des entreprises d'insertion comme Emmaüs ou Envie sont des acteurs clés du réemploi. Les collectivités axent également leur communication sur les alternatives possibles.

### **La valorisation matière**

Il s'agit principalement du recyclage des matériaux d'un produit, dans le but de créer à nouveau de la matière première. Cela permet à la fois de réduire les coûts environnementaux du produit, mais aussi son coût financier.

Avant même de pouvoir recycler, l'étape primordiale est le tri des déchets. Cela se passe tout d'abord au niveau des particuliers, qui sont invités à faire le tri sélectif de leurs ordures. Puis ces déchets sont transportés jusqu'à des centres de tri semi-automatisés.

---

<sup>8</sup> Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation classée.



Figure 17 : Centre de tri. Source : Communauté d'Agglomération du Douaisis

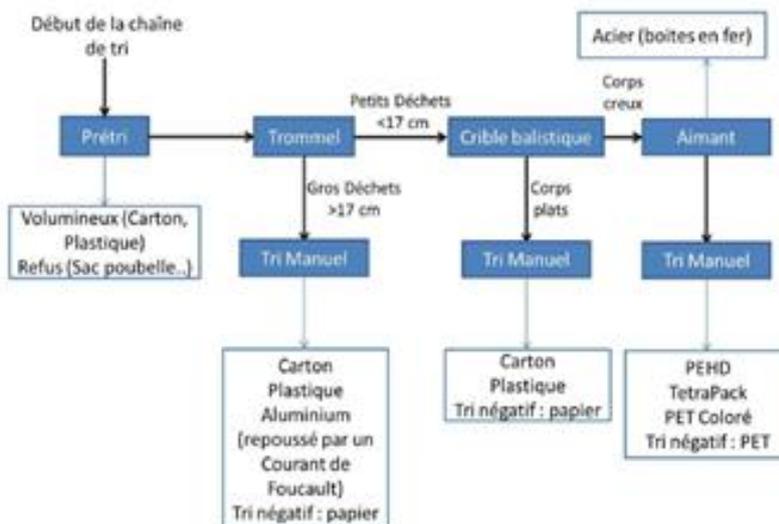


Figure 18 : Centre départemental de tri des OM (Jura) - source personnelle

Là, les différents déchets vont être séparés et conditionnés par matières avant d'être envoyés vers les usines de recyclage spécifiques.

Plusieurs équipements (trommel, crible balistique, aimant et courant de Foucault) sont installés sur la chaîne de tri (fig.17) pour séparer les déchets suivant leur taille, leur volume ou leur nature (acier, aluminium).

En bout de chaîne, un dernier type de matériaux est récupéré par tri négatif : la matière est laissée sur la chaîne pour être récupérée dans un bac. Il s'agit le plus souvent de la matière la plus importante (Papier ou PET). Chaque matière est récupérée dans des box situés sous la chaîne pour être compressée en balles, qui sont stockées puis transportées vers les usines de recyclage. Les refus de tri quant à eux retourneront vers la filière d'élimination (fig.18).

Chaque matière possède son propre process de recyclage, permettant de valoriser ces matières premières. Nous allons ici les détailler succinctement.

Le papier et le carton sont recyclables jusqu'à 10 fois (fig.19). Actuellement, près de 64% de la consommation de papier provient de la récupération et du recyclage, ce qui représente 5,3 millions de tonnes.<sup>9</sup> En 2015, le pourcentage de papier à recycler par rapport à la consommation de papiers était de 80%. Du point de vue des ressources, une tonne de carton recyclée permet d'économiser 1 à 2 tonnes de bois, environ 8m<sup>3</sup> d'eau, 10MWh d'énergie, et évite le rejet de 2,5 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.<sup>10</sup>

Le verre est lui recyclable à 100% et de façon infinie (fig.20). C'est-à-dire qu'il n'y a pas de perte de matière, et que le matériau ne se dégrade pas au fur et à mesure des différents cycles. En 2014, son taux de recyclage était de 74,6% (à 80% en provenance des points d'apport volontaire).<sup>11</sup> D'un point de vue environnemental, son recyclage permet d'éviter la mise en décharge de 2 millions de tonnes de verre par an. Il permet également d'économiser pour 1 tonne de verre 0,66t de sable, 0,10t de calcaire, 1,17m<sup>3</sup> d'eau et 1,46MWh d'énergie. Cela évite également le rejet de 0,46t éq. CO<sub>2</sub>.

---

<sup>9</sup> [http://www.lepapier.fr/indust\\_recyclage.htm](http://www.lepapier.fr/indust_recyclage.htm)

<sup>10</sup> Ecoemballage

<sup>11</sup> <http://www.verre-avenir.fr/Le-recyclage-du-verre/Les-chiffres-du-recyclage>



Figure 19 : Recyclage du papier et du carton. Source : Rudologia

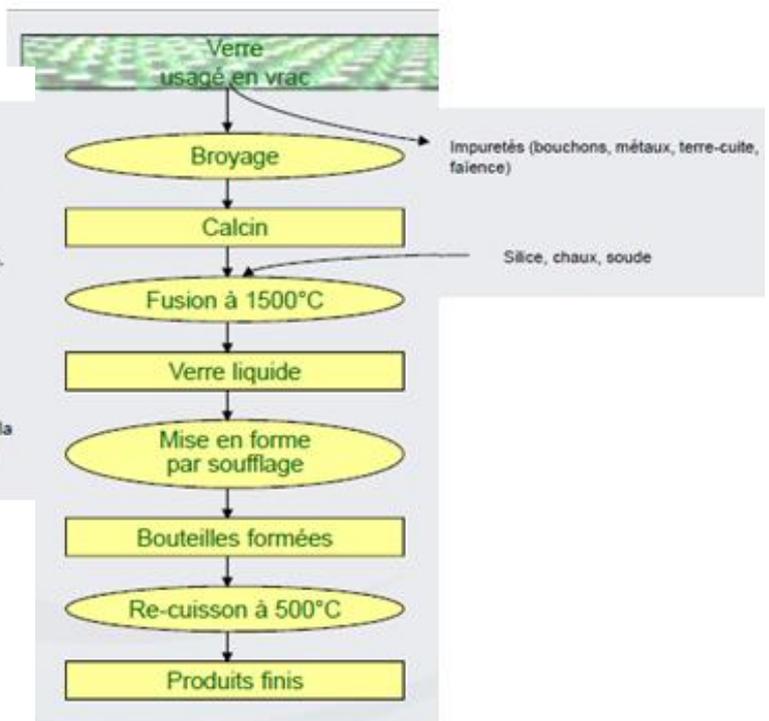


Figure 20 : Recyclage du verre. Source : Rudologia

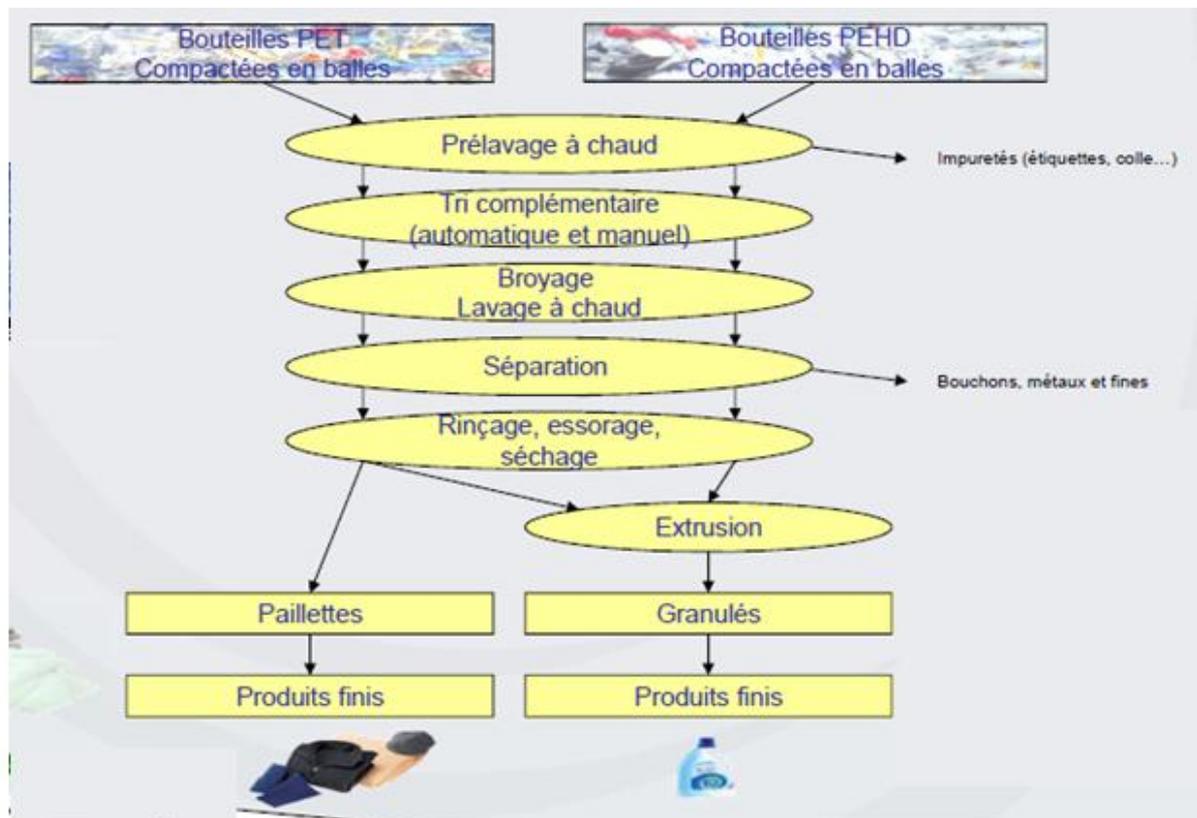


Figure 21 : Recyclage du plastique. Source : Rudologia.

En 2009, ce sont plus d'1,6 millions de tonnes de déchets plastiques qui ont été produites (fig.21). Or, seulement 18% ont été recyclés. Le reste a été incinéré ou enterré, ou a terminé sa course dans la nature. Seuls 20% de la production de plastique française provient du recyclage. En 2003, 5 milliards de bouteilles ont été recyclées en France, ce qui équivaut à 40% des bouteilles jetées. Pourtant, une tonne de plastique recyclée permet d'économiser 830L de pétrole. Il existe cinq grandes familles de plastiques qui peuvent être recyclées : le polyéthylène téréphtalate (PET), le polyéthylène (PE), le polystyrène (PS), le polychlorure de vinyle (PVC) et le polypropylène (PP). Il existe d'autres familles de plastiques qui ne sont pas recyclables. Il y a donc un enjeu technique au niveau du tri des plastiques, afin de les séparer et mettre en œuvre le bon process de recyclage.

Comme le verre, l'aluminium est recyclable à 100% et de façon infinie, sans perte de ses qualités physiques et chimiques (fig.22). Son recyclage ne consomme que 5% de l'énergie nécessaire à la production primaire et permet d'économiser 2 tonnes de bauxite. Près de la moitié de l'aluminium consommé en France provient des filières de recyclage. Dans les deux principaux secteurs utilisant de l'aluminium (63% de la consommation totale de ce métal) - le bâtiment et les transports -, le taux de recyclage est de 95%.

De même, l'acier est lui aussi recyclable à l'infini et à 100% (fig.23). Son taux de recyclage est de 62%. 54% de l'acier d'une voiture neuve provient du recyclage. Avec une tonne d'acier recyclé, on économise 1,5t de fer, 6 mois de consommation d'eau et 9 mois de consommation d'électricité d'une personne.

Les déchets dangereux, tels que les solvants et peintures, qui contiennent des COV, récupérés en déchèterie ou dans les entreprises, sont valorisés en étant régénérés, ce qui permet leur réutilisation.

Les déchets inertes, matériaux stables physiquement et chimiquement (briques, béton, pierres, gravier, etc.) peuvent être valorisés sous forme de remblais, s'ils ne sont pas réemployés.

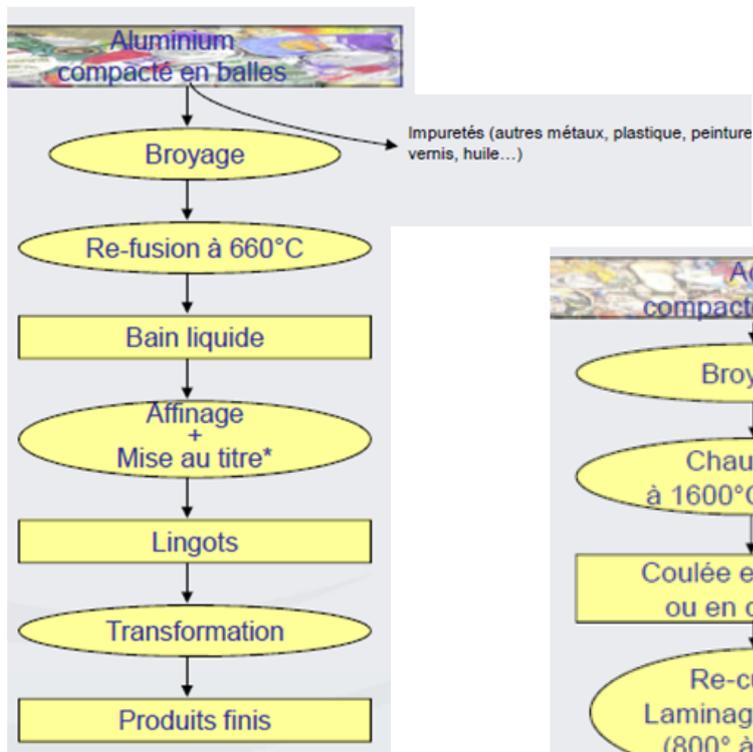


Figure 22 : Recyclage de l'aluminium. Source : Rudologia

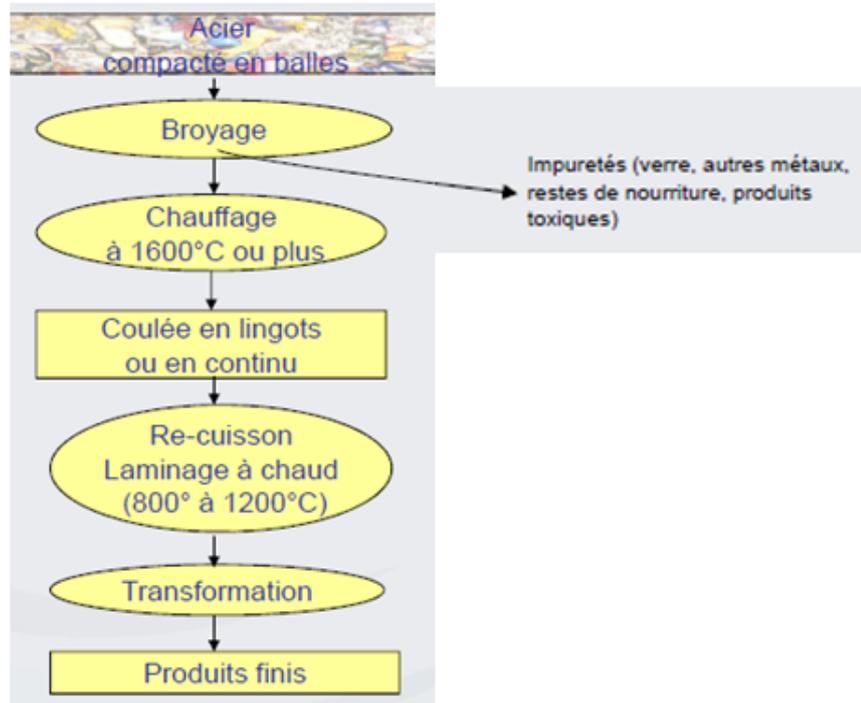


figure 23 : Recyclage de l'aluminium. Source : Rudologia

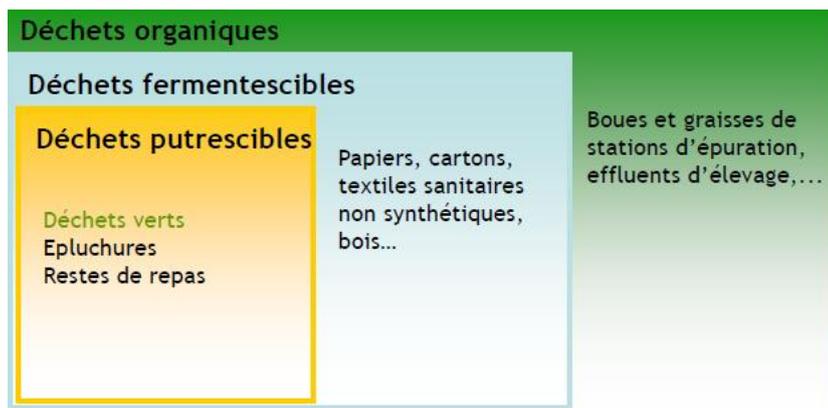


Figure 24 : Les bio déchets. Source : Ademe

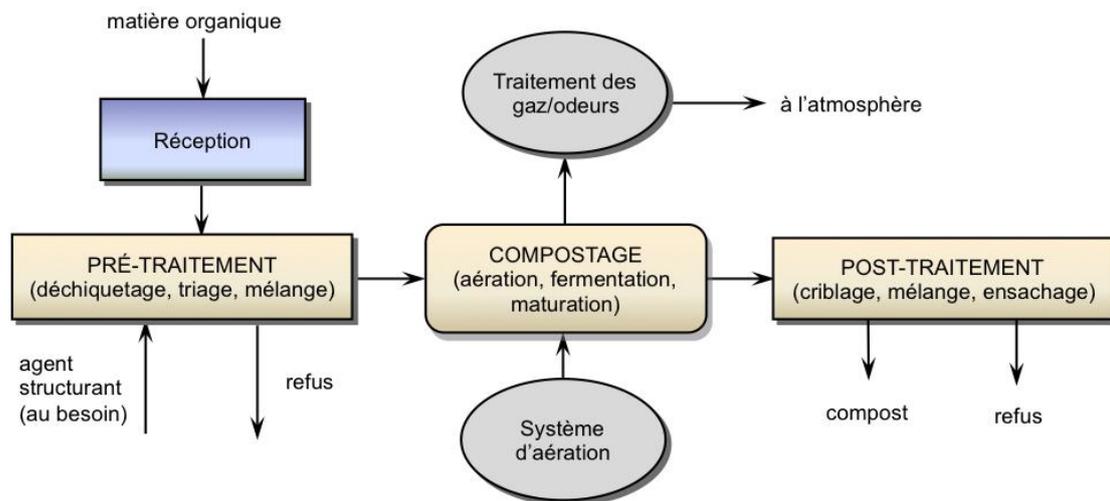


Figure 25: Le compostage industriel. Source : Ma municipalité efficace.

## La valorisation biologique

Environ un tiers des déchets des ménages sont des déchets putrescibles, organiques (fig.24). Il s'agit des déchets verts, de jardinage et d'entretien des espaces privés et publics, et de la fraction fermentescible des ordures ménagères, appelée bio-déchets (déchets alimentaires d'origine animale et végétale, déchets biodégradables de la maison, déchets de jardin en petite quantité). Les enjeux de la valorisation organique sont à la fois financiers (incinérer des produits majoritairement composés d'eau n'est pas très rentable), et environnementaux par la production d'un engrais naturel et la reconstitution des sols par des composts de qualité.

Pour valoriser cette quantité de matière non négligeable, deux procédés sont possibles : le compostage et la méthanisation.

Le compostage peut se faire de façon collective, industrielle ou non, ou de façon individuelle, en tas ou en composteur (fig.25). Quelle que soit la méthode utilisée, ce procédé aérobique<sup>12</sup> comporte deux phases. La première est la fermentation, de deux à trois mois durant lesquels on observe la dégradation de la matière organique par une prolifération de micro-organismes. On observe également une montée en température du produit jusqu'à 70°C. La seconde phase est celle de maturation. Elle dure de 3 à 6 mois. Les champignons entraînent une recombinaison de la matière organique et sa minéralisation, ce qui produit le compost. De façon industrielle, les déchets organiques sont broyés, arrosés, retournés et mis en andains pour une accélération du processus. On peut également trouver des solutions de lombricompostage individuelles et industrielles utilisant des vers de terre.

La méthanisation est une digestion anaérobie<sup>13</sup> qui permet de transformer de la matière organique en un biogaz, sous l'action des bactéries. Bien qu'il existe des méthodes individuelles de méthanisation, celles-ci restent rares. Il s'agit surtout d'un procédé industriel. Le biogaz récupéré est valorisé en énergie thermique (brulé), énergie électrique (transformé par une turbine), en biocarburant ou directement injecté dans le réseau de gaz naturel. Le digestat, résidu organique non dégradé par la méthanisation,

---

<sup>12</sup> En présence d'oxygène

<sup>13</sup> En l'absence d'oxygène

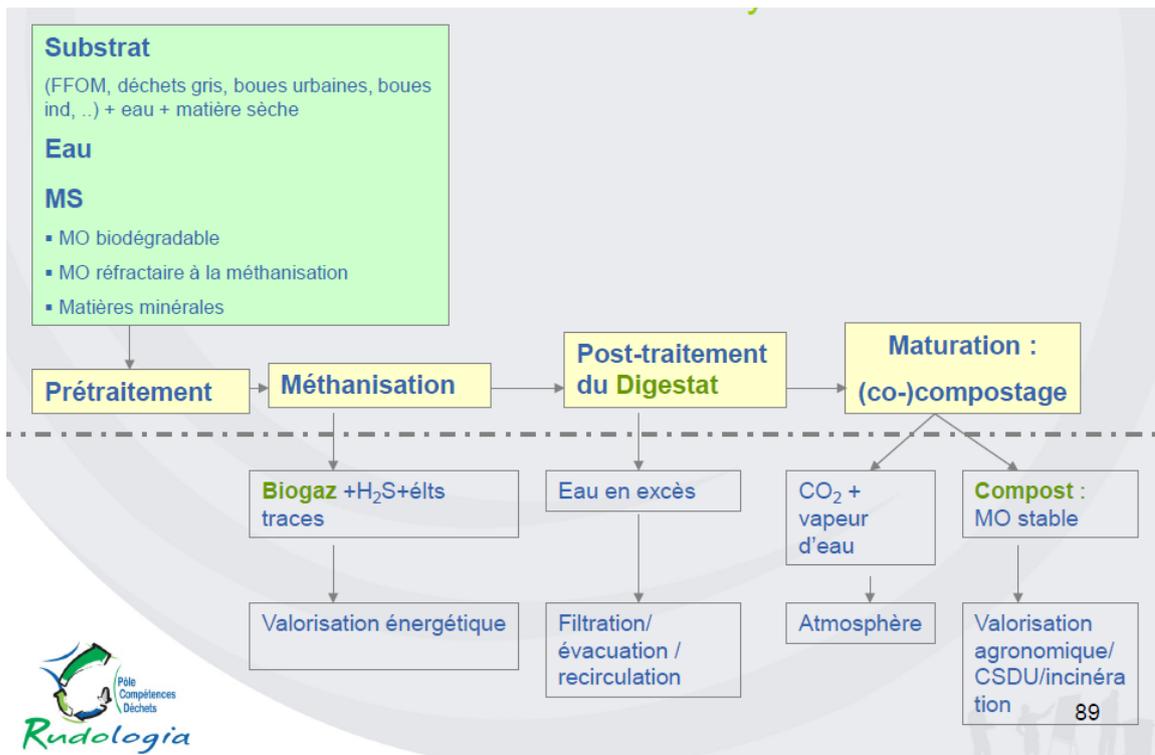


Figure 26 : Procédé de la méthanisation. Source : Rudologia

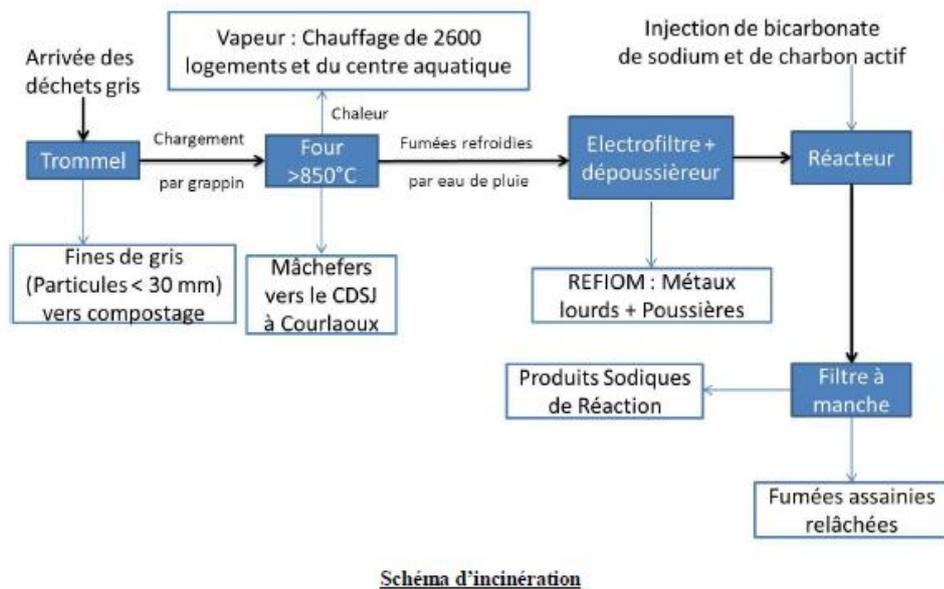


Figure 27 : Incinération au sein du CDTOM jura - source perso

peut être valorisé en tant qu'engrais organique, amendement organique, ou bien incinéré ou enfoui, en cas de concentrations trop importantes en éléments polluants (fig.26).

### **La valorisation énergétique**

Ce mode de traitement permet, par l'incinération des déchets, de créer de l'énergie sous forme de chaleur et/ou d'électricité. Elle permet la réduction de 90% du volume des déchets et de 70% de leur masse. Grâce à l'effet de pyrolyse, sont détruits les microbes, virus et germes infectieux. Un incinérateur fonctionne en continu 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 durant toute l'année. En général, il possède plusieurs lignes de fours permettant des arrêts alternés pour entretien et maintenance de chaque four. Un four a une capacité de moyenne 140 000 tonnes de déchets incinérés par an. Après réception, les déchets ménagers sont déversés dans une fausse maintenance en dépression pour confiner les poussières. Ils sont ensuite brassés par le grappin pour les homogénéiser et garder un Pouvoir Calorifique Inférieur constant. Les fours, en matériaux réfractaires brûlent ensuite les déchets à plus de 850°C pendant 2 secondes, afin d'assurer une combustion complète.

Les mâchefers, ces résidus solides issus de l'incinération, sont refroidis pour être ensuite triés par crible rotatif. Une fois calibrés, les métaux ferreux et non ferreux peuvent être extraits par un aimant et un courant de Foucault pour ensuite être recyclés. Les mâchefers sont alors stockés quelques semaines pour maturation afin d'atteindre un état stable. Ils sont ensuite envoyés à l'enfouissement, ou en sous-couche routière.

Les fumées chaudes (1000°C) sortantes du four sont envoyées dans une chaudière pour co-générer de la chaleur sous forme de vapeur et de l'électricité : une partie de la vapeur est projetée sur les ailettes d'un groupe turboalternateur. A la sortie de la chaudière, les fumées, refroidies à 240°C, sont traitées pour éliminer les cendres et les poussières via plusieurs électrofiltres à la suite qui magnétisent les particules ou des filtres à manches. Puis les fumées subissent un lavage acide et un basique pour extraire les métaux lourds. Avant d'être relâchées, elles passent sur un catalyseur (bloc de céramique incrusté de métaux) pour décomposer les dioxines et les oxydes d'azote.

Les flux sortants de l'incinérateur sont majoritairement valorisés. La principale valorisation est énergétique : les énergies produites servent à alimenter l'usine en

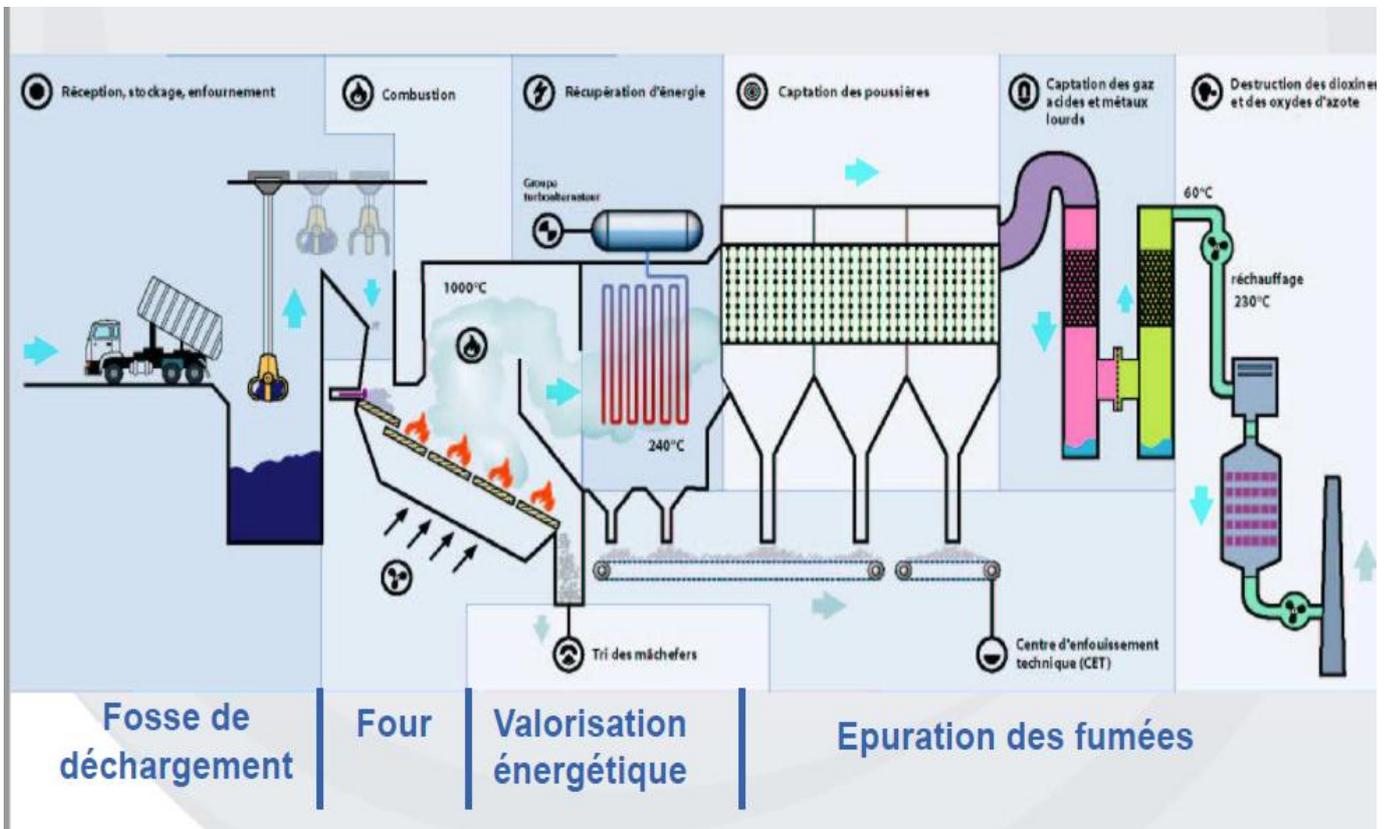


Figure 28 : Schéma d'un incinérateur. Source : Rudologia.

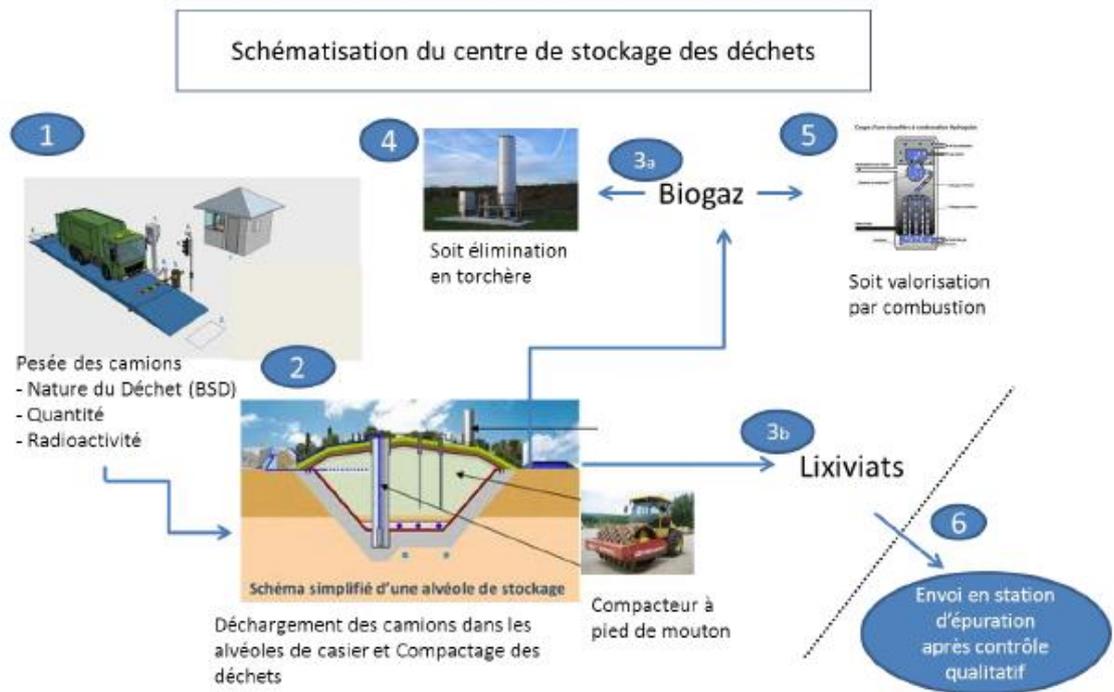


Figure 29 : Procédé de traitement en centre de stockage. Source : Cours LPGTD 2013

électricité et en chauffage. Le site est généralement autonome en énergie. L'excès d'électricité est revendu à EDF et un réseau de chaleur pour chauffage urbain peut être installé (fig.28). Les Réfioms (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères), ces poussières, cendres et métaux lourds récupérés après traitement des fumées, sont envoyés vers une Installation de Stockage de Déchets Dangereux. Les rejets des fumées sont contrôlés, en continu par des analyseurs automatisés pour les acides, les oxydes d'azote et les gaz de combustion, et régulièrement par des laboratoires accrédités pour les dioxines et les métaux lourds. La norme de rejet des dioxines est de 0,1 ng/m<sup>3</sup>.

L'incinération d'une tonne d'ordures ménagères produit environ 250kg de mâchefers, 30kg de Réfiom, 20kg de métaux ferreux et 1kg de métaux non ferreux. Selon la technologie utilisée, une unité d'incinération peut produire entre 400 et 2000kWh par tonne de déchets.

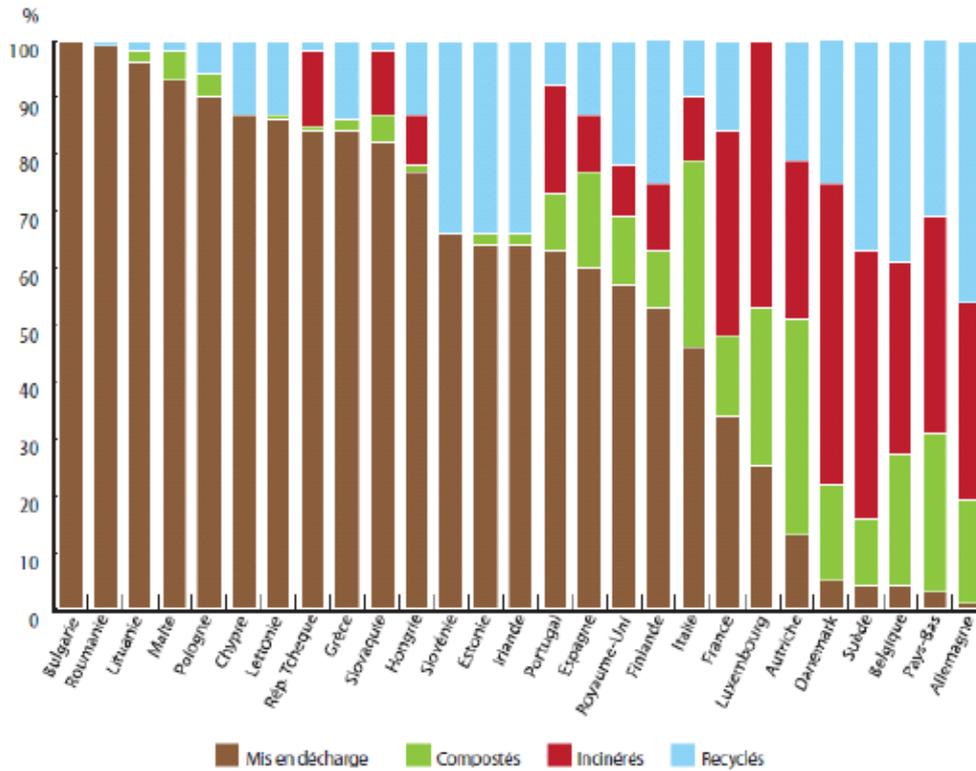
### **Le stockage**

Avec les changements dans la législation, notamment pour prévenir les risques de pollution, les structures accueillant les déchets dans le but de les enfouir ont évolué au cours des années. De même que leur appellation. Initialement appelées décharges, ces lieux ont eu pour dénomination centre de stockage, centre d'enfouissement technique et sont appelées maintenant Installation de Stockage des Déchets (fig.29). Il en existe trois types, selon les déchets qu'elles accueillent : déchets dangereux, déchets non dangereux et déchets inertes.

Les ISD sont des ICPE soumises à autorisation préfectorale. Elles doivent être clôturées et gardiennées. Les déchets entrants sont surveillés et un suivi est effectué toute la durée de l'enfouissement. Les déchets accueillis sont stockés dans des casiers composés d'alvéoles. Ce sont d'immenses bassins aménagés dans lesquels sont mis les déchets. Un casier est totalement étanche. La perméabilité est assurée par la composition du sol en argile, par une couche de géo-membrane en PEHD et de matériaux drainants (galets et terre argileuse). Une alvéole a une capacité moyenne de 120 000 tonnes de déchets avant d'être refermée. Ceci peut représenter une épaisseur de 10 à 20 mètres de déchets. Une fois un casier rempli, celui-ci est recouvert d'une géo-membrane, puis encore

## Les méthodes de traitement en Europe

Méthodes de traitement des déchets municipaux - UE27 en 2007



Source Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT).

Figure 30 : Les méthodes de traitement en Europe. Source : Ademe.

recouvert de terre. L'évolution des casiers refermés continue d'être suivie. Les collectivités tentent ensuite de les réintégrer dans le paysage en plantant des arbres.

Les déchets ainsi enfouis produisent, par réactions chimiques du biogaz, ainsi qu'un rejet liquide, appelé lixiviat. Ce produit est chargé en métaux lourds et autres substances nocives. Il est impératif de le traiter. Des puits assurent le pompage du lixiviat et des drains permettent de capter le biogaz issu de la fermentation des déchets. Le biogaz peut être valorisé pour produire de l'énergie ou être intégré dans le réseau, après avoir été purifié. S'il n'est pas valorisé, il est brûlé en torchère pour ne pas être rejeté dans l'atmosphère. En effet, il possède un fort pouvoir réchauffant car il est composé de méthane (CH<sub>4</sub>), mais aussi de l'azote (N<sub>2</sub>), de sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S) et de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### d) Acteurs et financements

##### **Les acteurs**

La gestion des déchets impacte et implique l'intégralité d'une société, avec ses acteurs publics et privés (fig.31)

Les producteurs et/ou détenteurs des déchets peuvent être des collectivités, des particuliers, des entreprises, etc. Ils sont tenus d'assurer, ou d'en faire assurer leur gestion, conformément à la législation. Ils en sont responsables jusqu'à leur élimination, même lorsque le déchet est transféré à un tiers pour traitement. La Responsabilité Élargie du Producteur (REP) peut obliger les producteurs, importateurs et distributeurs de produits et matériaux à pourvoir ou contribuer à la gestion des déchets qui proviennent de leur fabrication, selon l'article L541-10 CE. Cela est à l'origine des éco-organismes que nous détaillerons plus bas. Avec la REP, les producteurs doivent également concevoir leurs produits en limitant les impacts sur l'environnement, réduire les déchets après utilisation et informer le public sur les conditions de réemploi ou recyclage du produit.

Les communes ou groupement de communes sont responsables de la gestion des déchets des ménages. Les communes ou leurs groupements sont tenus d'assurer la

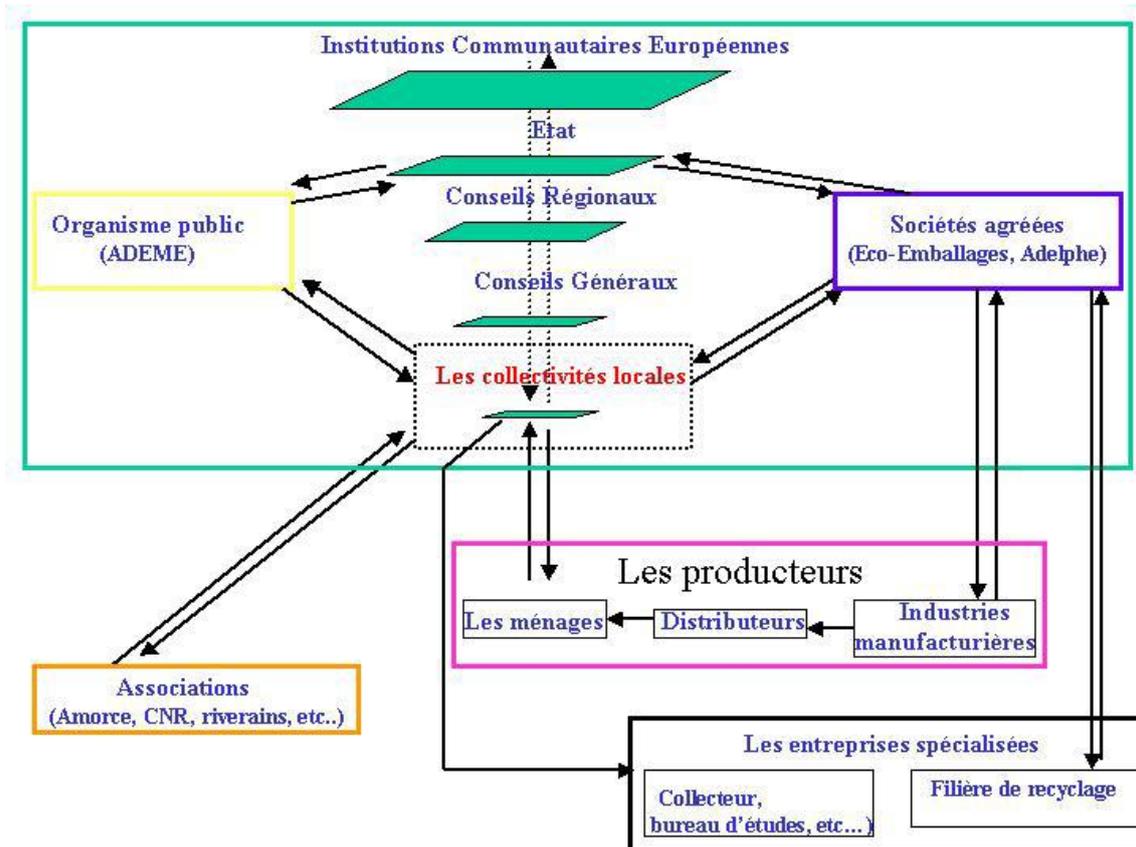


Figure 31 : Acteurs de la gestion des déchets. Source : Perrin Nicolas 2004

collecte et l'élimination des déchets ménagers, ainsi que celle des déchets non ménagers (déchets banals des commerces et des petites entreprises) qui peuvent être collectés et traités sans sujétions techniques particulières. La collecte et l'élimination des déchets non ménagers doivent faire l'objet du recouvrement de la redevance spéciale si la redevance générale n'est pas instituée par la collectivité. Les communes ou leurs groupements investissent dans les installations de traitement de déchets ménagers, installations qui peuvent recevoir des déchets banals sous certaines conditions (déchèteries, centres de tri, usines d'incinération, plates-formes de compostage...). Elle peut déléguer cette compétence à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comme les Communauté urbaine, Communauté de Communes, Syndicats mixte ou intercommunal, etc. La gestion peut alors être exercée en régie, c'est à dire que la collectivité assure elle-même la collecte et le traitement des déchets, par le biais de ses agents. Cette gestion peut également être confiée à un prestataire dans le cadre d'un marché public. L'entreprise privée assure alors pour une durée limitée la collecte et/ou le traitement des déchets ménagers et assimilés. Enfin, cette gestion peut être déléguée à une entreprise privée dans le cadre d'une délégation de service public. L'entreprise conçoit, réalise et exploite les installations, notamment de traitement.

Les entreprises privées assurent, pour le compte des collectivités en charge des déchets, les missions de collecte ou de traitement des déchets. Les fabricants d'équipements proposent à la commune tous les matériels, véhicules, infrastructures et équipements nécessaires à la gestion des déchets. Certaines d'entre elles interviennent par ailleurs en tant que prestataires privés auprès d'autres entreprises productrices de déchets, afin de les gérer et les traiter, selon la législation en vigueur. Il s'agit d'un véritable marché, car cela concerne toutes les entreprises considérées comme gros producteurs de déchets, qui ne sont pas nécessairement traités par la collectivité, ou encore les entreprises produisant des déchets dangereux. On retrouve également dans les entreprises privées tous les acteurs du recyclage, organisés en filières, pour l'achat et la transformation des matériaux une fois le tri effectué. Leur activité est liée au cours des matières premières. Ce secteur représente 2400 entreprises et 3400 établissements. On observe également des entreprises dans le secteur du réemploi et de la réinsertion, notamment pour les filières REP, comme les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E). Au

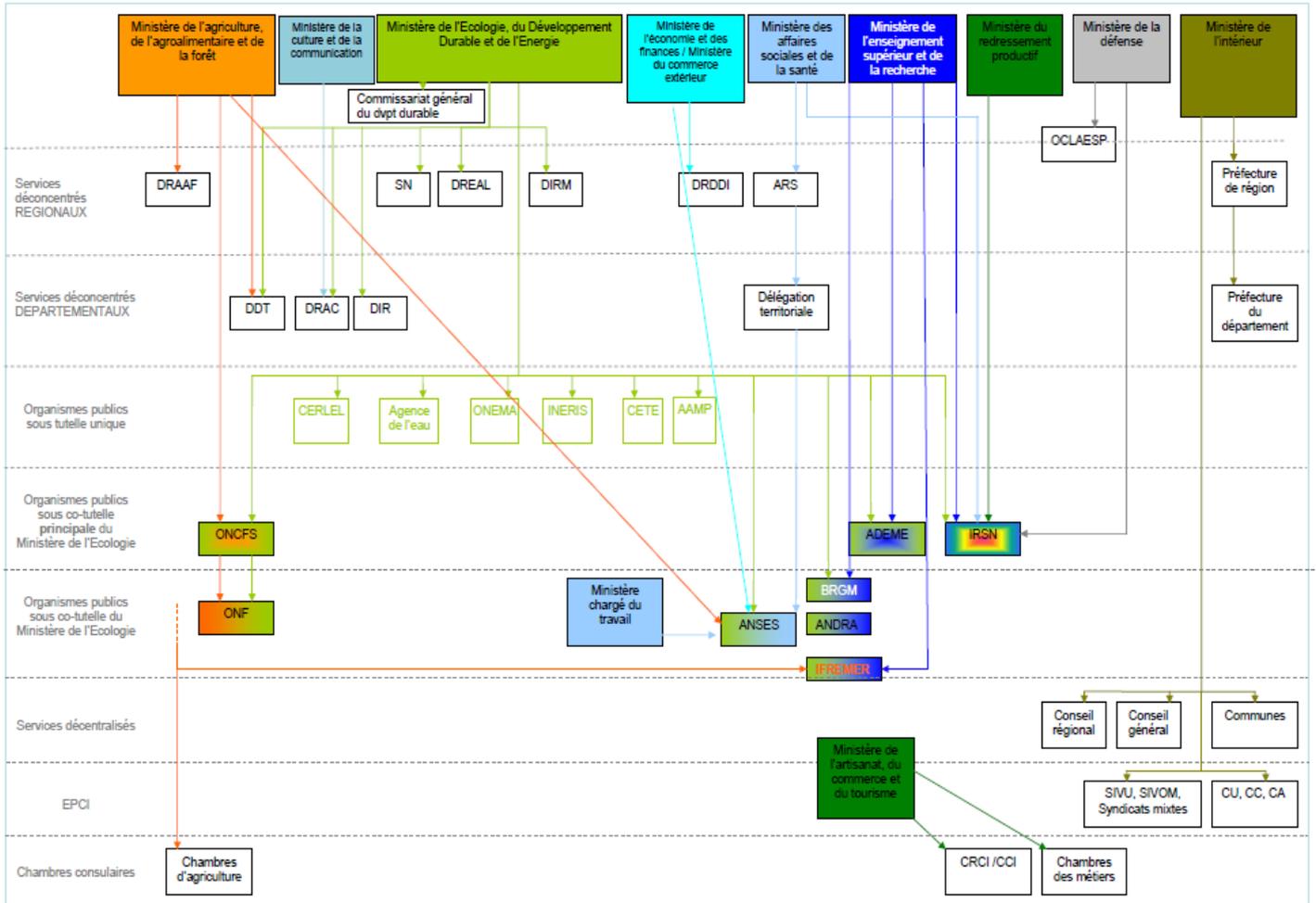


Figure 32 : Acteurs institutionnels. Source : Rudologia

total, en 2007, les éco-industries du déchet ont représenté 10 milliards d'euros d'activité et 66 000 emplois.<sup>14</sup>

Toujours du côté professionnel, de nombreuses fédérations, syndicats et regroupements d'intérêts regroupent les professionnels du secteur selon leurs activités. On peut citer Féderec, France Alu Recyclage, Ciemra, etc.

Dans le cadre de la filière REP, ont été créés des organismes agréés par l'Etat, les éco-organismes. Ce sont les représentant des fabricants qui organise pour eux la collecte et le traitement des produits en fin de vie qu'ils sont légalement tenus de gérer. On en trouve dans des secteurs comme le textiles, les équipements électroniques, les véhicules ou encore les emballages. Par exemple, Ecologic, l'un des éco-organisme qui collecte et traite les D3E se finance en partie grâce à l'écotaxe sur les appareils électriques.

On trouve également un bon nombre d'associations concernée par la gestion des déchets. Celles-ci peuvent être de défense de l'environnement, intimement liées à la problématique déchets, d'autres regroupent des acteurs pour défendre leurs intérêts. On peut citer Emmaüs, 60Millions de consommateurs, Les Amis de la Terre, la CNIID, l'Association des Maires de France, les Eco Maires, Envie, etc.

L'Etat assure principalement l'encadrement législatif et le contrôle de la légalité, tout en fixant les grandes orientations pour la gestion durable des déchets, en priorisant la prévention, la valorisation et la réduction des impacts sur l'environnement et la santé.

Les services déconcentrés de l'Etat appliquent alors les directives à leur propre niveau (fig.32). Le Préfet exécute la politique de l'Etat et en confie l'application à ses services décentralisés. Ses propres services assurent la tenue du fichier des négociants, courtiers et transporteurs par la route de déchets. La DREAL, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, développe la prise en compte des effets sur les milieux en accompagnant l'action de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et assure également l'instruction des demandes de transferts transfrontaliers de déchets. Les DRAAF, Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, sont amenées à réaliser des diagnostics énergétiques sur les exploitations agricoles et proposer des solutions comme la

---

<sup>14</sup> Etude du Boston Consulting Group réalisée en 2008 à la demande du MEEDDAT



méthanisation à la ferme à partir des biodéchets, solutions soutenues financièrement au niveau national. La DDPP, Direction départementale de la protection des populations, au niveau des déchets peut également s'occuper d'inspecter les ICPE. Les Agence de l'Eau et l'ONEMA, Office national de l'eau et des milieux aquatique, ont également leurs rôles dans les déchets et polluants aquatiques. On peut également citer le BRGM, l'ONF, l'IFREMER, l'ANDRA, etc.

L'ADEME, Agence de la maîtrise de l'eau et l'énergie, met en œuvre la politique de gestion des déchets dans les domaines suivants : la prévention de la production de déchets ; la qualité, la maîtrise des impacts environnementaux, en particulier la contribution à la lutte contre le changement climatique, la maîtrise des coûts et des risques sanitaires ; l'accompagnement des nouvelles filières (transfert de la gestion, des produits en fin de vie vers les fabricants et les distributeurs, collecte des déchets dangereux dispersés, déchets du BTP, ...) et le soutien des filières en difficulté (gestion biologique notamment) ; le soutien à l'ouverture des capacités nécessaires de traitement ou de stockage dans les zones où elles risquent de faire défaut ; le développement d'un réseau d'observatoires régionaux ; l'amélioration des connaissances et le soutien à l'innovation. La mise à disposition des compétences de l'ADEME au service des acteurs du terrain se fait au travers de ses outils méthodologiques et de ses missions d'animation, de sensibilisation, de communication, de conseil, d'expertise et de retour d'expériences. Des aides financières sont prévues pour encourager les opérations exemplaires ainsi que des programmes d'investissements prioritaires définis avec les collectivités territoriales dans le cadre de contractualisations régionales ou départementales.

Les départements sont responsables de la définition et de la mise en œuvre des plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Ce document de planification a pour objectif principal la réduction de la production et de la nocivité des déchets, tout en favorisant leur réemploi, recyclage ou valorisation. Il aboutit à un plan permettant une adéquation entre les capacités de traitement et les besoins d'élimination.

Les régions mettent en place le Plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux, qui incluent les déchets dangereux des entreprises et les déchets de soins.

# Financement du SPED

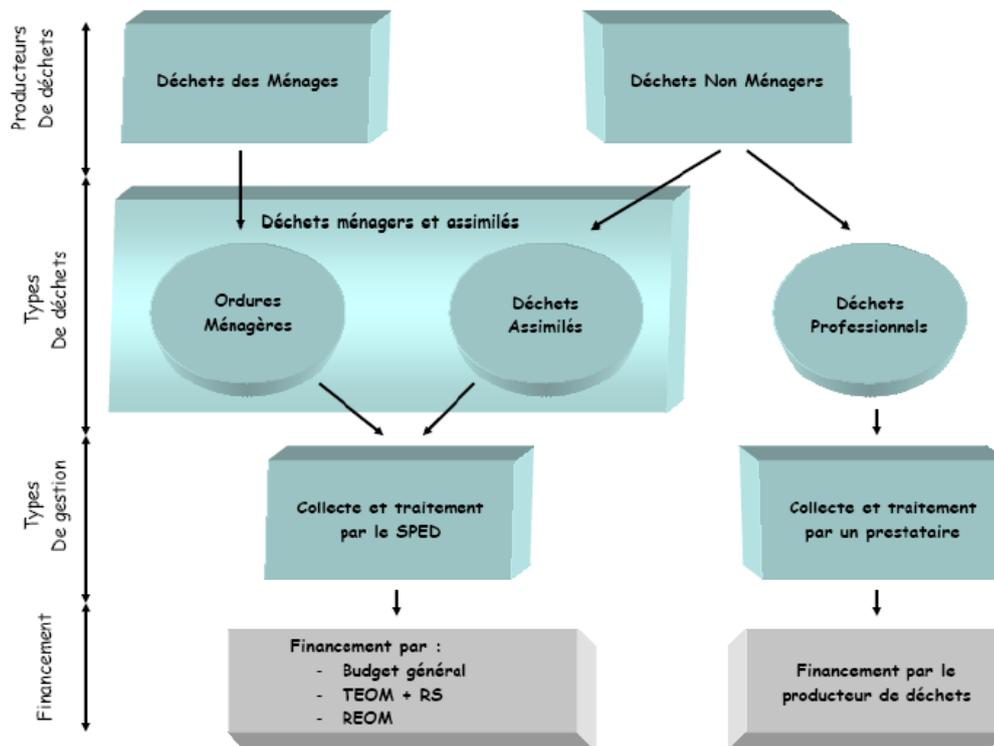


Figure 33 : Financement de la gestion des déchets. Source : Assises nationale de la gestion des déchets, Jura 2013.

Les chambres de commerces et d'industrie, des métiers et de l'artisanat et d'agriculture accompagnent leurs différents bénéficiaires dans la réalisation de diagnostics environnementaux, de démarches de mise en conformité, de recherches de filières déchets, etc.

L'Union Européenne permet un rapprochement des différentes législations nationales en créant les normes et réglementations à appliquer. Sa politique en matière de protection de l'environnement repose sur quatre principes : de précaution, de prévention, de correction des atteintes à l'environnement et pollueur - payeur.

### **Le financement**

Pour financer la gestion des déchets, différentes sources de recettes sont utilisées. Des subventions proviennent de la part de l'Etat, de l'ADEME, des agences de l'eau et des régions et départements, mais elles se font rares. Les recettes de commercialisation des produits et sous-produits du recyclage et de la valorisation contribuent également à financer l'enlèvement et l'élimination des déchets. Une partie provient des organismes agréés (éco-organismes), qui reversent une partie de leurs recettes aux collectivités

Le reste de la gestion des déchets est financée par la fiscalité ou la redevance due par le citoyen. Les collectivités ont trois types de recettes : le budget général, la TEOM, taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la REOM, redevance d'enlèvement des ordures ménagères (fig.33).

Les collectivités se finançant avec le budget général (14%) le font à travers les impôts locaux, sur les propriétaires fonciers et les entreprises (taxes foncières, d'habitation et professionnelle). Ce type de financement n'a pas de lien avec le service rendu aux citoyens.

La TEOM est facultative, mais elle est aussi la plus courante. Elle est due par tous les propriétaires, dans une logique fiscale, même s'ils ne sont pas utilisateurs du service de collecte. Le recouvrement de la taxe est géré par les services fiscaux, qui ensuite reversent l'argent à la commune. Il n'y a pas de lien entre la TEOM et le service rendu, elle est calculée en fonction de la valeur locative du bien. Elle est donc considérée comme peu équitable.

| Critères                                                | Taxe                                                                                  | Redevance                                                       |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Assiette                                                | Intégrée dans le calcul de la taxe sur les propriétés bâties                          | Calculée par la collectivité en fonction du service rendu       |
| Assujetti                                               | Le propriétaire d'un bâtiment, même s'il n'est pas utilisateur du service de collecte | L'utilisateur du service uniquement                             |
| Lien avec la production de déchets et la qualité du tri | Aucun                                                                                 | A définir : poids, volume, frais de transport, valorisation     |
| Calcul du coût                                          | En fonction de la valeur locative du bien                                             | En fonction de la production de déchets et de la qualité du tri |
| Recouvrement                                            | Par les services fiscaux                                                              | Par la collectivité elle-même                                   |

Figure 34 : Comparaison entre TEOM et REOM. Source : F. Musioldak

La REOM quant à elle est calculée en fonction du service rendu, à définir. Cela peut être lié au poids, au volume, aux frais de transports, à l'organisation de la collecte, à la valorisation. La REOM permet ainsi de couvrir l'ensemble des besoins financiers du service de gestion de déchets. Il s'agit même d'une obligation légale quant à l'équilibre du budget, les collectivités ne peuvent prendre dans leur budget propre des dépenses pour le service rendu. Seul un quart des collectivités a mis en place la REOM, car elle est plus difficile à mettre en place. De plus, le recouvrement de la redevance ne se fait plus par l'administration fiscale, mais par les services de la ville, qui peuvent observer des difficultés à ce niveau là (fig.34).

La redevance spéciale permet de financer la collecte des déchets assimilés aux déchets ménagers, c'est-à-dire ceux des entreprises, en les faisant participer financièrement.

La tarification incitative (TI) est l'application du principe pollueur-payeur dans le financement des ordures ménagères. Elle intègre le niveau de production des déchets pour facturer l'utilisateur, ce qui permettra de récompenser les comportements vertueux, et ainsi réduire les déchets. Cette tarification incitative peut être mise en œuvre dans le cadre d'une REOM ou d'une TEOM. Dans le cas de la REOM, la redevance incitative est composée d'une part fixe, couvrant les frais fixes et d'une part variable, liée à la quantité de déchets produits par chaque usager. Pour la TEOMI, la part fixe reste basée sur la valeur locative du bien, et la part variable (de 10 à 45%) est calculée par le produit de la quantité de déchet et d'un prix fixe au kilogramme. La tarification incitative a pour objectifs la modification des comportements des utilisateurs par le portefeuille. Ils seront invités à améliorer leurs gestes de tri, diminuer leurs quantités d'ordures et diminuer la fréquence des collectes.

#### e) Visions critiques et limites

Nous allons aborder ici quelques points concernant la gestion des déchets pouvant faire débat et soumis à controverses.

|   |                                                                                                  |
|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| • | Nombre d'incinérateurs en France (2011) : 127 (un tiers du parc européen)                        |
| • | Part des déchets municipaux incinérés en France (2009) : plus d'un tiers                         |
| • | Quantité annuelle de déchets non dangereux incinérés (2009) : 13,2 millions de tonnes            |
| • | Volume annuel de fumées rejetées dans l'atmosphère : 67 milliards de m3                          |
| • | Quantité annuelle de mâchefers produits : 3,3 millions de tonnes                                 |
| • | Quantité annuelle de REFIOM produits et mis en décharge : 500 000 tonnes                         |
| • | Rendement énergétique moyen des incinérateurs pour la production de chaleur :<br>30,4%           |
| • | Rendement énergétique moyen des incinérateurs pour la production d'électricité :<br>11,4%        |
| • | Rejets annuels de CO2 des incinérateurs français : équivalent en CO2 de 2,3 millions de voitures |

Tableau 3 : Les chiffres de l'incinération en France. Source : CNIID

## **Incinération**

En France se situent le tiers des incinérateurs européens. Cette filière s'est développée en partie grâce à un fort soutien politique. Il s'agit d'un mode de traitement très coûteux. Tout d'abord au niveau des investissements de l'infrastructure. De plus, avec l'évolution des normes de rejets, de nouvelles technologies de contrôles et traitements des fumées ont du être installées. D'un côté, cela a pu profiter au secteur industriel produisant ces équipements. Les tarifs d'achats de l'électricité produite par les incinérateurs sont très préférentiels, et des subventions sont accordées pour la production « d'énergie renouvelable ». Le CNIID, centre national d'information indépendante sur les déchets, s'est vu refusé toutes ses demandes de moratoire sur l'incinération.

La construction d'un incinérateur est à la charge de la collectivité, et est donc un engagement financier à long terme, en assurant à la fois les remboursements des prêts contractés, mais aussi l'entretien et le fonctionnement. De plus, cette vision à long terme a un impact sur la volonté de réduction des déchets effective. En effet, pour fonctionner, un incinérateur nécessite des matières à brûler, avec une quantité minimale nécessaire. Il y a une double irréversibilité : on peut arrêter définitivement les fours, mais pas réduire les quantités de déchets amenées ; Sa durée de vie, d'environ 20ans impacte les choix futurs de gestion des déchets. Il s'agit d'un paradoxe, car malgré une volonté de réduire les déchets et tendre vers le zéro déchet, il y a besoin d'une production minimale pour alimenter les fours.

Des risques environnementaux sont également présents. Avant 2002, il n'y avait, en France, pas de limitations de rejets pour les incinérateurs. Leurs émissions n'étaient pas contrôlées. En 2001, un scandale de contamination à la dioxine a éclaté en Savoie. Il y a eu contamination des troupeaux, des produits laitiers et de forts taux de cancers relevés. Dans le cas des incinérateurs, la réglementation ne concerne qu'une vingtaine de polluants (les dioxines, furanes et 9 métaux lourds), alors plus de 2000 molécules sont mesurées en sorties de cheminées. Les particules fines et ultrafines des fumées ne seraient pas complètement captées par les dispositifs en place, selon les opposants aux incinérateurs. Tous les rejets non captés finissent leurs courses loin des incinérateurs, transportés par le vent, et risquent d'être bio accumulés par l'Homme. Les mâchefers sont utilisés en sous-couche routière, nous l'avons vu. De nombreuses associations et



scientifiques se posent la question quant à leur supposé état inerte, et pensent que des percolations sont possibles.

Présentée par ses promoteurs comme de la valorisation énergétique et produisant une énergie renouvelable, ses détracteurs pensent le contraire, et s'interrogent sur le côté renouvelable de l'incinération. A la fois contrainte technique pour les exploitants et argument contre pour les opposants, l'incinération repose sur la combustion des déchets. Or, ceux-ci comportent une fraction non négligeable de déchets organiques, composés à 70% d'eau, donc avec un faible taux de combustion. Il est alors parfois nécessaire pour assurer une combustion complète de la booster avec des apports en combustible (gaz, fioul) ou recourir à plus de déchets plastiques. De plus, en cas d'arrêt des fours, l'allumage consomme énormément de combustible extérieur. Les émissions de CO<sub>2</sub> d'un incinérateur semblent également minimisées, différenciant du CO<sub>2</sub> fossile (provenant de la combustion des plastiques) et le CO<sub>2</sub> biogénique (provenant de la biomasse, donc dit renouvelable). Le CO<sub>2</sub> biogénique (50% du CO<sub>2</sub> d'un incinérateur) n'est alors pas comptabilisé dans les rejets, car il provient de la nature, et y retourne sous forme gazeuse. L'incinération contribuerait donc au réchauffement climatique. Il s'agit néanmoins de mettre ces rejets en comparaison avec les autres modes de traitements.

Considérant qu'il n'y aurait que 9% de ne déchets qui soient ni recyclable, ni réutilisable, ni compostables, et que 30% des déchets sont incinérés, une grande partie de nos déchets semble être détruite alors qu'elle pourrait être valorisé physiquement. Ces matières premières et l'énergie nécessaire à leur extraction et fabrication est appelée énergie grise des déchets, qu'il peut être difficile de voir disparaître par combustion.

### **Les normes**

Il existe de nombreuses limites aux normes et réglementations. En effet, elles cherchent à la fois à protéger les populations, la santé et l'environnement, mais elles peuvent nuire en partie au secteur industriel. On peut donc observer des batailles de lobbies débouchant sur des négociations concernant les taux de rejets acceptables par les différentes parties. De plus, les normes sont liées aux données scientifiques connues. Or la science découvre régulièrement de nouveaux cocktails chimiques et leurs impacts sur



la santé et la planète. Les normes évoluent donc à la même vitesse que la science, mais avec un temps de retard, le temps de leur création et de leur mise en place. Il peut être difficile d'accepter le fait qu'une norme indique que des rejets ne sont plus conformes suite à un changement de réglementation, alors qu'auparavant, il n'y avait, selon la loi, aucun risque de santé.

De plus, les travaux scientifiques et leur application dans la loi ne se fait généralement qu'après une constatation d'effets négatifs.

### **Déchet ultime et harmonisation**

De par sa définition, mentionnant les conditions techniques et économiques du moment, chaque collectivité peut avoir sa propre vision d'un déchet ultime, qui ne peut plus être valorisé. Cela va finalement dépendre des infrastructures déjà mises en place et des budgets consacrés à la gestion des déchets par une collectivité. Par ailleurs, selon une circulaire de 2002, le caractère ultime d'un déchet est considéré vis-à-vis du système global de collecte et de traitement et ne peut être estimé à l'entrée d'une décharge. Cela signifie que tout déchet arrivant en décharge est considéré comme ultime, et finira sa vie là, même s'il peut être valorisé d'une quelconque manière.

On observe donc des différences d'harmonisation à l'échelle du pays dans la mise en place de la gestion des déchets. Ces différences peuvent être au niveau de la notion de déchet ultime, des consignes locales de tri (liées aux infrastructures en place), des modes de financement et de tarification, etc. Cela peut entraîner des incompréhensions, des questionnements, des erreurs de tri et du mécontentement de la part des usagers du service.

### **Taxe incitative**

Ce modèle de financement est avant tout un choix politique, permet d'assurer dans tous les cas la collecte et le traitement. Il est au stade de l'expérimentation depuis quelques années, dans des collectivités différentes (milieux ruraux, urbain, avec TEOM ou REOM). Les résultats sont globalement positifs, sans être encore (hélas) révolutionnaires. Dans les faits, le volume des OMR diminue, mais celui du recyclage



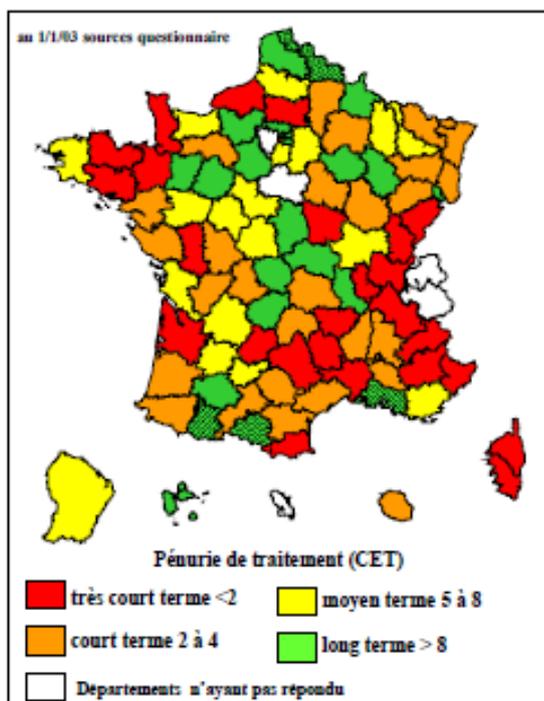
augmente. Il s'agit donc principalement d'une meilleure application des consignes de tri. Un fort développement du compostage en parallèle permet par contre de considérablement améliorer ces résultats. Du côté financier, les diminutions pour la collectivité et donc l'utilisateur ne sont pas évidentes et parfois peu significatives. Les ordures restent malgré tout produites, même si elles se dirigent vers d'autres flux, qu'il faut collecter et traiter. De plus, plus de la moitié des charges d'une collectivité pour les déchets sont des charges fixes, la réduction des tonnages n'entraîne alors qu'une faible baisse des coûts. Par ailleurs, le suivi et le traitement des données de ce mode de financement a des coûts qu'il faut également prendre en compte. Autre point important, la taxe incitative ne s'attaque pas à la cause du problème : réduire les déchets à la source, en ciblant, entre autre, les emballages, l'obsolescence ou la consommation.

Dans ce modèle, nombreux sont ceux estimant que des utilisateurs souhaitant réduire leurs factures aient des comportements inciviques, en réalisant des dépôts sauvages de leurs ordures. Les expérimentations en cours montrent que cela est très infondé, et que ces gestes soient anecdotiques.

### **Enfouissement**

Il existe plus de 250 sites d'enfouissement en France. Les déchets y sont acheminés par voie routière, augmentant le trafic routier sur le site, entraînant nuisances sonores et visuelles pour les riverains. En augmentant la taille des décharges, les transports viennent de plus en plus loin pour y déverser leurs ordures. Une fois vidés dans les casiers, les déchets sont compactés pour réduire leur volume et favoriser la fermentation des matières organiques. Cela peut entraîner des odeurs et départs de feux. De plus, les déchets légers risquent de s'envoler, s'ils ne sont pas bloqués par les filets anti-envols. Les lixiviats quant à eux sont collectés et traités par les stations d'épuration, elles-mêmes soumises à controverses quant à leur réelle efficacité. Les barrières de protection actives et passives permettant d'éviter les infiltrations ont des durées de vie et d'efficacité méconnues après 30 ans. Bien que les biogaz produits par la décomposition des déchets soient captés par les installations, une partie, en surface, s'échappe malgré tout dans l'atmosphère, contribuant au réchauffement climatique. Les limites quant aux normes et celles quant aux délais entre les preuves scientifiques et impacts sanitaires suspectés ont également leur place dans le cas de l'enfouissement. Par ailleurs, nous

Carte 1 : Pénurie de capacités de traitement des déchets en France



Source et réalisation : Rapport de l'instance d'évaluation de la politique du service public des déchets ménagers et assimilés

Si l'ordure qui dore dans les champs fait or qui dure dans les allées citadines, l'odeur de l'ordure dure là où l'or dort », Laporte, D. 1978. *Histoire de la merde*, Bourgois.

sommes en situation de pénurie des capacités d'enfouissement des déchets en France. Une partie non négligeable des sites de stockage sont en capacité maximale, et il est compliqué de trouver de nouveaux sites, notamment de la réticence des populations. On peut également constater une modification importante et durable du paysage par l'installation d'un CET.

## 2) Perceptions du déchet

De nombreuses disciplines étudient le domaine des déchets et permettent d'obtenir des éléments de base qui nous permettent d'appréhender leurs aspects techniques, financiers, réglementaires, environnementaux, etc. Il apparaît donc essentiel pour une connaissance complète sur les déchets de traiter la question de façon transversale, faisant intervenir l'interdisciplinarité.

On peut tout d'abord établir un parallèle entre déchet et cadavre. Ces deux mots ont la même origine latine : *cadere* signifiant choir, tomber. On peut également établir des relations entre le cercueil et la poubelle, le corbillard et le camion-benne, l'ensevelissement et la décharge, la crémation et l'incinération, l'embaumement et le déchet œuvre d'art, la décomposition et le recyclage.

De la même manière, on peut faire un parallèle entre déchet et excrément. Les excréments peuvent être considérés comme l'archétype du déchet, le déchet originel. Ils sont innommés et innommables, contraires à la bienséance et nous renvoient au repoussant, l'obscène, l'abject. Pourtant, Freud nous rappelle que l'enfant, dans ses premières années, n'a ni dégoût ni honte vis-à-vis de ses excréments. Il en est même plutôt fier, et ils permettent son auto-affirmation par rapport aux adultes. C'est par l'éducation qu'apparaît ce rejet et ce refoulement des pulsions coprophiles.

Les sécrétions font référence à ce qui est caché, tenu secret, qui ne se fait pas en public. Le déchet est dissimulé, et la psychanalyse cherche à le démasquer, le montrer au grand jour. En lui-même, le déchet n'est pas un objet obscène, il le devient.

Par rapport au corps social, la ville et l'industrie, les déchets sont le revers de la croissance et de la productivité, ils en sont l'image en négatif. Le déchet industriel est

« Si on croit qu'on jette des  
ordures, il n'en est rien :  
l'ordure est constituée au  
contraire par le fait d'être jeté »  
Lhuillier, D. ; Cochin, Y. 1999.  
*Des déchets et des hommes*,  
Desclée de Brouwer.

l'envers de la production. Mais il en est aussi le symbole de l'activité, la mémoire de la production et de la consommation. Une société sans déchets pourrait être considérée comme sans mémoire.

Le déchet est toujours relégué aux frontières, aux extrémités. Il est aux marges du corps, de l'habitation mais aussi de la ville, où vivent les marginaux.

Comment le déchet est devenu phobique ? Par quelle construction mentale le déchet est-il produit ? Le vécu, l'éducation et le système de valeurs sociales participent à ces représentations. Comment sommes-nous passés de l'hygiène à l'hygiénisme et l'hygiène sociale ?

Le déchet apporte de façon générale un sentiment de rejet, de répulsion. Mais on peut observer également de l'attraction pour celui-ci.

#### a) Rejet du déchet : hygiénisme et au delà

Par le passé, la majorité des populations vivait en milieu rural, monde dans lequel les déchets étaient essentiellement organiques et ainsi valorisés, que ce soit par les animaux ou les humains. En ville, où l'on s'entassait, la proximité des déchets était relativement bien supportée : les rues du Moyen-âge accumulaient excréments humains et animaux, ainsi que les déchets d'activité humaine et économique. Avec le modèle de ville Haussmannien à Paris, qui fut suivi également en province, les mots clés sont propreté, ordre et beauté. Le déchet doit donc disparaître de la ville, et être relégué à la périphérie. On peut parler de non-ville<sup>15</sup>. En parallèle, on observe un certain discours sur l'insalubrité de la campagne, ainsi qu'une peur du naturel dans la bourgeoisie. En effet, une répulsion vis-à-vis du corps, et notamment du ventre, du bas-ventre, des organes et des fonctions physiologiques.<sup>16</sup> Renié, l'excrément devient alors le non-moi. Avec les travaux de Pasteur et l'existence des microbes, le courant hygiéniste se développe, soulignant les risques sanitaires du déchet et des ordures, et réclamant un monde aseptisé, pasteurisé. Le microbe, organisme invisible, fait peur et envahit l'imaginaire social. Parmi les sources effrayantes de microbes, on compte les corps en

---

<sup>15</sup> Laporte, D. 1978. *Histoire de la merde*, Bourgois.

<sup>16</sup> Guerrand, R.H. 1985. *Les lieux. Histoire des commodités*, La Découverte.



décomposition et les excréments en stagnation. C'est ainsi que des solutions comme les fosses septiques étanches et régulièrement vidangées, le tout à l'égout, le cycle des immondices, la boîte à ordures et l'incinération prennent le pas sur une volonté sociale et économique de recyclage, de récupération et d'économie de matières.

On remarque que ce qui touche au déchet est systématiquement caché, oublié, refoulé ou encore éloigné. Et cela l'est à la fois sur le plan physique et sur le plan mental. Le déchet est un objet de la nuit, de l'ombre. Le réseau d'égout est souterrain, ne voit pas la lumière du jour. Les travailleurs du déchet, éboueurs, vidangeurs, fossoyeurs effectuent leurs besognes quand le soleil est couché, ou bien pas encore levé. Les ordures quant à elles sont enfermées dans des boîtes hermétiques, opaques et étanches, que l'on transporte au loin, sans même savoir où cela termine.

Avec la ville d'Hausmann, on rase les taudis et habitats modestes, afin d'obtenir de larges boulevards, bordés par de grands immeubles bourgeois. La façade est belle, l'apparence est soignée, mais derrière les murs, dans la cours, l'arrière-cour ou au sous-sol se trouvent les *utilités*, pour se débarrasser des déchets solides et liquides.

Pour les riches et le bourgeois, les classes populaires et laborieuses sont également des menaces de l'hygiène publique. On parle de « classe malpropre », qu'il faut « décroter, désempuantir ». Ainsi, ces classes populaires sont rejetées vers la banlieue, qui permet à la fois de calmer la peur des microbes et du désordre. Car la saleté est subversive, avec elle, on observe l'anarchie et l'absence de morale. C'est l'évolution de l'hygiène physique vers une hygiène sociale et morale.

Pour organiser la collecte des déchets, les municipalités cherchent à utiliser une main d'œuvre gratuite. L'objectif est double : on peut à la fois évacuer « l'ordure et le vagabond, les puanteurs de l'immondice et l'infection sociale »<sup>17</sup>. Les mendiants, les vieillards, les prisonniers pourraient, grâce à ce travail d'utilité sociale rembourser ou compenser leur coût à l'égard de la collectivité. Le mépris pour l'ordure et celui qui s'en occupe remonte à loin. Dans la Rome antique, l'esclave du pot de chambre, le *lasanophorus* était le serviteur du plus bas rang. En Inde, le *banghi*, celui qui nettoie les latrines, vide les poubelles et balaie la rue, fait partie de la caste des Intouchables. On

---

<sup>17</sup> Corbin, A. 1982. *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles*, Aubier.

« la propreté est uniforme..., monotone, ennuyeuse, transparente. Elle nie toutes les odeurs, sauf la sienne propre qui est fade, insipide. La propreté fait le vide autour d'elle, elle est pauvre, sans histoire, sans vie, impersonnelle... Elle résulte d'une répression de tout ce qui serait force de vie, jaillissement, désordre, sensualité, odeurs fortes. Tout est clair, net, sans ombre. L'incertitude est exclue, rien ne bouge, tout est en place. C'est limpide. Cette propreté perversie, exagérée, centrée sur elle-même, devient malsaine. Les espaces aseptisés, blafards, monotones, vides, propres, sont des tombeaux. On préserve sa qualité physique, peut-être, mais au détriment de ce qui fait la vie... Les produits de nettoyage sont toxiques ; ils polluent, salissent les rivières... La propreté est rassurante, sécurisante. Elle est défensive. C'est un filtre précis, un peigne fin. La propreté est intolérante, elle exclut toute ce qui n'est pas elle... La propreté est une asphyxie, comme la mort »

G. Heller

peut observer des situations similaires dans de nombreux pays, où les minorités ethniques sont en charge des tâches ingrates. De nos jours, les métiers d'éboueur, de balayeur sont souvent mal vus, déconsidérés et victimes de moqueries.

De manière générale, tout ce qui est organique est sujet, de façon naturelle à la décomposition et la putréfaction. La peur de ce phénomène est liée à celles du corps, et donc à la peur ancestrale de la mort. On peut également l'analyser comme une désintégration du moi. Pourtant, cette désagrégation est intégrée dans le cycle naturel et permet de créer et de participer à de nouvelles vies. Pourtant, on garde dans l'imaginaire collectif cette notion de tout ce qui se décompose meurt. Autrefois, la putréfaction en lien avec la chaleur et l'humidité étaient source de miasmes et de germes mortels. Depuis, la science a permis d'éclaircir la vérité.

Le sens de l'odorat a un rôle d'alerte par rapport au sale et à la putréfaction. Ce qui est sale sent mauvais et est source de maladies. C'est également le sens animal, celui du désir, de l'appétit et de l'instinct, que la bienséance réprime. La bourgeoisie a toujours cherché à s'éloigner des odeurs des paysans, des prolétaires, de pauvres et des travailleurs des déchets, ou encore des Noirs ou des malades. De nos jours, une forte odeur corporelle est encore mal perçue. Il faut être propre, on se désodorise, on lutte contre nos sécrétions, on se parfume pour faire disparaître nos fragrances.

Les animaux des déchets et de la décomposition sont eux aussi des mal aimés. Que ce soit les mouches, les vers, les larves, les rats, les poux, les cochons, les boucs ou les punaises, ces animaux ont des histoires et croyances dans lesquelles ils sont un fléau pour la société. Ils inspirent des comparaisons, des expressions et des éléments de vocabulaires très imagés et péjoratifs.

### **Les TOCs de la propreté**

La propreté du corps est l'un des troubles obsessionnels compulsifs dans nos sociétés, par le dégoût de nos sécrétions corporelles (urines, selles, menstruations, salive, sueur, etc.) et de la salissure du corps. On lutte alors contre par le rite du lavage, utilisant savons et produits désinfectants, notamment des mains. La phobie du contact du corps étranger, du toucher est présente. La saleté représente également le flou, le vague, non



toléré dans la notion de propreté. C'est un des aspects du perfectionnisme, qui peut-être lui-même lié à du narcissisme.

Les rituels et préceptes religieux ont joué un rôle important dans cette vision de la propreté. La saleté sont associées les notions de péché et de souillure. Elle quitte alors le domaine du profane pour entrer dans celui du sacré.

Cette propreté sur et dans nos corps se traduit aussi dans nos vêtements, ou notre alimentation, comme le porc, animal impur dans la religion musulmane, ou la chaine du froid. On cherche à se protéger de tout ce qui pourrait pénétrer dans notre corps et le contaminer, VIH, amiante, radiations, pesticides, etc.

Le logis peut aussi être source de TOCs, où la maison constitue une citadelle de la propreté. Dans la maison du prolétaire, le modèle de la femme au foyer, enferme l'épouse dans un rôle de ménagère. Les pratiques et les instruments se multiplient et se modernisent pour garder toujours sain son foyer. Nettoyer son chez soi peut être une tâche quotidienne, à recommencer toujours. Le blanc est la couleur de la propreté et de la pureté. On le retrouve dans nos draps, nos cuisines, salles de bain et toilettes.

Enfin, la propreté de la ville est aussi un élément majeur parmi les préoccupations des communes. Le balayeur est maintenant remplacé par des brigades motorisées, équipées des dernières technologies en matière de nettoyage. Les déjections canines, les graffitis, les urineurs sont des problématiques à traiter et nettoyer. On peut néanmoins se demander, dans l'espace public si l'on ne salit pas parce que d'autres nettoient ? Et si personne ne le faisait, salirions nous autant ?

#### b) Désir et consommation

##### **Garder ou jeter**

Notre rapport aux objets peut être très différent d'un individu à l'autre. Garder les objets est signe d'attachement, tandis que les jeter de détachement. L'attachement est lié à une valeur affective, voir à un fétichisme. Nostalgiques et romantiques sont bien souvent très conservateurs. Dans le rejet, on peut trouver un sentiment très mitigé, accompagné de regret ou de doutes. On trouve dans nos maisons des pièces ou espaces (greniers,

« Le zéro-déchet peut même effrayer, en échappant aux lois communes de l'humanité ; le test de panique viscérale, repris dans *La Baleine blanche* de Jacques Lanzmann en témoigne : M. Lormel, psychiatre, invitait certains clients chez lui, à la campagne, dans une maison sans wc. Lorsqu'ils allaient se soulager dans la nature, il se munissait d'une pelle à long manche et se planquait derrière un buisson. À peine l'excrément était-il tombé dedans qu'il la retirait, subrepticement. Le client cherchait partout, à terre et même jusque dans ses pantalons, le gros ou le petit caca. Son absence provoquait en eux des troubles du comportement. »

BERTOLINI Gérard. *Le déchet, c'est les autres*. Eres.

débarras, caves) qui jouent un rôle de sas, qui donnent un sursis à l'objet, mais surtout un sas de décompression psychologique.

Jeter peut être perçu comme perdre une partie de soi, de son histoire. Cela peut également être un moyen pour effacer, oublier quelque chose. Par ailleurs, une intense activité de ménage-nettoyage-vidage permet souvent de faire la même chose dans sa tête, d'y voir plus clair, dans son foyer et dans son esprit.

### **Accumulation**

La boulimie alimentaire est reliée, selon les psychanalystes à la mélancolie ou des états dépressifs. On peut observer de pareils comportements dans la soif d'achat, de possession et d'acquisition. Les achats compulsifs ou impulsifs sont plus liés à la consolation d'un état dépressif qu'à de la consommation. Ils sont une réponse à des frustrations. Les achats compulsifs sont souvent cachés, car acquis honteusement, et jetés de façon impulsive. Le boulimique ne ressent pas l'état de satiété, mais il cherche à calmer cette faim dont il ignore le sens. Il cherche à combler des manques affectifs, d'occupation, etc.

Le déchet peut parfois avoir le sens d'un trop, d'une source de débordements. Il y a gâchis, dilapidation. Celui qui dépasse les interdits, transgresse ce que la société condamne, le fait par défi. Le déchet est alors débauche, l'ordure l'orgie et le luxe se transforme en luxure.

#### c) Obsolescence des produits

Nous le savons bien, derrière chaque produit acheté, il y a une usine de fabrication, des transports, du stockage, des recherches, des emballages. L'achat d'un produit implique donc, à une échelle globale, des coûts qui peuvent être sociaux et/ou environnementaux. Certains peuvent être évidents, mais d'autres bien moins connus. Citons brièvement les ressources non renouvelables extraites, les émissions de gaz à effet de serre, les conditions salariales et humaines dans les pays en développement, la destruction d'écosystèmes naturels ou encore la production de déchets dans le cas d'un remplacement.



Afin d'augmenter leurs capitaux, les entreprises cherchent à vendre toujours plus de produits. Cependant, une fois son public cible équipé, comment continuer à écouler ses stocks ? L'obsolescence est l'une des solutions pour pousser à la consommation de biens. On peut considérer qu'il s'agit d'un des effets pervers de la société de consommation. Cette stratégie peut malgré tout être dangereuse pour l'image de l'entreprise la mettant en place, si le consommateur remarque la non-durabilité des produits. Au delà d'un complot des industriels, il s'agit surtout d'un phénomène mettant en œuvre des applications techniques mais aussi des comportements psychologiques, qui permet de maintenir un niveau de consommation régulier.

Du côté des définitions, l'Ademe en propose trois. L'obsolescence fonctionnelle, dans laquelle le produit ne correspond plus aux usages attendus, que ce soit pour des raisons techniques, réglementaires ou économiques. L'obsolescence d'évolution est liée quant à elle au fait que les produits ne correspondent plus aux envies des consommateurs, qui souhaitent un nouveau produit. L'obsolescence programmée est un stratagème cherchant à réduire sciemment, dès la conception, la durée d'usage d'un produit, pour des raisons de modèle économique.<sup>18</sup>

Les consommateurs rencontrent alors différents types d'obsolescence. D'un point de vue technique et technologique on peut trouver :

- Des produits indémontables (colles, multitudes de vis, éléments cassant en cas de démontage, etc.) ;
- L'impossibilité de réparation, faute de pièces détachées adéquates ;
- L'incompatibilité des produits, par l'obsolescence logicielle. Notamment rencontrée dans l'informatique, avec des logiciels demandant toujours plus de ressources ;
- La politique des services après-vente, conseillant de privilégier un achat neuf plutôt qu'une réparation, du point de vue financier et temporel ;
- L'accessibilité au détriment de la qualité, les produits d'entrée de gamme permettent à tous les consommateurs d'acquérir des biens, mais sont bien moins résistants et durables ;
- La réglementation, obligeant un changement de technologie (TV numériques), ou interdisant des produits dangereux ;

---

<sup>18</sup> <http://ademe.typepad.fr/files/dur%C3%A9e-de-vie-des-eee.pdf>



- La politique marketing, invitant le consommateur à acheter le dernier produit en promotion ;
- L'écologie, peut-être teintée de greenwashing, invitant à acheter la dernière technologie, moins consommatrice ou polluante.

Des ressorts psychologiques sont également en place lorsqu'il s'agit de consommer et de renouveler ses biens. Bon nombre de produits sont remplacés avant même de subir une obsolescence technique (panne, incompatibilité, etc.). Pour exemple, un téléphone portable est changé en moyenne tout les 18 mois. L'effet de mode est particulièrement important. Nos produits sont des porteurs d'images et nous nous identifions aux images qu'ils renvoient. Ils sont le reflet de nos modes de vie, de nos façons de penser. On peut à la fois identifier la marque à nous-mêmes, ou bien s'identifier à la marque, en se cachant derrière ce qu'elle peut représenter. Les entreprises l'ont bien compris. A travers la publicité, elles développent leur image et placent derrière elles des valeurs. Posséder un certain type d'objets revient alors au fait d'appartenir au groupe ayant les mêmes produits. Cet effet de mode pousse également le consommateur à se démarquer en obtenant la toute dernière nouveauté, l'objet le plus à la mode, lui permettant d'attirer les regards et envies des autres. Cela le met dans une position dominante et lui apporte un sentiment de différenciation, d'être unique. L'attrait pour la nouveauté est également l'un des éléments qui pousse à renouveler ses produits. Nous sommes dans une société technologique, dans laquelle l'innovation est présente partout, est devenue à la mode. Nous innovons d'ailleurs dans tous les domaines, le travail, l'éducation, l'art ou encore la politique. De plus, l'innovation est souvent confondue avec la nouveauté (de façon volontaire de la part des publicitaires, de façon subie de la part des consommateurs). L'attrait pour les nouveaux produits serait d'ailleurs, selon l'Ademe, la première cause de non-réparation des biens.

Certaines marques ont par ailleurs fait du produit jetable leur business. Comme l'entreprise française Bic, célèbre pour ses stylos, rasoirs et briquets à usage (presque) unique. Sa devise est simple, solide et pas cher. A côté de cela, la vaisselle jetable, les appareils photos jetables (presque démodés), les mouchoirs en papier, les couches, les nappes en papier, les piles, les emballages et les sacs plastiques<sup>19</sup> remplissent nos

---

<sup>19</sup> Il existe également les e-mails jetables, solution contre le spam.



poubelles. Ils sont généralement plus simples à fabriquer, moins coûteux, plus simples à acheter, non rechargeables, peu durables et faciles à jeter. Selon S. Latouche<sup>20</sup>, les êtres humains auraient une propension particulière à la dépense et au gaspillage. Celle-ci est actuellement alimentée par la pub, mais le jetable serait né aux Etats-Unis dans un système basé plutôt sur la durabilité et le non gaspillage. Pour le consommateur, il s'agit très souvent du choix de la facilité, souhaitant s'épargner le fait de devoir laver, ranger ou entretenir le produit. Le prix, très faible, favorise l'acquisition de ces produits. Le plastique est bien souvent la matière du jetable. Il fut en Europe, au sortir de la guerre, un gage de modernité, et l'est actuellement dans les pays en développement. Les barquettes alimentaires et les sachets individuels débarquent dans nos supermarchés et le consommateur s'habitue à ces produits à usage unique, basé sur la praticité et l'hygiène. Il s'agit d'un gain d'efficacité et une promotion de la propreté. Le plastique est maintenant de plus en plus remplacé par du dégradé, du compostable, à base de fibres végétales. Mais le geste et le principe du jetable restent bien ancrés.

#### d) Sociologie du déchet et rudologie

##### **Rudologie**

La rudologie est la science étudiant les déchets. Elle a été créée par un géographe, Jean Gouhier. Il s'agit d'analyser et de caractériser l'organisation d'un système économique et social à partir de ses rejets et de ses déchets. « Montrez moi ce que vous rejetez et je comprendrai qui vous êtes et comment vous travaillez ». Jean Gouhier, dans les années 80 a observé et analysé objectivement un certain nombre de poubelles familiales d'un échantillon diversifié. Celui lui a permis de mettre au point une radioscopie des poubelles domestiques françaises. Il a pu mettre en évidence des indicateurs sur les comportements et conditions de vie des habitants. Au delà de données importantes pour une meilleure gestion des déchets et une maîtrise rationnelle des rejets de la part des collectivités, les apports de cette science sont importants dans le domaine social. En analysant des critères comme le poids moyen des poubelles, la variété des matériaux

---

<sup>20</sup> Serges latouche, *Bon pour la casse, les déraisons de l'obsolescence programmée*. Ed : Les liens qui libèrent, 2012-10-03, 100 pp.

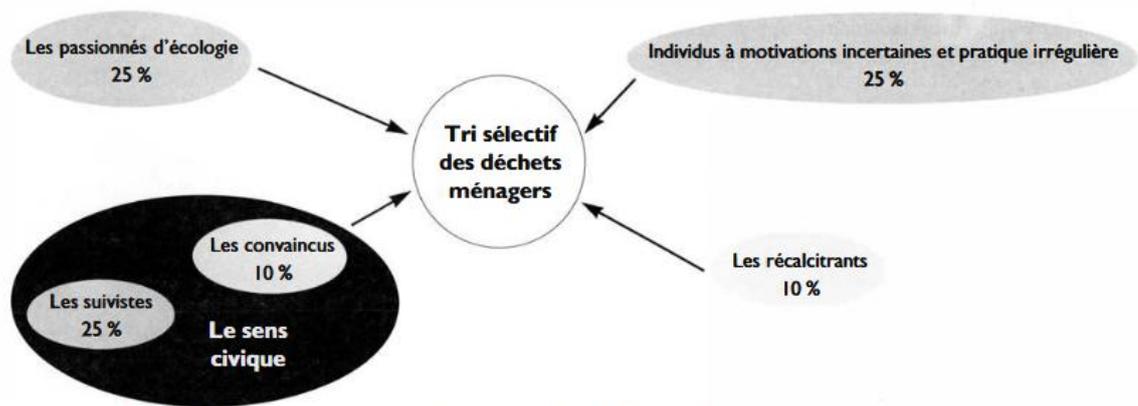


Figure 35 : Typologie des comportements face au tri sélectif (Source : Crédoc)

jetés, les variations hebdomadaires, mensuelles et annuelles, on peut déterminer des profils types de producteurs de déchets. Il transparaît alors dans cette radioscopie une échelle sociale à mettre en parallèle avec les autres sciences sociales. Quatre grandes familles ressortent de cette étude : la poubelle de l'abondance et de la fantaisie, des beaux quartiers, sans contraintes financières ; la poubelle du choix possible, variée mais sans extras, des habitats individuels aisés ; la poubelle du nécessaire, plus maigre et uniforme, provenant des immeubles collectifs et des petites maisons individuelles ; la poubelle de l'indispensable, des faibles revenus et des démunis.

Toujours grâce aux apports de la rudologie, la poubelle peut révéler des espaces sociaux à différentes échelles. Tout d'abord au niveau de la famille, elle permet de mettre en évidence les différents comportements au niveau des principales fonctions domestiques : comment mange-t-on, s'habille-t-on, s'informe-t-on, s'occupe-t-on, etc. On peut également en déduire des éléments comme l'attraction pour la modernité ou la consommation traduit sur une échelle de valeurs : refus d'achat, achats indispensables, achats utiles nécessaires, achats plaisirs et achats de prestige recherché. Au niveau temporel, de nombreuses informations sont également déductibles. Comment se passe le quotidien, les variations hebdomadaires ou mensuelles, les irrégularités dans le programme, les fêtes et les saisons. Du point de vue géographique, on peut observer des différences entre ruraux et urbains. Et au niveau mondial, on peut déterminer le niveau et la forme de développement économique du pays : pays bien avancés, pays développés, pays en cours de développement et peu développés. Les déchets apportent également des données historiques sur la vie des populations. Il permet en outre de se rendre compte des activités économiques, artisanales et industrielles. Pour l'énergie par exemple, à l'ère de la traction animale les déchets étaient organiques, puis les cendres et mâchefers ont fait leur apparition à l'ère de la vapeur et du charbon, et nous nous retrouvons maintenant avec des déchets radioactifs et des déchets dans l'espace.

### **Conscience citoyenne**

On a observé ces dernières années une naissance d'une conscience citoyenne envers l'environnement (fig.35). Par rapport aux déchets, une certaine demande sociale s'est créée suite à des articles de presse concernant le transfert de déchets dangereux des pays de l'OCDE vers des pays en développement. C'est bien souvent en Afrique que se



retrouvaient nos déchets toxiques ou radioactifs. Les législations des pays se sont fermées petit à petit pour refuser ces déchets. Ceux-ci sont alors partis vers l'Europe de l'Est et d'Amérique Latine. De plus, les installations d'enfouissement en France laissaient à désirer, et l'opinion réclamait des évolutions dans le secteur des déchets.

Une étude annuelle du CREDOC sur les conditions de vie et aspiration des français, montre, dans sa partie environnement, que la population estime à 70% bien connaître les problèmes environnementaux. Néanmoins, on peut s'interroger sur ces réelles connaissances et la notion d'opinion. Les rumeurs et clichés concernant les déchets ont la peau dure et sont tenaces. Des cas isolés deviennent rapidement la norme. On peut citer en exemple des poubelles de tri mélangées par les éboueurs avec les ordures ménagères, qui justifient chez certains leur absence de tri sélectif. Il s'agit d'un exercice particulièrement compliqué pour les collectivités, dans sa communication, pour éviter les *a priori* particulièrement difficiles à combattre. Lors de grèves d'éboueurs, on remarque également de fortes contestations de la part de la population, réclamant que quelque chose soit fait pour lutter contre cette pollution olfactive et visuelle s'accumulant sous leurs fenêtres. Mais il ne suffit que les ordures disparaissent du champ visuel pour qu'elles soient traitées.

La gestion des déchets, est, au même titre que l'eau ou l'électricité, un service public du quotidien. Les collectivités locales garantissent ces comforts domestiques modernes. Mais l'usager et le citoyen, est devenu, petit à petit un consommateur et un client, parfois très exigeant. Impact de la société de consommation ou privatisation des services, les origines de cette évolution sont multiples. Mais, dans le contexte de la gestion des déchets, les politiques publics donnent relativement peu d'informations. L'opinion se forge donc par les associations de protection de l'environnement ou de consommateurs, et les médias. L'augmentation des coûts est, de manière générale, très mal perçue. Et, particulièrement complexe pour les déchets, elle est difficile à expliquer. D'autant plus que la population a l'impression de faire sa part en faisant le tri sélectif chez soi, et même en amenant les verres aux containers. Il y a une certaine schizophrénie dans les comportements, entre le consommateur qui achète des produits sureballés et qui, en tant que citoyen, se plaint de devoir trier. Entre l'usager souhaitant une fréquence plus élevée de ses collectes et le contribuable découvrant sa

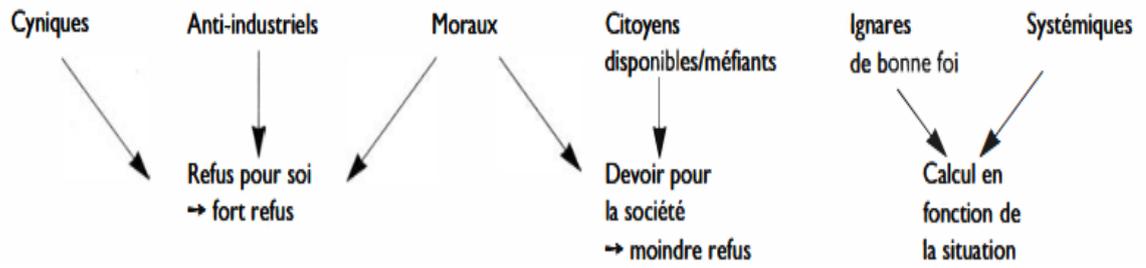


Figure 36 : Socio-profils vis-à-vis de l'enfouissement industriel. Source : Groupe 7

facture augmenter.

## **NIMBY**

Le phénomène NIMBY, pour Not In My BackYard, signifiant « pas dans mon jardin » est de nos jours de plus en plus fréquent et est médiatisé depuis les années 60. Il s'agit de l'opposition de populations riveraines à l'extension ou à la nouvelle implantation d'une installation d'une entreprise, aéroport, éoliennes, etc. Les déchets, suscitant le rejet, ne sont pas épargnés par ce phénomène, et les centres d'enfouissement, incinérateurs et autres usines de recyclage sont rarement bien vues par les populations. Selon les acteurs concernés le NIMBY peut être tantôt le symbole d'un égoïsme individuel et des collectivités locales concernées, refusant d'assurer des coûts liés à des services communs ou d'entreprises, dont la dynamique pourrait profiter à l'ensemble de la communauté. Il peut également s'agir d'une réponse légitime de la part des citoyens, qui exigent un maintien de leur qualité de vie et d'environnement (fig.36). Il s'agit de conflits d'intérêts ou de combats d'opinion selon la nature des projets et de ses acteurs. Ces derniers sont toujours quatre : le promoteur du projet, les riverains, l'autorité publique, qui être pour et/ou contre, selon les échelons et les médias. Le NIMBY se développe en une succession d'étape identifiée. Tout d'abord la rumeur, concernant un potentiel projet. Puis le refus lié au sentiment d'injustice. Viennent ensuite la recherche d'informations des riverains, concernant le projet et comment s'y opposer, et sa médiatisation, afin de parler de la cause. Une phase de lobbying apparait, ayant pour objectif de convaincre les autorités et l'opinion publique. Enfin, une phase d'affrontement, avec des manifestations, revendications et pétitions. Pour finir, une négociation et une résolution peuvent prendre forme. Elle se doit de respecter le système de valeurs locale et faire appel au transculturel. Eventuellement, un accompagnement peut avoir lieu pour conserver un climat apaisé et serein.

Différentes causes expliquent ce phénomène. Evidemment, il s'agit tout d'abord d'une incompréhension entre les différents acteurs, qui ont une vision différente du projet. Pour les promoteurs, il s'agit d'un moyen et d'une réalisation, pour les riverains, une modification imposée de leur environnement et pour les autorités publiques, un évènement à prendre en compte parmi tous ceux de leur action politique. Ce syndrome



est par ailleurs un conflit de proximité, lié à la possession de son territoire environnant. Le projet imposé risque de porter atteinte au cadre de vie, aux valeurs des biens et aux intérêts particuliers. Dans un même temps, il y a sentiment de dépossession pour les riverains : ils n'ont pas été interrogés et leurs avis ne sont pas pris en compte. La perte de confiance dans le pouvoir politique et décideur peut aussi se retranscrire dans une telle lutte. Les risques et l'incertitude liés à l'installation rendent méfiantes les populations, qui préféreraient ne pas voir une telle installation près de chez eux. De plus, les événements passés, avec les nombreux scandales qui ont pu éclater peuvent créer une inquiétude pour les riverains, qui vont alors s'opposer au projet. Par ailleurs, la population va éprouver un sentiment de menace. Le projet va devenir une offense. Réelle ou non, elle va faire émerger un conflit. S'il finit par se réaliser, la spoliation des intérêts va s'accompagner d'une humiliation, de la honte des vaincus. De plus, la méconnaissance du terrain, de l'histoire, des valeurs et la culture du lieu par les promoteurs augmente l'incompréhension. Ceux-ci risquent ensuite, obnubilés par leur projet, de déclarer leurs opposants comme irrationnels, sans prendre en compte l'existence de systèmes de pensée différents.

Pourtant, le phénomène NIMBY peut sembler être relié à quelques paradoxes. Les risques sont plus étudiés que jamais, et relativement bien connus et maîtrisés, mais la peur du risque augmente en même temps que la défiance envers les spécialistes. Les procédures de diffusion et les droits liés à l'information sont dès plus importants de nos jours, mais la population continue de demander plus de transparence, avec une participation de sa part plutôt faible. De plus, les lois et réglementations sont de plus en plus strictes, mais la demande en protection est également toujours en croissance.

On peut distinguer plusieurs enjeux sociétaux à la résolution de conflits de type NIMBY. Il s'agit alors de se questionner tous ensemble sur l'articulation entre la solidarité locale et la solidarité globale, sur l'échelle la plus à même de respecter l'intérêt général. Mais aussi sur les notions entre le territoire commun et la propriété privée. Cela peut aussi permettre un fonctionnement meilleur de la démocratie moderne, en mettant en place des instruments permettant d'intégrer les avis citoyens à des projets sociétaux. Et accessoirement, maintenir la paix et le dialogue social.

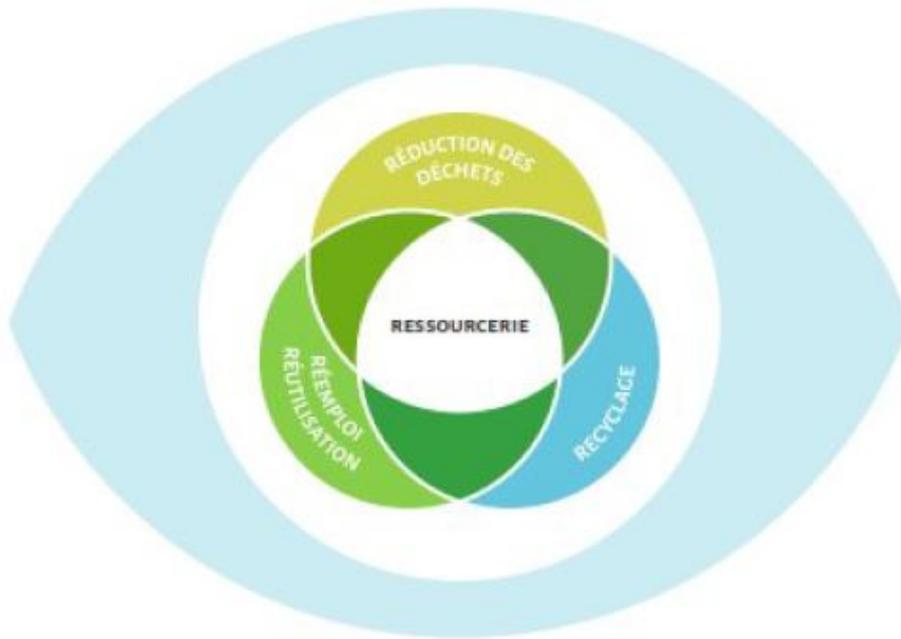


Figure 37 : Une ressourcerie. Source : Réseau des ressourceries.



Figure 38 : Les activités de la ressourcerie. Source : Réseau des ressourceries.

## **II) DES RESSOURCERIES ET DES HOMMES**

On trouve aujourd'hui des ressourceries et recycleries dans toute la France (fig. 37). Un français sur quatre habite dans une commune couverte par un service de ressourcerie. Néanmoins, tous n'en connaissent pas l'existence, ou alors connaissent la structure, sans savoir qu'il s'agit d'une ressourcerie. Au cours des 15 dernières années, ce concept s'est fortement développé, porté à la fois par des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et des collectivités territoriales ayant une démarche éco-citoyenne de la prévention des déchets. Les mots clés de ces structures associatives sont la réduction, le réemploi et le recyclage des déchets, visant à traiter à la source la problématique de la surproduction d'ordures. Il s'agit dorénavant d'une priorité partagée par l'Etat et les politiques publiques, ce qui permet le partenariat entre ces entités.

Les ressourceries sont donc une solution écologique car elles permettent de donner une nouvelle vie à des objets abandonnés, sans nécessiter de nouvelles matières premières et évitant l'accumulation de déchets. De plus, ces structures, par leur côté associatif, n'ont pas de but lucratif et permettent à la fois la création d'emplois locaux et de contribuer à l'intérêt général d'un territoire. Dans la pratique, elles ont quatre activités principales : collecter les objets, les valoriser et le revendre. La dernière activité est la sensibilisation à l'environnement, qui se fait en parallèle des trois précédentes (fig.38).

Les ressourceries font donc partie d'une économie plurielle, du tiers secteur, en s'articulant à la fois dans une économie de marché, à travers la vente et les contrats, dans une économie de redistribution, à travers la réinsertion sociale et professionnelle, et dans une économie solidaire, à travers l'implication citoyenne et les services à la collectivité.

### **1) Activités de la ressourcerie**

#### a) Collecte

L'activité d'une ressourcerie repose sur le don régulier d'objets. Ce sont des objets du quotidien, qui ne sont plus utilisés mais en état de fonctionnement ou réparables, qui sont recherchés.



Voici les différents types d'objets qui peuvent être récupérés :

- Mobilier : Tables, lits, canapés, bureaux, chaises, armoires ou étagères, etc.
- Electroménager et informatique : cafetières, four micro-ondes, gazinières, télévisions, bouilloires, ordinateurs, appareils de chauffage, etc.
- Textiles, linges et chaussures.
- Ustensiles de cuisine, vaisselle, équipement de salle de bain, produits de ménage, etc.
- Matériel scolaire, culturel, sportif : vélos, livres, DVD, cahiers...
- Matériel de jardin, outils, pots de fleurs
- Matériels de construction (évier, douches, fenêtres...), quincaillerie.
- Matériaux divers : bois, métal, carton, etc.

Les objets peuvent être collectés directement chez les particuliers qui contactent la ressourcerie. Après une prise de rendez-vous, la structure se rendra au domicile pour la récupérer les dons des objets inutilisés, mais qui peuvent obtenir une nouvelle vie. Ils seront remis à la vente et donc à nouveau disponibles pour d'autres personnes. Il est également possible de traiter avec des professionnels et des collectivités.

L'apport volontaire sur le site de la ressourcerie est également important. Les usagers amènent directement les objets qu'ils souhaitent donner dans les locaux. En général, cela est fait en même temps qu'un passage en boutique, permettant de réduire les déplacements.

La récupération peut également se faire via des bornes ou en déchèterie, suite à un accord avec le syndicat traitement des déchets.

Certaines ressourcerie se décident de se spécialiser et de ne collecter que certains types d'objets. On a les exemples des friperies, uniquement pour les vêtements, ou bien l'électroménager ou encore le vélo.



## b) Tri et pesée

Afin d'avoir un suivi et une vision plus précise de l'activité des pesées sont effectuées. L'intérêt est de savoir quels type d'objets sont récupérés, en quelle quantité, ce qui se vend, combien de temps l'objet a été stocké et à quel moment il est vendu pour pouvoir adapter l'offre et le fonctionnement de la structure.

Chaque objet qui entre est donc pesé et étiqueté. Ceci assure son suivi jusqu'à sa vente.

Grâce à ce suivi des chiffres sont rendus disponibles sur la réduction de la quantité de déchets enfouis. Tout ceci est utile pour se rendre compte de la viabilité et de l'intérêt du projet.

Les objets sont systématiquement triés pour deux raisons principales. Il s'agit tout d'abord de différencier les objets encore utilisables de ceux qui ne le sont plus et qui vont être orientés soit au recyclage, soit à l'enfouissement.

- en fonction de l'organisation du lieu de stockage: pour répartir les objets selon le type ou ce qui va être appliqué sur eux (nettoyage, réparation, réemploi, réutilisation)

## c) Valorisation

Pour s'assurer que les objets donnés auront bien une seconde vie en trouvant un nouvel acquéreur, ils sont valorisés.

On distingue différents niveaux de valorisation :

- la remise en état (nettoyage, peinture, etc.)
- la réparation (de meubles, vêtements, vélos, électroménagers, etc.)
- la customisation (modifiant l'apparence de l'objet)
- le détournement (consistant à modifier l'usage premier d'un objet).

La valorisation peut s'avérer être une bonne entrée pour sensibiliser et intégrer les bénévoles aux activités en organisant des ateliers. Ceux-ci peuvent être l'occasion de transmission de savoirs faire pratique en développant le « faire soi-même » et l'écologie pratique.



#### d) Vente

L'objet ne fait que passer dans une ressourcerie, son voyage se poursuit, suite à sa vente. Il peut y avoir un ou plusieurs points de vente selon le contexte d'implantation et les possibilités. Le magasin est le lieu qui va être identifié par le grand public comme étant la ressourcerie. Le rôle qu'il joue en termes d'image et de communication est important. Il se veut réfléchi, organisé et optimisé pour l'accueil du public, la valorisation des objets présentés et la cohérence du projet.

Généralement, les prix pratiqués dans les ressourceries sont bas. Ils peuvent dépendre de l'état de l'objet, des choix stratégiques (produit d'appel, rareté ou abondance de l'objet).

Les objets ne pouvant pas être vendus par la structure (non valorisables, trop abîmés, trop démodés, invendables) sont orientés vers les bonnes filières de recyclage.

#### e) Sensibilisation à l'environnement

La sensibilisation est une démarche transversale à l'ensemble de l'activité ressourcerie. C'est un travail qui permet d'informer, de communiquer, d'expliquer, et de rendre clair et compréhensible le rôle et les activités remplies par une ressourcerie.

Les objectifs visés sont :

- augmenter la connaissance et la conscience des consommateurs en ce qui concerne les enjeux autour de la consommation et la production de biens.
- encourager et accompagner un choix écologique dans les pratiques liées à la consommation de biens.
- acquérir de l'autonomie en s'appropriant des techniques de bricolage et en échangeant des savoirs pratiques en tout genres (réparation mécanique, couture, etc.) qui permettent d'allonger la durée de vie des objets.
- favoriser l'entraide et le partage de proximité.

La sensibilisation s'adresse à tous. A l'équipe elle même qui peut toujours améliorer ses pratiques, au donneur et à l'acheteur, ainsi qu'aux bénévoles. Tous peuvent alors se



faire messenger et communiquer sur les enjeux (écologiques, sociaux et économiques) du don d'objet et du réemploi.

Afin de répondre aux objectifs décrits ci-dessus, des pratiques sont bonnes à développer en fonction de différents publics et de l'imagination des personnes qui peuvent les animer :

- enfants et adolescents: ateliers pratiques, créations de petits objets en matières recyclées, jeux de rôles, etc.
- adultes : ateliers pratiques, conférences, communication en tout genre, formations, etc.
- pour tous : visites de structures en lien avec les déchets (sites d'enfouissement, de tri, déchetteries), événements festifs, , etc.

### **Informations transmises**

Des informations chiffrées sur la quantité de déchets détournés de l'enfouissement, la quantité de déchets valorisés, l'impact sur le territoire en terme d'emploi, de création de lien social.

La ressourcerie est un support idéal de réflexion sur la consommation de biens produits.

#### f) Activités de fonctionnement

Un certain nombre d'activités annexes peuvent se développer en fonction des structures.

Des réunions sont nécessaires pour la coordination de l'équipe. Ces rendez-vous sont l'occasion de s'occuper de l'organisation du temps de travail, l'échange d'informations sur l'activité principale et les activités annexes, les prises de décisions et les choix stratégiques, la répartition des tâches, les activités de fonctionnement (entretien des outils, ménage...), la cohésion de l'équipe, la gestion des conflits.

La ressourcerie peut s'organiser selon différents formats (association, équipe d'insertion), selon des thématiques (vélo, électronique, matériaux).

### NOMBRE DE RESSOURCERIES PAR RÉGION

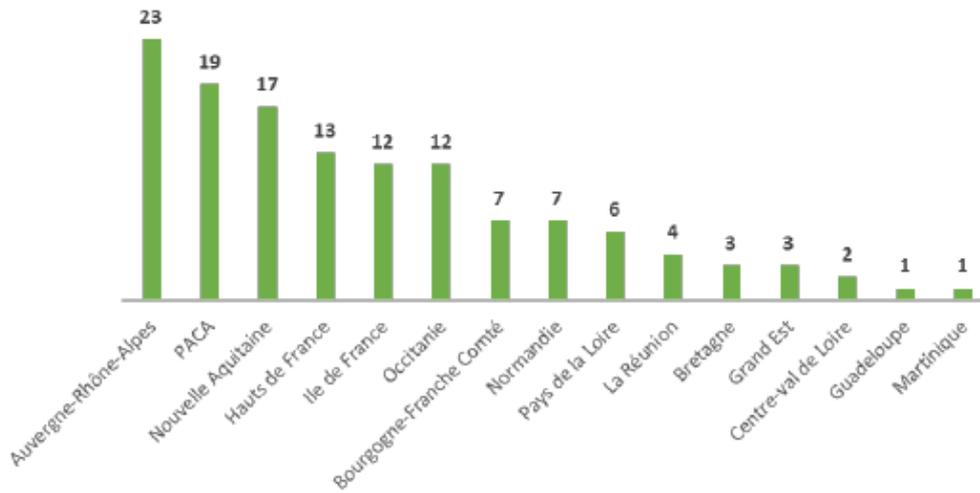


Figure 39 : Répartition des ressourceries par région. Source : Le réseau des ressourceries.

## 2) Un réseau des ressourceries

Créé en 2000 par 7 ressourceries de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie, ce réseau compte aujourd'hui plus de 130 membres à travers la France (fig.39). Sous forme associative, il regroupe des spécialistes du réemploi et de la réutilisation des objets, afin de créer un groupement professionnel. Son objet est donc de regrouper, mettre en relation et synergie, professionnaliser, développer, représenter, défendre les intérêts ou encore former ses adhérents. Chaque ressourcerie adhérente reste néanmoins autonome dans sa prise de décision et son fonctionnement.

Parmi ses principales actions, on peut trouver la promotion du concept des ressourceries, la mise en réseau avec différents acteurs, le groupement de compétences, moyens et services, la promotion de la notion de prévention des déchets auprès des politiques publiques, la recherche dans le secteur de l'ESS, la formation ou encore l'aide à la création de nouvelles structures.

### a) Charte du réseau

Tous les adhérents du réseau des ressourceries signent une charte regroupant les trois grands principes concernant le développement de leurs activités.

La protection de l'environnement par la réduction des déchets et par la mise sur le marché de biens valorisés ayant un fort bénéfice environnemental. Le premier des principes est bien environnemental. Cela les différencie notamment d'Emmaüs, dont l'objectif principal est social. Il s'agit en priorité de contribuer à la transition en proposant des solutions concrètes à la problématique déchet, tout en permettant une consommation plus responsable. Pour cela, différentes pratiques sont à mettre en place. Il s'agit alors d'entrer dans une démarche de développement durable avec priorité à l'Homme et à l'Environnement. Les ressourceries cherchent également la valorisation de l'ensemble du gisement des déchets encombrants issus des ménages et des collectivités, et ceux d'activités économiques. Pour mettre en place cela, elles développent différents partenariats techniques et financiers afin de permettre de les valoriser en priorité par Réemploi et Réutilisation. Pour bien montrer que la protection



de l'environnement est au cœur de leurs activités, les ressourceries communiquent par et sur leurs actions environnementales. En cela, elles tentent de promouvoir les comportements permettant de protéger l'Environnement, de diminuer la production des déchets et la consommation d'énergie.

Le deuxième principe est plutôt économique, prônant le développement d'une économie solidaire qui donne priorité à l'Homme sur le capital. Pour cela, les ressourceries ont pour objectif de viser comme finalité le service plutôt que le profit, en satisfaisant équitablement les intérêts de tous les acteurs. Dans un but de développement local, les membres du réseau contribuent à la dynamique du territoire en créant de l'activité et en participant à créer des emplois pérennes et durables. Faisant partie de l'Economie Sociale et Solidaire, ces structures ne mettent pas de côté l'aspect humain. Pour cela, elles peuvent chercher à faciliter l'insertion des personnes défavorisées (publics peu qualifiés, handicapés, etc.). De plus, le côté humain est privilégié sur le capital, notamment dans la répartition des revenus issus du travail. Il s'agit également, par ce principe, de favoriser le marché de l'occasion, en le rendant plus attractif.

Le troisième pilier vise quant à lui la coopération dans la transparence pour la mise en place d'un service de proximité pour la prévention des déchets. Il s'agit donc évidemment de coopérer avec les autres membres du réseau, afin de leur partager ses propres savoirs, savoir-faire, compétences et difficultés. La concurrence entre les différentes structures du réseau est donc exclue. Cette non-concurrence est d'ailleurs élargie avec les différents partenaires et interlocuteurs, afin de favoriser la complémentarité et la concertation entre ces acteurs. Les relations avec les autres réseaux de l'ESS et de la protection de l'environnement sont évidemment soignées, au niveau local, national et international. Les résultats, les actions et les différents indicateurs économiques, sociaux et environnementaux sont régulièrement évalués et communiqués de façon synthétique et pédagogique pour des raisons de transparence et d'amélioration continue.

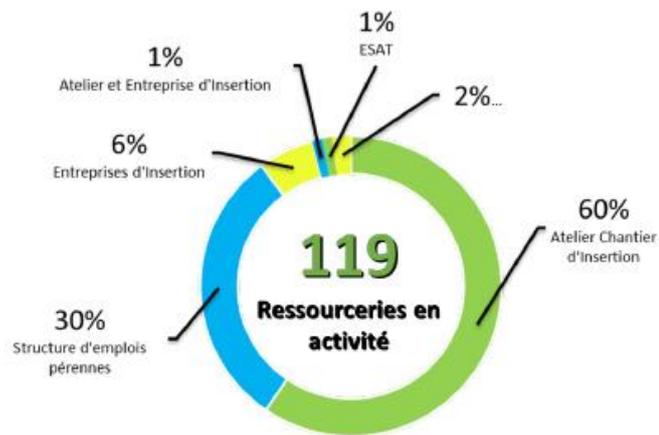


Figure 40 : Structuration sociale des ressourceries. Source : Réseau des ressourceries.

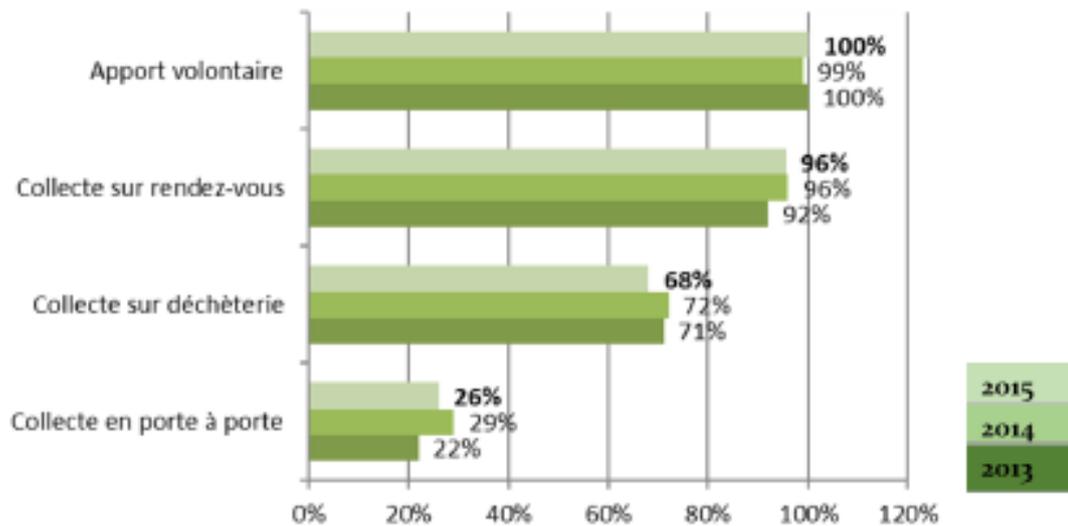


Figure 41 : Proportions des modes de collecte des ressourceries. Source : Réseau des ressourceries.

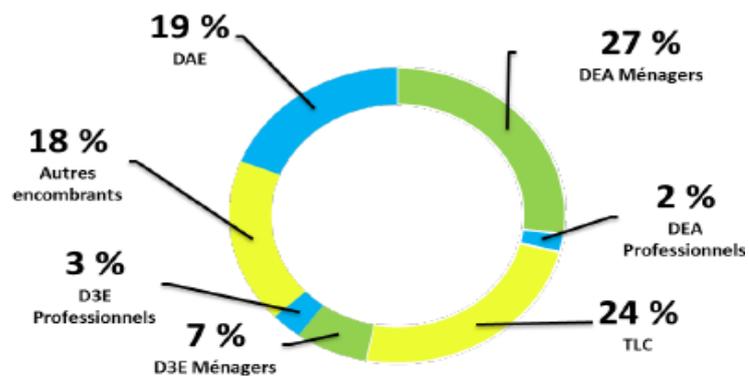


Figure 42 : Répartitions des déchets collectés. Source : Réseau des ressourceries.

## b) Caractéristiques et statistiques

On peut trouver des ressourceries du réseau dans 15 des 18 régions françaises. L'Auvergne Rhône Alpes en compte désormais 23, avec le développement de six nouveaux adhérents depuis 2013.

Les ressourceries du réseau sont majoritairement sous forme associatives, bien qu'il en existe quelques unes faisant partie des collectivités territoriales, et une fondation. Une ressourcerie sous statut coopératif est à l'étude. Certaines d'entre elles disposent d'agrément spécifiques, qui leur permettent de réaliser des actions d'insertion professionnelle. Environ 60% des membres du réseau sont des ateliers chantier d'insertion et 30% des structures d'emplois pérennes, c'est-à-dire sans agrément (fig.40).

Sur le plan des ressources humaines, les ressourceries contribuent à créer 2867 salariés, dont 75% d'insertion et 18% de contrats à durée indéterminée. Elles ont en moyenne une dizaine de salarié dans les structures d'emplois pérennes, et une quarantaine dans les ateliers chantiers d'insertion.

Grâce à leurs finances propres, les ressourceries arrivent partiellement à s'autofinancer. Pour les structures d'emplois pérennes, il est de 61% et en augmentation. Il varie entre 28 et 94%. Les ateliers chantiers d'insertion ont un plafond d'autofinancement limité à 30%, et est en moyenne de 29%.

Le chiffre d'affaire moyen d'un magasin de ressourcerie, par son activité de vente d'objets est de 82000€, celui des ventes totales (ensemble des boutiques et matériaux) d'une structure est de 126000€.

L'ensemble du réseau a collecté, en 2015, 33618 tonnes de déchets, soit en moyenne, 349 tonnes (fig.41). Elles collectent majoritairement des déchets d'éléments d'ameublements (mobilier), soit 92t chacune en moyenne, des textiles linges et chaussures, soit 76t chacune et des déchets d'équipements électroniques, soit 31t chacune (fig.42).

Du point de vue de la valorisation, ce sont 94% des objets qui vont être orientés vers une filière de valorisation. Plus de la moitié (51%) est envoyée au recyclage, et 43% sont réutilisés ou réemployés (fig.43).

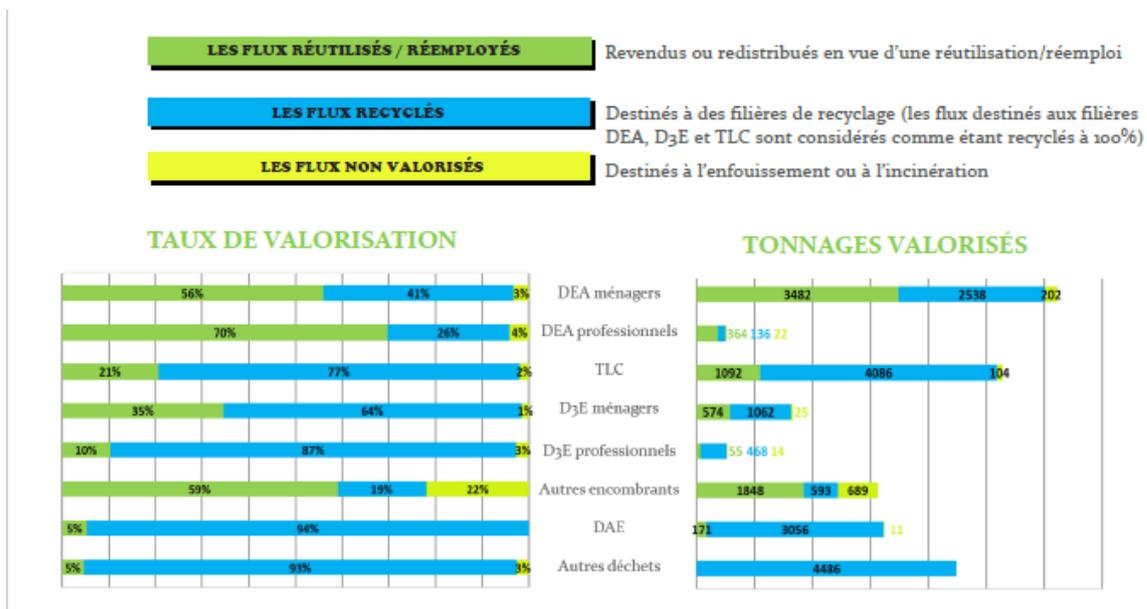


Figure 43 : Valorisation par les ressourceries. Source : Réseau des ressourceries

| Zone Rurale                                                             | Zone Urbaine                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accès pour la clientèle en voiture                                      | Accès possible en transports en commun                                                   |
| Distances de collectes importantes, nécessité de réaliser des tournées. | Bibelots et petits objets                                                                |
| Clientèle bricoleuse                                                    | Problématique de la collecte / livraison en ville (bouchons, taille du véhicule, étages) |
| Peu d'électroménager récent                                             | rayon vélo important                                                                     |
| Peu de vélos, ne se vendent pas.                                        | Ateliers de création prisés                                                              |
| Mobilier ancien, bois massif                                            | Facilité pour mobiliser des bénévoles                                                    |
| Important rayon extérieur, bricolage, évier.                            | Mobilier moderne, type Ikea                                                              |
| Rayon brocante important                                                |                                                                                          |
| Poêles à bois présents                                                  |                                                                                          |
| Place de stockage relativement importante                               |                                                                                          |

Tableau 4 : Comparaison entre ressourceries en milieu rural et urbain. Source personnelle.

Il existe 153 magasins dans le réseau des ressourceries, comptant en moyenne près de 10000 clients par an. C'est le textile qui représente le plus grand chiffre d'affaire, soit 23% des ventes. Le mobilier et la vaisselle, les cadres et bibelots représentent respectivement 22% et 16% des ventes. Le panier moyen d'un acheteur en ressourcerie est de 9€.

On peut analyser ces données financières par rapport aux caractéristiques des magasins. Par exemple, la surface moyenne d'un magasin est de 310m<sup>2</sup> (allant de 30 à 1820m<sup>2</sup>), ce qui équivaut à un chiffre d'affaire moyen de 257€ par m<sup>2</sup> par magasin. De même avec les heures d'ouvertures : les magasins sont ouverts 1000h par an, soit 21h par semaine, ce qui fait un chiffre d'affaire de 119€ par heure d'ouverture. De la même manière, chaque tonne valorisée équivaut à 1600€ de chiffre d'affaire.

Concernant la sensibilisation, il peut être compliqué d'analyser toutes les formes que cela peut prendre. Néanmoins, ce sont près de 3000 actions qui ont été réalisées par le réseau en 2015, pour 850 000 personnes. Cela comptabilise les visites de ressourceries, les stands et expositions, les animations, les ateliers et les conférences.

### **3) Différents modèles de ressourceries**

#### a) Localisation

La localisation d'une ressourcerie influence énormément sa façon de fonctionner. En effet, selon sa situation géographique, la clientèle pourra être différente, les dons d'objets variables, l'obtention d'un local facilitée ou bien les collectes seront plus ou moins aisées (tableau 4).

Ainsi, lors de la création d'une ressourcerie, il est très important de s'interroger sur son emplacement et les activités souhaitées.

#### b) Modèle économique

Le modèle économique est également important. Nous l'avons vu dans les différentes caractéristiques du réseau, certaines ressourceries peuvent être sous un modèle de

| Insertion                                                                                                                                                                                                                                                             | Emplois pérennes                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Equipe de grande taille<br>Contrats d'insertion et encadrants en CDI<br>Travail de gestion d'équipe important<br>Turnover important<br>Ressourcerie = activité support<br>Peu de bénévoles<br>Accompagnement des salariés en insertions<br>Problématiques d'addiction | Equipe restreinte<br>CAE-CUI, Services civiques et quelques CDI<br>Forte conscience environnementale<br>Militantisme environnemental important<br>Nombreux bénévoles<br>Bénévolat de la part des salariés |

Tableau 5 : Comparaison entre ressourceries en insertion et ressourcerie d'emplois pérennes. Source personnelle.

| Valorisation importante                                                                                                                                                                                                                                                  | Pas de valorisation                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Besoin de rentabilité par ailleurs<br>Recours à des subventions important<br>Souvent sous modèle d'insertion<br>Objets plus chers<br>Public plus aisé, plus urbain<br>Image positive auprès du public<br>Travail valorisant pour les employés<br>Valorisation artistique | Peu de travail sur les objets<br>Taux d'objets envoyés au recyclage plus important<br>Quantité d'objets valorisé plus important<br>Travail de manutention important<br>Objets à prix réduits |

Tableau 6 : Comparaison entre les différentes pratiques de la valorisation des ressourceries. Source personnelle.

l'insertion ou bien en structure d'emplois pérennes. Cela modifie considérablement le travail à effectuer (tableau 5).

Dans le premier cas, il s'agit plutôt d'encadrer des personnes éloignées de l'emploi en utilisant comme support l'activité de ressourcerie. Alors que dans le second cas, la ressourcerie est la fonction première de l'association. Les compétences nécessaires à recruter sont donc différentes.

De la même manière, de conséquentes aides à l'emploi sont octroyées dans le cas d'une structure d'insertion. Cela est à prendre en compte dans le budget et la part d'autofinancement de la structure.

#### c) Valorisation

Les ressourceries peuvent également choisir de faire varier la part des actions de valorisation des objets dans leurs activités. Certaines y consacrent un temps et des moyens important, ce qui peut augmenter le prix des objets, et ainsi modifier la clientèle visée.

Certaines font le choix au contraire de faire très peu de valorisation, se contentant d'un simple nettoyage, tri et étiquetage des objets. Elles privilégient alors la quantité à la qualité (tableau 6).

#### d) Contraintes et ressources de développement

Que ce soit dans la phase de création d'une ressourcerie, ou bien dans sa phase de fonctionnement, ces dernières peuvent rencontrer quelques difficultés qu'il est important de pouvoir surmonter. Pour cela, certaines ressources sont primordiales à obtenir, ce qui pourra faciliter grandement leur implantation.

#### **Contraintes**

Du point de vue des contraintes, l'obtention de locaux est la plus importante. Trouver des locaux adaptés aux quatre activités de la ressourcerie est souvent difficile. Il est nécessaire en effet de trouver un bâtiment avec suffisamment d'espace, une position géographique convenable, un accès facilité, etc. De plus, que ce soit par de



l'investissement ou de la location, cela peut rapidement être un budget difficile à assumer pour des associations, en création ou même déjà fonctionnelles. La conformité du bâtiment, en termes de sécurité et d'établissement recevant du public, est également difficile à mettre en place, également pour des raisons de coûts financiers. On observe donc un certain nombre de ressourceries ne respectant pas ces règles de conformité.

Il peut arriver que certains territoires ne trouvent pas de porteur de projet. La volonté politique et citoyenne peut être présente, les locaux potentiellement disponibles, mais le territoire, ou les conditions de mise en place, n'attirent pas de porteur de projet.

Il s'agit, afin de ne pas risquer la fin prématurée d'une ressourcerie, de bien identifier le territoire cohérent à son implantation. Pour cela, il est important de réfléchir à la dimension du projet et la cohérence entre celui-ci et son territoire.

La viabilité d'un tel projet de réemploi et de vente d'objet n'est pas évidente, il est très souvent nécessaire de développer des activités en parallèle.

L'obtention de partenariats, durables et avantageux, avec les collectivités n'est pas non plus chose évidente. Il s'agit parfois d'un travail de fond, de constantes relances visant à démontrer l'efficacité et l'utilité de la ressourcerie sur leur territoire. Néanmoins, en cas de soutien de leur part, cela peut grandement faciliter le développement de l'association.

## **Ressources**

Du côté des ressources, on en observe un certain nombre du point de vue technique, financier et humain.

Une bonne étude de faisabilité permet de valider ou d'invalidier la pertinence et le modèle de développement sur le territoire. La dynamique territoriale est également importante. Il s'agit de rassembler autour du projet des personnes physiques et morales qui pourront appuyer le projet, contribuer à son montage, sous forme de comité de pilotage ou de suivi, par exemple. La notion d'ancrage au territoire est donc intimement liée à la réussite du projet.

Les ressources financières d'une ressourcerie sont multiples et variées. C'est d'ailleurs souvent leur accumulation qui permet à l'association une certaine pérennité et résilience.



La plus évidente est la revente des objets valorisés, que ce soit en magasins ou sur Internet. Les matières récupérées sont également revendues, majoritairement pour recyclage (ferraille, bois, papiers, etc.). Les ressourceries peuvent également être rémunérées pour leur prestation de collecte et/ou de traitement des déchets. Cela peut être la collectivité qui finance le tonnage valorisé, souvent au prix du traitement classique (incinération, enfouissement). Mais il peut également s'agir de prestations auprès de particuliers, entreprises, administrations, etc. Les actions de sensibilisation à l'environnement sont parfois une forte source de revenus pour les ressourceries, rémunérées pour leurs prestations. Les subventions et aides à l'emploi (insertion ou non) sont dans la majorité des cas essentiels au fonctionnement des ressourceries.

Côté humain, les ressourceries permettent de créer des emplois peu ou pas qualifiés, mais souvent pérennes. On observe une diversité importante dans les postes occupés et des compétences employées mais également une forte polyvalence de la part des employés. Notamment dans le cas de l'insertion, cela permet une transférabilité dans les domaines des déchets, de la vente, de la logistique, de la manutention, du transport, de l'animation, etc.



### **III) UNE RESSOURCERIE SUR LE CAMPUS**

Nous avons observé précédemment le rôle, le mode de fonctionnement et les différents modèles des ressourceries. Dans cette dernière partie nous présentons la ressourcerie Le tri sera top. Il s'agit de la ressourcerie en cours de création sur le campus de l'Université Toulouse Jean Jaurès, dont nous sommes l'un des membres fondateurs. Il s'agit d'un modèle très particulier de ressourcerie, puisque l'unique autre ressourcerie sur un campus est située à Bordeaux, et de laquelle l'association s'est inspirée. Elle cible principalement le public étudiant, qui est à la fois très mobile et précaire. Il semble également qu'il s'agisse d'un public important à sensibiliser à l'environnement, à la gestion des déchets et à des modes de consommation responsables pour transformer durablement la société.

Il est primordial d'avoir pris connaissance de l'annexe 1, le dossier de présentation du Tri sera top, avant de poursuivre notre démonstration. Sont abordés dans ce dossier de présentation les raisons d'une telle association, son public cible, l'origine du projet et son fonctionnement.

Ces informations sont présentées dans un objectif de diffusion auprès des partenaires. Le dossier ne reflète donc pas de façon totalement sincère le projet, mettant plutôt en avant ses qualités et aspects positifs, et passant sous silence certains points d'incertitude.

Il s'agit donc dans cette dernière partie de présenter les informations manquantes. Il s'agit de mettre par écrit les doutes, les interrogations, ou encore les limites qui peuvent être rencontrées dans la mise en place de ce projet. Ce travail est important pour l'association, afin d'y voir plus clair, mais également pour repérer ses points faibles, identifier les problèmes auxquels les porteurs de projet sont confrontés et ainsi chercher des pistes de résolution et d'amélioration.

#### **1) Organisation interne**

Une partie des problématiques provient de l'organisation de l'association. En effet, en faisant travailler ensemble différentes personnes, on se retrouve automatiquement confrontés à des problèmes relationnels. Cela peut être dû à des questions d'égo, d'intérêts, d'implication, de pouvoirs, et bien d'autres encore. Il s'agit également de bien



coordonner entre elles les différentes entités de l'association ou celles gravitant autour d'elle. Par ailleurs il est important de réfléchir au déroulement exact des activités de la ressourcerie, du point de vue technique et pratique, en abordant la question des locaux et de leur aménagement, ainsi que celle de l'emploi du temps.

a) Différentes entités

**Les porteurs de projets**

Nous avons déjà pu le voir, trois personnes sont à l'origine du projet et leur objectif personnel, au delà du fonctionnement et de la pérennité de l'association, est de pouvoir vivre de cette activité à travers le salariat. Elles sont actuellement membres du conseil d'administration collégial, mais devons en sortir lorsqu'elles deviendront salariées.

**L'équipe salariée**

Elle devrait donc, pour commencer, être composée des personnes à l'origine de l'association, les porteurs de projet. Elle pourra accueillir par la suite de nouvelles personnes. Il sera important de bien réussir à les intégrer dans l'équipe pour éviter les différences de légitimité, hiérarchie et pouvoir entre les fondateurs et les nouveaux venus. De manière générale, c'est l'équipe salariée qui prend les décisions du quotidien. Elle s'organise à sa façon pour le bon déroulement des activités, tout en permettant les rentrées d'argent suffisantes pour assurer le fonctionnement de l'association et le maintien des salaires. Elle est donc très autonome et n'a pas besoin de l'aval du Conseil d'Administration Collégial pour la plupart de ses actions, du moment que les grandes orientations définies soient suivies.

Une difficulté pourra se présenter du fait que les salariés, ou du moins une partie, est composée des membres fondateurs. Or, pour ces derniers, il pourra être compliqué d'avoir uniquement le statut de salarié, obéissant au CAC. Il sera peut-être important pour eux de conserver une partie du pouvoir de décision au sein de l'association, notamment concernant les orientations à long terme. Cela sera donc un exercice difficile que de garder un CAC avec suffisamment de pouvoir et d'autonomie, sans que les fondateurs salariés ne se sentent complétement dépossédés de leur projet.



Par ailleurs, on peut également s'interroger sur les différences entre les salariés fondateurs et les futurs salariés en faisant pas partie du trio de départ. On assistera là aussi à des positions différentes vis-à-vis des enjeux, des connaissances et donc du pouvoir. On pourra également observer une certaine hiérarchie entre anciens et nouveaux. Ce sera donc tout un travail d'intégration et de communication qu'il faudra effectuer pour garder une stabilité dans les rapports et assurer une bonne ambiance dans le travail. Certains outils seront alors à mettre en place, afin de pouvoir entendre les besoins et envies des nouveaux intégrés, les craintes des plus anciens et assurer une bonne communication pour réduire le développement ou résoudre de potentiels conflits.

### **Le Conseil d'Administration Collégial**

A nouveau, il peut être difficile pour des porteurs de projet, de voir évoluer leur « bébé » d'une façon différente de celle qu'ils ont pu imaginer. Il s'agit, au moins, d'un risque dans le cas présent.

Ainsi, le CAC, à la fois employeur et grand décideur, pourrait prendre des orientations différentes de celles que nous pouvions attendre. Au stade actuel, au moins deux choix se posent à nous, pour lesquels s'opposent plusieurs arguments.

Dans un premier cas, l'association et donc le CAC, ne sont qu'un moyen à la réalisation des objectifs des porteurs de projet : réduction des déchets, sensibilisation à l'environnement et création de leur propre emploi. Dans ce cas de figure, la stratégie la plus simple est donc d'avoir un conseil d'administration fictif, dans lequel des prête-noms se contentent de signer les papiers officiels et d'être présents à quelques rendez-vous. Il s'agit alors tout simplement de trouver ces quelques personnes, de confiance et en confiance, prêtes à endosser le rôle et les responsabilités de la présidence. Il serait alors très aisé de suivre les volontés de l'équipe salariée. Néanmoins, cela réduit la possibilité d'impliquer fortement des bénévoles. L'équipe salariée risque également de se retrouver seule pour tout gérer (notamment le travail administratif), ce qui pourrait être problématique en cas de période très chargée ou bien de conflit interne. De plus, les porteurs de projet se privent de la force du collectif, que ce soit en termes d'idées, de motivation ou de force de travail.



A l'opposé, un deuxième cas serait d'avoir une association et donc un CAC ouverts sur l'extérieur. On pourra ainsi trouver dans le conseil d'administration des personnes plus neutre par rapport aux porteurs de projet, et privilégiant, dans leurs décisions, l'association plutôt que le bien-être de ces porteurs de projet. Dans un tel CAC, on pourrait ainsi trouver du personnel universitaire, des étudiants ou encore des riverains. Un point de vigilance est à noter quant au personnel universitaire, qui, s'il fait partie d'un organe décisionnaire ou de pouvoir de l'université, pourrait soit considérablement avantager l'association, ou, au contraire, adapter l'association aux besoins de l'université. Dans ce modèle, on pourra donc avoir de véritables échanges humains, à travers l'activité d'une association, mais les porteurs de projet pourraient se sentir dépossédés de leur projet. Il faudra également bien gérer les rapports humains au sein d'un tel CAC, avec l'utilisation d'outils de prise de décision.

Le modèle qui sera probablement adopté est un mélange entre ces deux opposés. Il s'agira de concilier les avantages de chaque, en évitant leurs inconvénients.

### **Les bénévoles**

Les bénévoles exercent une activité non rétribuée et librement choisie, souvent au sein d'une institution sans but lucratif. Ils peuvent réaliser de nombreuses activités dans une association, pouvant s'occuper de sa gestion administrative, financière, de l'organisation et de la réalisation d'activités.

Il n'est pas toujours facile d'obtenir des bénévoles efficaces et fiables dans une association, ce sont des personnes précieuses et rares. De plus, les bénévoles sont présents sur leur temps libre, et leur implication dépend de leur volonté et du temps qu'ils peuvent accorder à une association. Cela peut donc varier selon de multiples facteurs.

Dans le cadre d'une association avec des salariés, leur place peut être un peu plus compliquée à définir. Pourquoi venir faire du bénévolat tandis que d'autres sont rémunérés. Cela peut malgré tout être essentiel à l'activité de l'association. Il sera également nécessaire de faire attention à ce que les salariés n'aient pas (trop) de temps de travail à réaliser, de façon bénévole, dans la phase de développement du projet.



## **Organisation entre les entités**

Au delà du fonctionnement individuel de ces entités, il faut également réfléchir à comment celles-ci vont être amenées à interagir entre elles. De quelles manières elles peuvent se transmettre les informations, et déterminer quelles informations. En effet, on peut observer plusieurs degrés d'information qui n'intéressent pas les mêmes entités, ne leur sont pas utiles, ou qui ne doivent pas être portées à la connaissance de celles-ci. Par exemple, un problème relationnel chez les bénévoles n'intéresse pas le comité de pilotage, mais peut être traité par le conseil d'administration collégial. A l'inverse, certains éléments financiers ne concernent pas le bénévole occasionnel.

Les comptes-rendus d'activités et de décisions de chacune de ces entités doivent pouvoir être consultés par les membres des autres instances, sauf peut-être les bénévoles. Il existe des moyens techniques (informatique) permettant le partage de ces informations. Il paraît également important qu'un membre de chaque entité puisse assister aux réunions des autres instances, dans un objectif de transparence, mais aussi pour apporter d'autres points de vue. Evidemment, concernant Le tri sera top, qui a vocation à rester relativement petite (quelques dizaines de membres actifs), certains membres auront plusieurs étiquettes au sein des instances.

### b) Locaux

## **Répartition géographique des activités**

Déjà abordée plus haut, nous savons que la question des locaux pour une ressourcerie est primordiale pour son fonctionnement. Il est nécessaire d'avoir une taille conséquente, au moins supérieure à 250m<sup>2</sup> pour pouvoir les réaliser de façon satisfaisante. Des moyens techniques pourraient malgré tout être mis en place pour pallier des soucis d'espaces, type mezzanine.

Il est nécessaire d'avoir des espaces du stockage d'objets à vendre, qui peut se faire directement à travers la mise en rayon en boutique. Mais il est également important d'avoir du stockage, invisible pour les clients, pour des réservations, objets à réparer, stock de pièces, d'outils, de containers, etc.

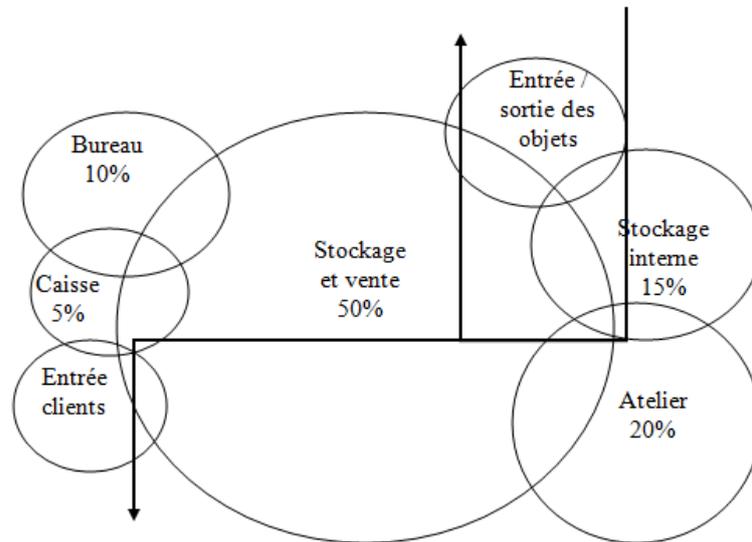


Figure 44 : Répartition des surfaces et circulation des objets dans un local unique de 300m<sup>2</sup>. Source personnelle

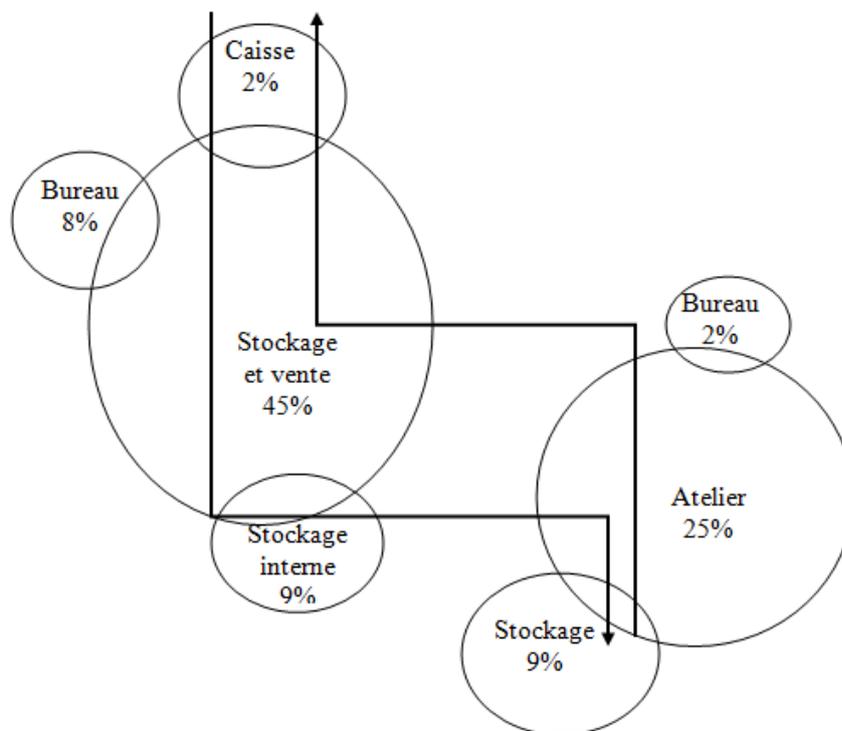


Figure 45 : Répartition des surfaces et circulation des objets dans deux locaux couvrant 400m<sup>2</sup>. Source personnelle

Un espace bureau et travail administratif est aussi nécessaire. Celui-ci peut potentiellement être fusionné avec l'espace caisse, pour la vente. Néanmoins, en cas d'affluence de clients, cela pourrait poser des gênes dans le travail.

L'espace accueil et caisse a pour contrainte d'être situé proche de l'entrée, sans pour autant laisser à porter des documents ou objets « sensibles » (caisse, ordinateurs, papiers administratifs, etc.).

L'espace réception, tri et pesée des objets doit également être proche de l'entrée, afin de faciliter la répartition des objets. Mais cet espace ne doit pas déborder et gêner les activités des usagers et celles de l'association.

L'espace d'atelier, quant à lui, doit permettre de pratiquer ses activités sans gêne pour le reste de la ressourcerie, du point de vue sonore, de l'encombrement ou de la salissure (poussières, graisse, etc.).

Idéalement, deux entrées sont souhaitées afin de permettre une bonne circulation dans les activités, en respectant un circuit défini (fig.44).

On peut imaginer avoir deux locaux différents, ce qui permettrait probablement d'augmenter la surface totale. Néanmoins, cela ferait plus circuler les objets et les personnes, ce qui impliquerait d'autres problèmes d'organisation (fig.45).

Autre contrainte technique, le local doit être situé de plein pied, en rez-de-chaussée, pour éviter la présence de marches, ce qui rendrait plus compliquée la manutention des objets.

### **Difficultés pour obtenir des locaux**

Nous avons vu ci-dessus certaines contraintes techniques liées au local. Sa situation géographique est également un élément majeur dans son choix. La proximité du campus Jean Jaurès est donc essentielle pour faciliter l'accessibilité de la ressourcerie au public étudiant. Il doit donc être situé dans le quartier avoisinant le campus, avec un accès rapide à pied, mais également un accès véhicule pour un usage interne et pour la clientèle. Le campus en lui-même n'est pas accessible en voiture sans une autorisation. Cela ne pourra servir que pour le véhicule de l'association, pour charger et décharger.



Néanmoins, de nombreux parkings sont situés aux abords du campus. Hors du campus, le local doit également posséder ces caractéristiques.

La question financière est également importante. Une location d'un espace suffisamment grand peut s'avérer être une source de dépenses considérable (1000 à 2000€ par mois). Cela contraint alors d'augmenter le budget de fonctionnement de l'association, et qui peut donc poser quelques défis quant au démarrage de l'activité et sa pérennisation.

Ainsi, l'une des meilleures solutions consiste à faire intervenir les acteurs de l'université (Université Toulouse Jean Jaurès, Université Fédérale, CROUS, etc.) pour une mise à disposition de locaux. Cela peut engendrer de nouvelles contraintes, comme la dépendance et la redevabilité à ces acteurs. Par ailleurs, la problématique actuelle pour Le tri sera top, de convaincre les acteurs à une mise à disposition, n'est pas chose aisée. La temporalité de ces instances est à prendre en compte. La lourdeur administrative de ce genre de démarche met du temps à la voir se concrétiser.

Malgré tout, nous sommes dans une période favorable à l'implantation d'une ressourcerie sur le campus. Celui-ci a été reconstruit en 2016, année de la création du Tri sera top. D'un côté, la plupart des bâtiments ont déjà été reconstruits et attribués à des activités spécifiques, et les anciens bâtiments, qui auraient pu convenir, ont été détruits. Mais, dans le cadre du Partenariat Public Privé de la reconstruction, un village de l'ESS doit voir le jour. Dans les cartons depuis 2013, il devrait voir le jour courant 2018. Ce village est censé proposer de nombreux services qui facilitent le quotidien des étudiants, du personnel et des habitants du quartier, en accueillant des associations de l'ESS. Il est situé au cœur de l'université. Sa surface est de 500m<sup>2</sup> répartis sur deux étages. Les associations sélectionnées pour ce village recevront une subvention permettant l'aménagement de leurs locaux, et devront, en contrepartie, verser un loyer symbolique de 1€/m<sup>2</sup>/an. Ce village pourrait être, par sa taille, sa localisation et son coût, idéal pour les activités de ressourcerie du Tri sera top. Cependant, il s'agit d'un village, et doit donc accueillir en son sein au moins 2 ou 3 structures différentes qui se partageront l'espace. L'association espère donc pouvoir obtenir la moitié du local (250m<sup>2</sup>), au rez-de-chaussée. Il pourrait s'agir d'un local unique, mais qui pourrait s'avérer un peu petit. Ou bien il s'agirait de la vitrine et de la boutique de l'association en plein cœur de l'université, avec, à l'extérieur, un espace de stockage et d'ateliers.



L'association est en contact avec l'université depuis la rentrée 2016-2017 pour négocier une mise à disposition d'un local, ou obtenir des informations concernant ce village solidaire. Pour plus de légitimité, elle s'est fait connaître auprès des étudiants, notamment pour montrer que le projet est pertinent, viable et attendu. Le tri sera top s'est également rapproché de différents organes de l'université, comme la Maison des Initiatives Etudiantes. Elle gère et accompagne les associations étudiantes du campus, et a rapidement soutenu Le tri sera top, moralement puis financièrement. La ressourcerie est donc devenue une association étudiante, lui permettant de bénéficier des avantages de ce statut (domiciliation, bureau, boîte aux lettres, financements, etc.). La présidence de l'université a été compliquée à rencontrer, car elle considère que c'est à la MIE d'être l'interlocuteur des associations étudiantes. Finalement, le vice président au patrimoine, à la fois en charge du village solidaire et de l'ensemble des locaux, a pu être rencontré. Il a proposé de peut-être obtenir un local pour la rentrée 2017-2018, une maison appartenant à l'université, située dans le quartier proche. A l'heure actuelle, rien de garanti et peu d'informations quant à ses caractéristiques. Néanmoins, s'il pouvait convenir, l'association réfléchira à ne demander, pour le village solidaire, qu'une surface restreinte.

c) Répartition temporelle des activités

Pour son fonctionnement, la ressourcerie doit réaliser en parallèle un certain nombre d'activités. Il est donc important de se questionner sur leur organisation, temporalité et heures de travail. Commençons par lister l'ensemble des tâches à réaliser.

Travail de ressourcerie : Collecte, Pesée, Tri, Mise en rayon, Vente, Réparation, Valorisation, Service après vente

Travail de bureau\_ : Travail administratif, Communication, Partenariat, Financements, contacts extérieurs, RDV

Travail de sensibilisation : Préparation et construction d'animations, Evènement extérieur, Encadrement d'atelier

Travail de gestion : Réunion d'équipe, Préparation des CA, Gestion du bénévolat

Activités annexes : Manutention, Réparation, Rangement, Ménage

|     | Lundi                         | Mardi     | Mercredi | Jeudi               | Vendredi | Weekend               |
|-----|-------------------------------|-----------|----------|---------------------|----------|-----------------------|
| 9H  | Réunion équipe                | Collectes |          |                     |          | Evènements Extérieurs |
| 12H |                               |           | Boutique | Boutique / Collecte |          |                       |
| 14H | Administratif / Communication | Boutique  |          |                     |          |                       |
| 18H | Boutique                      |           | Atelier  |                     |          |                       |

20 H

Tableau 7 : Emploi du temps hebdomadaire de la ressourcerie étudiante. Source personnelle.

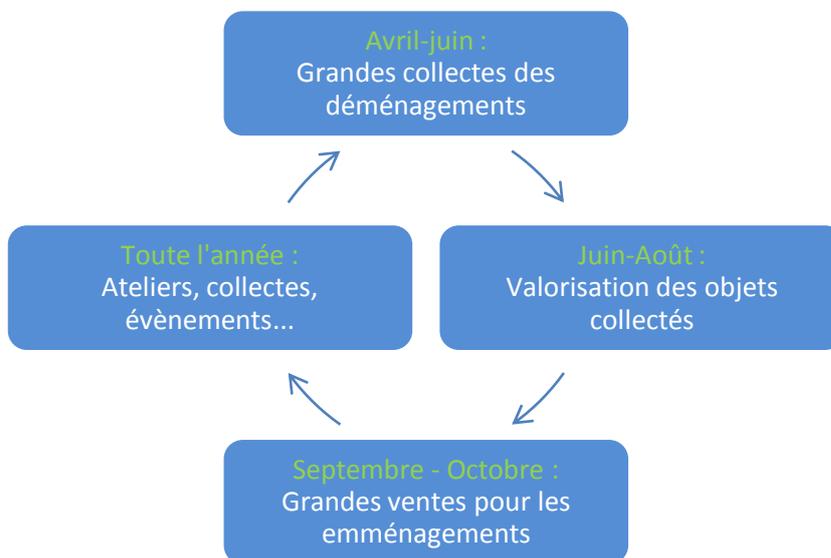


Figure 46 : Répartition temporelle des activités de la ressourcerie étudiante. Source personnelle.

| J | F        | M                    | A | M         | J                     | J        | A                       | S                     | O        | N | D        |
|---|----------|----------------------|---|-----------|-----------------------|----------|-------------------------|-----------------------|----------|---|----------|
|   |          |                      |   | Collectes |                       |          |                         |                       | Ateliers |   |          |
|   |          | Animations scolaires |   |           | Evènements extérieurs |          | Ventes et communication |                       |          |   |          |
|   |          |                      |   |           |                       |          |                         | Evènements extérieurs |          |   |          |
|   | Vacances |                      |   |           |                       | Vacances |                         | Renouvellement CAC    |          |   | Vacances |

Tableau 8 : Emploi du temps annuel montrant les principales activités de la ressourcerie étudiante. Source personnelle.

Il est nécessaire pour certaines de ces tâches d'être au moins deux personnes. C'est par exemple le cas pour les activités de collecte ou de manutention. Pour un certain nombre d'autres activités, il est plus agréable d'être plusieurs pour les réaliser. L'équipe opérationnelle doit donc être composée au minimum de trois personnes afin d'assurer l'ensemble des tâches. Un emploi du temps hebdomadaire a été imaginé pour permettre de se rendre compte d'une possible répartition des activités (tableau 7).

Néanmoins, la saisonnalité aura une influence importante sur nos activités (fig.46). En effet, on peut identifier différentes périodes et temps forts qui se succèdent tout au long de l'année universitaire. La période de la rentrée sera propice aux ventes, la période de déménagements (mai - juillet) intensifiera les collectes, et l'été sera relativement calme. Un emploi du temps annuel a été imaginé pour permettre de se rendre compte d'une possible répartition des activités, à mettre en parallèle avec l'emploi du temps hebdomadaire (tableau 8).

### **Rentabilité des activités**

Toutes les activités de la ressourcerie ne sont pas équivalentes en termes de rentabilité. Or, il est important de réfléchir à la répartition des activités du point de vue financier. Par exemple, la valorisation artistique, l'une des activités les plus agréables et valorisante humainement, est, du point de vue financier, assez peu rentable. En effet, la ressourcerie, dans ses principes, se doit de proposer des produits accessibles à tous. De plus, son cœur de métier n'est pas l'artisanat. Or, dans la valorisation d'un objet, ce sont à la fois du temps de travail, mais aussi des matériaux et du matériel qui sont utilisés. Cela apparait compliqué de transposer ces coûts dans le prix de l'objet, sans proposer un prix particulièrement élevé. Prenons l'exemple d'une chaise à laquelle il faudrait remplacer un pied. On peut estimer qu'au moins une heure de travail est nécessaire pour la réparer. En comptant cette heure de travail à 11€ pour la structure et le prix de base de la chaise à 4€, la chaise devrait être vendue 15€ pour ne pas faire de perte pour l'association.

Il est donc nécessaire pour pouvoir proposer de la réparation et de la valorisation d'avoir d'autres activités bien plus rentables par ailleurs, ou bien de baisser les coûts du travail.



Cela peut se faire en ayant recours à l'insertion, grâce aux subventions d'aides à l'emploi. Ce travail peut également être réalisé par les bénévoles ou les usagers, dans un objectif affiché de transfert des savoir-faire. L'obtention de subventions peut également permettre de faciliter le travail de valorisation.

### **Urgence des situations**

Il sera par ailleurs important pour l'association Le tri sera top de pouvoir respecter ses valeurs, engagements et appliquer ses outils d'autogestion malgré les périodes chargées ou périodes d'urgence. Ce sera donc un point de vigilance à conserver tout au long de la vie de l'association.

### **2) Porteurs de projet**

Rappelons qu'il y a trois personnes à l'origine du projet de ressourcerie Le tri sera top. Ensembles, ils disposent d'un certain nombre de qualités et de compétences essentiels à l'association. Nous allons donc les présenter tout en mentionnant les faiblesses et points améliorables de chacun. Il est important à nos yeux de les connaître pour mieux appréhender les conditions dans lequel le travail pourra s'effectuer.

Parmi les points communs qui les réunissent, on trouve tout d'abord la volonté de créer leur propre emploi, faisant du sens pour eux et respectant leurs convictions. Ils possèdent également chacun des compétences dans le réemploi qu'ils souhaitent pouvoir intégrer à leur activité professionnelle. Le travail n'est pas pour eux qu'un simple moyen de subsistance, mais plutôt un outil d'épanouissement et de relations sociales. Pour cela, le salaire n'est pas une motivation principale, même s'il sera agréable pour chacun de pouvoir vivre à la hauteur de ses moyens grâce aux postes potentiellement créés. Par contre, le temps et les conditions de travail sont bien plus chers à leurs yeux. En créant leur propre emploi, il faudra être vigilant quant à l'auto-aliénation dans le travail qui pourrait en découler. Il faudra réussir à faire la part des choses entre l'association et la vie personnelle de chacun. Le temps de travail doit ainsi être limité, avec une volonté de travailler le moins possible, tout en permettant le bon fonctionnement et l'utilité de l'association. Cela fait maintenant environ un an et demi qu'ils travaillent à la réalisation de ce projet, et parfois le découragement peut se faire sentir, surtout en attendant le local, seul frein au réel commencement des activités.



## **Amaël Gestin**

Il a de solides compétences et connaissances du monde des déchets et des ressourceries. Il a en effet étudié et développé cela à la fois dans son parcours universitaire, ses pratiques quotidiennes et son activité professionnelle en ressourcerie. Du côté de la réparation et de la valorisation d'objets, il dispose de quelques bases mais a besoin de matières pour améliorer ses compétences. Il est à l'origine de l'idée du projet et possède des aptitudes rédactionnelles et de maîtrise des outils informatiques ce qui lui vaut les tâches de rédaction de dossiers et de demandes de subventions. Sa reprise d'étude au campus lui permet d'avoir un certain nombre de relations au sein de l'université, et il est souvent en lien avec les partenaires. Amaël s'occupe également d'une bonne partie des outils numériques et de la communication, ayant plus de compétences que les autres dans ce domaine. Les questions du collectif et de l'autogestion l'intéressent particulièrement, et il tâche de mettre en place, dans la prise de décisions et la répartition du pouvoir, des outils permettant plus d'horizontalité. Il s'agit d'un travail difficile, car de manière générale, on préfère se passer de ce type d'outils. De plus, il possède des difficultés à déléguer un certain nombre de tâches importantes. Le travail collectif est également un de ses points faibles, préférant un travail seul avant une mise en commun. Point important de vigilance, en ayant réalisé la plupart des dossiers et des rencontres de partenaires, il dispose d'un niveau de connaissance sur le projet plus important que les autres. Il connaît donc les chiffres, les documents, les contacts mais aussi le vocabulaire du projet. Cela peut créer une hiérarchie que l'ensemble des porteurs de projet souhaite éviter. De plus, la différence de niveau de connaissances est croissante puisqu'il est souvent plus pertinent que ce soit Amaël qui effectue les tâches ou RDV, car il possède plus d'informations pour présenter le projet. Pour finir, ses qualités relationnelles sont parfois limitées, ce qui ne permet pas vraiment de créer un rapport autre que professionnel avec des partenaires. D'un point de vue technique, il dispose encore d'une année de chômage, ce qui lui permet de sereinement s'occuper du développement de l'association.

## **Eliza Ruschin**

Elle possède d'importantes connaissances et compétences en mécanique vélo, de par son expérience salariée et personnelle. Elle a donc pour objectif de développer une activité



importante au sein de l'atelier vélo et de l'autoréparation. Elle est très sociable et dispose de capacités d'animation de groupe intéressantes, notamment pour proposer des ateliers pratiques. Ses rapports humains lui permettent d'avoir beaucoup de relations dans le milieu culturel, associatif et militant toulousain. Cela permet, à travers elle, de créer du partenariat avec de nombreuses structures, tout en restant vigilant quant à l'image officielle du Tri sera top, lorsque ces partenaires sont particulièrement militants et politisés. Ayant beaucoup voyagé, elle a souvent travaillé ou vécu en collectif, ce qui lui vaut une bonne expérience de la vie et du travail à plusieurs, avec des méthodes horizontales. Par ailleurs, Eliza dispose d'une fibre artistique développée, ce qui est primordial dans la valorisation d'objets de récup'. Cela lui permet également de contribuer aux visuels de l'association. Cependant, elle n'est pas une professionnelle, et il peut être parfois compliqué de faire la part des choses entre compétences internes et qualité externe. Etant allemande d'origine, ses capacités en rédaction sont très limitées. Il est compliqué pour elle et pour l'association d'effectuer de la communication extérieure par écrit, ou de contribuer à l'élaboration de dossiers. Elle dispose d'une très grande volonté de faire, mais parfois son corps (santé) et son esprit (actes manqués) en décident autrement. Elle ne peut pas porter de charges trop lourdes. Eliza est actuellement sans emploi, et la question financière est parfois compliquée. Elle sera embauchée en service civique prochainement au sein du Tri sera top en attendant mieux.

### **Nina Voisin**

Menuisière, elle connaît le travail du bois et la manipulation de nombreux outils manuels et électroportatifs, ainsi que les règles de sécurité à suivre. De plus, par sa pratique personnelle, elle sait valoriser les palettes et leur bois pour la construction de mobilier. Elle s'intéresse également à différents travaux manuels de valorisation avec des objets du quotidien. Elle aussi très sociable, et d'origine toulousaine, elle connaît beaucoup de monde sur la ville. Son réseau est assez grand, mais apportera surtout des sympathisants, clients, et/ou partenaires informels. Il contribue grandement à la notoriété de l'association. Nina dispose également de compétences d'animation, qu'elle peut mettre en pratique dans le cadre d'ateliers, liés au bois ou à la création à base de récup'. Parmi ses faiblesses, l'outil informatique est peut-être celle qui est la plus



importante. Elle l'utilise peu et donc ne le maîtrise guère plus. Mais il ne s'agit pas simplement d'un manque de pratique mais aussi d'une volonté et d'une position affirmée. Elle est très motivée par le projet, mais la phase de création comporte pour elle trop de théorie, de dossiers et pas assez de mise en pratique, de concret. Son implication a donc un peu diminué, et elle s'est rendu compte avec le reste de l'équipe qu'elle n'était pas dans une dynamique de porteur de projet. Elle s'est donc mise en retrait du projet pour le moment, et reviendra probablement lorsqu'il sera lancé pour de bon. Il faudra définir les conditions de ce retour. Elle reste néanmoins impliquée dans le conseil d'administration. En parallèle, elle travaille en tant que menuisière, ce qui lui assure un salaire, mais lui permet d'accorder moins de temps à l'association.



## CONCLUSION

Toutes les activités humaines produisent donc des rejets et des déchets, et ce depuis la nuit des temps. Mais l'histoire et le développement des sociétés ont fait évoluer ces productions. Avec la sédentarisation et les regroupements de population en villes et villages, les rejets ont commencé à s'accumuler ou à être accumulés dans des lieux spécifiques. L'augmentation démographique s'accompagne nécessairement d'une augmentation de la production des déchets et nous avons dépassé les sept milliards d'humains sur Terre. L'évolution des techniques et technologies a modifié la nature et la composition de nos ordures. D'organiques et dégradables, elles sont devenues artificielles et peu dégradables. Leur dangerosité et leurs impacts sanitaires et environnementaux se sont accrus et multipliés. Le développement de la société libérale capitaliste, qui promeut la croissance économique à travers la consommation, génère des produits et comportements toujours plus producteurs de déchets. Les travailleurs des déchets ont vu leurs rôles et techniques évoluer à travers les âges. Les ordures se sont vues déplacées du foyer aux périphéries des villes et des pays occidentaux aux pays en développement. A défaut de les faire disparaître, nous cherchons à les sortir de notre champ de vision. Les techniques de traitement et de gestion des déchets ont évolué en même temps que le progrès, les représentations individuelles et la législation.

Certains de nos déchets ont des durées de vie bien supérieures l'espérance de vie humaine. Nous pouvons trouver des résidus de nos activités partout sur la planète, des plus hauts sommets aux océans les plus profonds. Ils sont dans la terre, dans le ciel et dans les mers. Des continents entiers de déchets plastiques se forment dans les océans. Nos ordures ont également commencé à envahir l'espace et gravitent en orbite autour de la Terre. Nous possédons aujourd'hui des déchets nucléaires dont nous n'avons aucune idée de comment les traiter ni de leurs conséquences potentielles. Ils sont confiés aux générations futures, qui trouveront peut-être une solution.

Les déchets peuvent à la fois fasciner et dégoûter. Ils sont sales et sentent mauvais. Ils sont porteurs de maladies. Ils se putréfient et nous rappellent la finitude de toute chose. Ils nous renvoient à notre propre mort. Ils sont les erreurs et les résidus de la production, la face peu reluisante de nos activités. Pourtant, ils proviennent de nous-mêmes, nous



sommes à l'origine de leur création. Pour ces raisons, il faut les faire disparaître pour ne plus les voir, pour ne plus les sentir. Qu'on les enterre ou qu'on les brûle. On ne veut pas de ça chez nous. Ailleurs oui. Loin. Ne venez plus nous en parler. Des gens sont payés pour faire le sale boulot à notre place.

Ces travailleurs s'occupent des déchets de la société. Ils sont eux-mêmes les rebus la société. Eux aussi sont sales et sentent mauvais. Mais d'un autre côté, ils arrivent à transformer ces objets dont personne ne veut en or. Ils réussissent à donner à des objets morts une nouvelle vie. Il y a une part de magie et de mysticisme dans leur activité. Le déchet redevient alors un produit. Un produit utile, qui va servir. Un produit (presque) neuf. On peut alors oublier qu'il s'agissait d'un déchet.

Ainsi, pour réduire nos déchets et leurs impacts, il est important de changer notre regard sur leur condition. Qu'ils cessent de nous dégouter. N'oublions pas qu'ils ont eu une vie avant d'être déchet, ou du moins qu'ils y ont participé. D'ailleurs, ne pouvons-nous pas prolonger un peu la leur ? Reconsidérerons leur état et leur statut. Tout cela fait partie du rôle des ressourceries.

Ces associations montrent par la pratique que l'on peut continuer à donner de la valeur à un objet, même une fois jeté. Ces notions de valeur et de déchet sont d'ailleurs bien subjectives et personnelles. Mais les ressourceries cherchent faire changer ces perceptions individuelles pour changer le regard collectif et les comportements de la société. Pour cela, elles commencent d'abord par s'occuper des tâches rebutantes de la gestion des déchets. Elles collectent, trient, pèsent, classent et nettoient des objets qui allaient être jetés définitivement. Elles leurs donnent alors une nouvelle existence et une nouvelle utilisation. Ces objets peuvent attirer des (re)consommateurs pour de multiples raisons : bons marchés, chargés d'histoires, anciens ou uniques. Cette activité de la ressourcerie est tout d'abord nécessaire à sa viabilité économique et permet, outre la création d'emploi, la pérennité de la structure. Elle contribue également à une partie de la réduction des déchets à travers le réemploi et la réutilisation. Les ressourceries sont aussi un maillon important de la chaîne du recyclage, en tant que point de collecte.

Mais c'est probablement par leur travail de sensibilisation et d'éducation que les ressourceries sont les plus importantes. Une sensibilisation à l'environnement de



manière générale, mais aussi à la réduction des déchets et donc à la consommation. Néanmoins, la sensibilisation est un travail long et fastidieux. Les résultats sont difficiles à quantifier et peuvent mettre des années avant d'apparaître. Les ressourceries montrent donc les travers de notre société de consommation, les impacts sociaux, économiques et environnementaux des déchets. Elles informent, expliquent, font réfléchir et débattre. Elles cherchent à exposer les faits ou jouer sur l'affect pour modifier des comportements peu responsables. Des comportements dont, individuellement, nous nous dédouanons, mais qui sont pourtant de notre ressort. Mais cela n'est pas non plus suffisant pour montrer une réelle efficacité et impacter durablement la société.

La force des ressourceries est de faire partie des solutions aux problèmes qu'elles dénoncent. Il est primordial pour changer ses comportements et habitudes d'avoir un autre chemin possible. Elles montrent donc des alternatives concrètes à la gestion traditionnelle des déchets ou de la consommation de masse. En réutilisant, en réemployant, en réparant, en achetant durable et éthique, en partageant et en créant. Elles ne font pas que montrer ces voies différentes, elles contribuent à ce changement de paradigme en accompagnant tous les acteurs dans ces directions. Elles proposent et encouragent à faire, par soi-même, de façon individuelle et collective. Elles partagent des techniques et des savoir-faire, pour qu'ils puissent être, eux aussi, réemployés, réutilisés et à nouveau partagés. Les ressourceries forment leurs usagers qui, eux-mêmes, les façonnent de l'intérieur en apportant leur propres compétences.

C'est donc dans la réalisation de ces différents objectifs, activité économique, nouvelle vie aux objets et sensibilisation à l'environnement, qu'une ressourcerie sur un campus est particulièrement pertinente. Le gisement d'objets est bien présent et très renouvelable, puisque lié aux déménagements étudiants. Les ressources financières et humaines peuvent être facilement mobilisées. Le public étudiant, citoyen en devenir, pourra appliquer dans sa vie quotidienne les alternatives proposées et continuer à fréquenter des ressourceries hors de l'université. De plus, les effectifs se renouvellent chaque année, ce qui multiplie considérablement le nombre de personnes sensibilisées et donc l'impact de l'association. Ce public est d'ailleurs particulièrement intéressé par



les activités d'échanges et de partages. Une ressourcerie sur le campus peut également impacter l'institution universitaire, dans ses pratiques quotidiennes.

Pour conclure, nous souhaitons, en développant un modèle économique viable et reproductible, que des ressourceries puissent, d'ici quelques années, se développer sur la totalité des campus universitaires.



## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

- Barles S., - *L'invention des déchets urbains. France 1790-1970*, coll milieux, ed Champ Vallon, 2005.
- Bertolini, Gérard. *Le déchet, c'est les autres*. Eres, 2006.
- Bertolini G. – *Montre moi tes déchets... L'art de faire parler les restes*. Paris, L'Harmattan, 2011.
- Maris, Bernard. *Anti-Manuel d'Economie T1 les fourmis*. Bréal, 2003, 359p.
- Maris, Bernard. *Antimanuel d'Economie T2 les cigales*. Bréal, 2006, 382p.
- Corteel, Delphine, et Stéphane Le Lay. *Les travailleurs des déchets*. ERES, 2011
- Latouche Serge. *L'âge des limites*. Milles et une nuits, 2012.
- Latouche Serge. *Petit traité de la décroissance sereine*. Milles et une nuits, 2007.
- Latouche Serge. *Vers une société d'abondance frugale*. Milles et une nuits, 2011.

### Publications électroniques

- Marine Béguin, « *L'histoire des ordures : de la préhistoire à la fin du dix-neuvième siècle* », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 13 numéro 3 | décembre 2013, URL : <http://vertigo.revues.org/14419> ;
- Husson, Gilles Pascal. « *Historique de l'alimentation en eau potable de la ville de Paris* ». *Journal européen d'hydrologie* 27, n° 2 (1996): 97-108.
- Laurence Rocher. « *Gestion des déchets ménagers : figures du "public" et rôle des prestataires privés. Public : Nouvelles figures ? Nouvelles frontières ?* » 16<sup>ème</sup> Colloque International de la Revue "Politiques et management public", Mar 2007, Forence, Italie. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00685636/document>
- Bruno Colin « *Économie plurielle, économie solidaire : Deux ou trois choses que je ne sais pas d'elle* ». Consulté le 28 août 2017. <http://www.opale.asso.fr/IMG/pdf/ecopluriellebruno.pdf>.
- Les amis de la terre « *guide citoyen obsolescence programmée* ». Consulté le 22 août 2017. [http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/guide\\_citoyen-obsolescence\\_programmee.pdf](http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/guide_citoyen-obsolescence_programmee.pdf).
- Husson, Gilles Pascal. « *Historique de l'alimentation en eau potable de la ville de Paris* ». *Journal européen d'hydrologie* 27, n° 2 (1996): 97-108. doi:10.1051/water/19962702097.
- Réseau des ressourceries « *Le Réseau des Ressourceries illustré* ». <https://www.dropbox.com/s/9afbko1dl1j4ww8/Le%20R%C3%A9seau%20des%20Ressourceries%20illustr%C3%A9.pdf?dl=0>.



Réseau des ressourceries « *Observatoire des Ressourceries Edition 2016* ». <https://www.dropbox.com/s/e6sjlffumdyj/observatoire%20des%20Ressourceries%20Edition%202016.pdf?dl=0>.

Réseau des ressourceries « *Livre blanc des ressourceries* ». Consulté le 22 août 2017. [http://www.caissedesdepots.fr/fileadmin/PDF/06.\\_solutionsdurables\\_tv/EM09-livre\\_blanc\\_ressourceries\\_original.pdf](http://www.caissedesdepots.fr/fileadmin/PDF/06._solutionsdurables_tv/EM09-livre_blanc_ressourceries_original.pdf)

## Sites Internet

« *Monte Testaccio* ». Wikipédia, 29 mars 2017.

[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Monte\\_Testaccio&oldid=135883055](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Monte_Testaccio&oldid=135883055).

« *Article sur Insertion et recyclage : état des lieux d'Envie après 25 ans d'engagement* ». Consulté le 22 août 2017. <http://www.ressources-solidaires.org/Insertion-et-recyclage-etat-des>

. « *L'économie circulaire* », Darwin 2 décembre 2015.

<https://jeanneemard.wordpress.com/2015/12/02/leconomie-circulaire/>.

« *BIC : l'incroyable champion du jetable* ». Capital.fr Consulté le 22 août 2017.

<http://www.capital.fr/entreprises-marches/bic-l-incroyable-champion-du-jetable-473677>.

« *Baptiste Monsaingeon «Le caractère recyclable des déchets est une raison pour continuer à en produire»* ». Libération.fr, 27 juillet 2017.

[http://www.liberation.fr/debats/2017/07/27/baptiste-monsaingeon-le-caractere-recyclable-des-dechets-est-une-raison-pour-continuer-a-en-produire\\_1586636](http://www.liberation.fr/debats/2017/07/27/baptiste-monsaingeon-le-caractere-recyclable-des-dechets-est-une-raison-pour-continuer-a-en-produire_1586636).

« *Éléments de théorie Économique - 1. La consommation* ». Consulté le 25 août 2017.

[http://campusport.univ-lille2.fr/ress\\_sobry/co/17\\_chp4.html](http://campusport.univ-lille2.fr/ress_sobry/co/17_chp4.html).

« *La fin des produits jetables* ». Stratégies, 21 octobre 2009. <http://www.strategies.fr/etudes-tendances/tendances/125736W/la-fin-des-produits-jetables.html>.

« *Le jetable est-il encore socialement acceptable ?* » RSE Magazine. Consulté le 22 août 2017.

[http://www.rse-magazine.com/Le-jetable-est-il-encore-socialement-acceptable\\_a298.html](http://www.rse-magazine.com/Le-jetable-est-il-encore-socialement-acceptable_a298.html).

« *Les chiffres du recyclage / Le recyclage du verre* » Verre Avenir . Consulté le 18 août 2017.

<http://www.verre-avenir.fr/Le-recyclage-du-verre/Les-chiffres-du-recyclage>.

« *L'incinération, le changement climatique et l'épuisement des ressources* ». CNIID Consulté le 23 août 2017. <http://cniid.org/L-incineration-le-changement-climatique-et-1,17>.

« *Obsolescence programmée* ». Wikipédia, 18 juillet 2017.

[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Obsolescence\\_programm%C3%A9e&oldid=139045864](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Obsolescence_programm%C3%A9e&oldid=139045864).

« *Thermodynamique et économie* » Fondation 2019. Consulté le 30 août 2017.

<http://www.fondation-2019.fr/2011/10/thermodynamique-et-economie/>.

« *Papier et Recyclage* ». Le papier.fr Consulté le 18 août 2017.

[http://www.lepapier.fr/indust\\_recyclage.htm](http://www.lepapier.fr/indust_recyclage.htm).



« *Rudologie* ». Wikipédia, 7 avril 2017.

<https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Rudologie&oldid=136207941>.

« *Les défis de l'économie circulaire* ». S. Faucheux. Consulté le 17 août 2017. [https://www.fun-mooc.fr/c4x/CNAM/01020/asset/SFaucheux\\_01\\_S4-2.pdf](https://www.fun-mooc.fr/c4x/CNAM/01020/asset/SFaucheux_01_S4-2.pdf).

« *Une société est à l'image des déchets qu'elle se crée* ». Jean Gouhier. Consulté le 15 août 2017. <http://www.humanite.fr/environnement/jean-gouhier-une-societe-est-l-image-des-dechets-q-53383>

« *Des débris et des hommes* ». Consulté le 15 août 2017. <http://lesarpenteurs.fr/des-debris-et-des-hommes/>

« *A la recherche d'un territoire de qualité* ». Jean le Rudo, Consulté le 15 août 2017. <http://jeanlerudo.e-monsite.com/pages/glossaire-des-notions.html>

## Thèses

Nicolas Perrin. « *Approche globale des besoins en informations des collectivités locales dans le domaine de la gestion des déchets ménagers. Essai d'une analyse spatiale sur les villes de Grenoble, Vitry-sur-Seine et de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais* ». Géographie Université Joseph-Fourier - Grenoble I, 2004.

Hélène Trouvé. « *L'utilité sociale : des pratiques aux représentations. Une étude de cas dans le champ de l'insertion par l'activité économique* ». Economies et finances. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2007. Français..

Jean-Baptiste Bahers. « *Dynamiques des filières de récupération-recyclage et écologie territoriale : l'exemple du traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) en Midi-Pyrénées* » UT2J. 2012

## Autres documents

« *Circulaire n° 87-63 du 26/06/87 relative à l'élimination des ordures ménagères | AIDA* ». Consulté le 19 août 2017. Consulté le 21 juillet 2017. [http://www.ineris.fr/aida/consultation\\_document/8407](http://www.ineris.fr/aida/consultation_document/8407).

« *Déchets chiffres clés 2016* » Ademe. Consulté le 19 août 2017. [http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dechets\\_chiffres-cles2016\\_8813.pdf](http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dechets_chiffres-cles2016_8813.pdf).

« *Durée de vie des EEE* ». Ademe. Consulté le 22 août 2017. <http://ademe.typepad.fr/files/dur%C3%A9e-de-vie-des-eee.pdf>.

« *De l'entreprise sociale à l'économie plurielle : une opportunité pour l'ESS ?* » Nadine Richez-Battesti. Consulté le 22 août 2017. <http://recma.org/actualite/de-lentreprise-sociale-leconomie-plurielle-une-opportunite-pour-less-par-nadine-richez>.

« *Guide du traitement des déchets* » SNIIM - publié le 27-10-2008.



## TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Déchets domestiques au néolithique Source : cours LPGTD 2013

Figure 2 : Ville orthonormée pendant l'antiquité, source cours LPGTD 2013

Figure 3 : Le mont Testaccio à Rome, composé de déchets d'amphores. Source : Cours déchets

Figure 4 : Le mont Testaccio à Rome, composé de déchets d'amphores. Source : Cours déchets

Figure 5 : Représentation de latrines au Moyen-âge. Source : cours de déchets

Figure 6 : Cris de Paris / Le chiffonnier-ferrailleur – Anonyme (Source : BnF, Pavillon de l'Arsenal- Musée historique de l'environnement urbain)

Figure 7 : Conformité des parisiens à l'arrêté du 24 novembre 1883 au 31/01/1884. Source : Enquête Alphand, janvier 1884

Figure 8 : La gestion des déchets. Source : Ademe

Figure 9 : Pictogrammes de danger. Source : INRS

Figure 10 : Les 4 ères de la politique des déchets. Source : préfecture des Deux-Sèvres.

Figure 11 : Circuit des déchets, source Rudologia

Figure 12 : Bennes à Ordures Ménagères. Source : Rudologia

Figure 13 : Déchets en déchèterie. Source : Rudologia

Figure 14 : Tri Sac, système de tri optique : Nantes métropole

Figure 15 : Système automatisé de collecte - Envac

Figure 16 : Flux de déchets collectés et tonnages. Source Ademe 2009

Figure 17 : Centre de tri. Source : Communauté d'Agglomération du Douaisis

Figure 18 : Centre départemental de tri des OM (Jura) - source personnelle

Figure 19 : Recyclage du papier et du carton. Source : Rudologia

Figure 20 : Recyclage du verre. Source : Rudologia

Figure 21 : Recyclage du plastique. Source : Rudologia.

Figure 22 : Recyclage de l'aluminium. Source : Rudologia

figure 23 : Recyclage de l'aluminium. Source : Rudologia

Figure 24 : Les bio déchets. Source : Ademe

Figure 25: Le compostage industriel. Source : Ma municipalité efficace.



Figure 26 : Procédé de la méthanisation. Source : Rudologia

Figure 27 : Incinération au sein du CDTOM jura - source perso

Figure 28 : Schéma d'un incinérateur. Source : Rudologia.

Figure 29 : Procédé de traitement en centre de stockage. Source : Cours LPGTD 2013

Figure 30 : Les méthodes de traitement en Europe. Source : Ademe.

Figure 31 : Acteurs de la gestion des déchets. Source : Perrin Nicolas 2004

Figure 32 : Acteurs institutionnels. Source : Rudologia

Figure 33 : Financement de la gestion des déchets. Source : Assises nationale de la gestion des déchets, Jura 2013.

Figure 34 : Comparaison entre TEOM et REOM. Source : F. Musieldak

Figure 35 : Typologie des comportements face au tri sélectif. Source : Crédoc

Figure 36 : Socio-profils vis-à-vis de l'enfouissement industriel. Source : Groupe 7

Figure 37 : Une ressourcerie. Source : Réseau des ressourceries.

Figure 38 : Les activités de la ressourcerie. Source : Réseau des ressourceries.

Figure 39 : Répartition des ressourceries par région. Source : Le réseau des ressourceries.

Figure 40 : Structuration sociale des ressourceries. Source : Réseau des ressourceries.

Figure 41 : Proportions des modes de collecte des ressourceries. Source : Réseau des ressourceries.

Figure 42 : Répartitions des déchets collectés. Source : Réseau des ressourceries.

Figure 43 : Valorisation par les ressourceries. Source : Réseau des ressourceries

Figure 44 : Répartition des surfaces et circulation des objets dans un local unique de 300m<sup>2</sup>. Source personnelle

Figure 45 : Répartition des surfaces et circulation des objets dans deux locaux couvrant 400m<sup>2</sup>. Source personnelle

Figure 46 : Répartition temporelle des activités de la ressourcerie étudiante. Source personnelle.



## **TABLE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Méthodologie de classification d'un déchet (dangereux ou non dangereux). Source : Atodéchets

Tableau 2 : Tableau synthétique de classification des déchets. Source Ademe.

Tableau 3 : Les chiffres de l'incinération en France. Source : CNIID

Tableau 4 : Comparaison entre ressourceries en milieu rural et urbain. Source personnelle.

Tableau 5 : Comparaison entre ressourceries en insertion et ressourcerie d'emplois pérennes. Source personnelle.

Tableau 6 : Comparaison entre les différentes pratiques de la valorisation des ressourceries. Source personnelle.

Tableau 7 : Emploi du temps hebdomadaire de la ressourcerie étudiante. Source personnelle.

Tableau 8 : Emploi du temps annuel montrant les principales activités de la ressourcerie étudiante. Source personnelle.

## **TABLE DES CARTES**

Carte 1 : Pénurie des capacité de traitement des déchets en France. Source : Rapport de l'instance d'évaluation de la politique du service public des déchets ménagers et assimilés.



## **TABLE DES ANNEXES**

|                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>ANNEXE 1 : DOSSIER DE PRESENTATION LE TRI SERA TOP .....</b>                                  | <b>I</b>    |
| <b>ANNEXE 2 : ETUDE DES BESOINS AUPRES DES ETUDIANT-E-S DE L'UNIVERSITE<br/>JEAN JAURES.....</b> | <b>III</b>  |
| <b>ANNEXE 3 : SYNTHESE FINANCIERE.....</b>                                                       | <b>V</b>    |
| <b>ANNEXE 4 : COMPTES DE RESULTATS.....</b>                                                      | <b>VII</b>  |
| <b>ANNEXE 5 : PLAN DE FINANCEMENT .....</b>                                                      | <b>IX</b>   |
| <b>ANNEXE 6 : BILANS.....</b>                                                                    | <b>XI</b>   |
| <b>ANNEXE 7 : COMMENTAIRES DES ANNEXES 3 A 6.....</b>                                            | <b>XIII</b> |



# LE TRI SERA TOP



**Réduction des déchets**

**Nouvelle vie aux objets**

**Lutte contre la précarité étudiante**

**Mixité sociale**

**Création d'emplois**

**Activités sur le campus**



|                                                                  |           |
|------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>LE PROJET EN BREF .....</b>                                   | <b>1</b>  |
| <b>I. POURQUOI UNE RESSOURCERIE ?.....</b>                       | <b>2</b>  |
| <b>A. Qu'est-ce qu'une ressourcerie ? .....</b>                  | <b>2</b>  |
| <b>B. Répondre à des besoins identifiés .....</b>                | <b>2</b>  |
| 1. Réduire les dépenses.....                                     | 2         |
| 2. Lieux de vie, d'échange et d'activités .....                  | 3         |
| 3. Réduction des dépôts sauvages.....                            | 3         |
| <b>C. Répondre à des objectifs de réduction de déchets .....</b> | <b>3</b>  |
| <b>D. Un projet innovant : .....</b>                             | <b>4</b>  |
| <b>II. PUBLIC CIBLE.....</b>                                     | <b>5</b>  |
| <b>III. L'ORIGINE DU PROJET ET SES ACTEURS .....</b>             | <b>7</b>  |
| <b>A. L'origine du projet .....</b>                              | <b>7</b>  |
| <b>B. Les porteurs du projet .....</b>                           | <b>7</b>  |
| <b>C. Les partenaires actuels et envisagés.....</b>              | <b>9</b>  |
| 1. Partenaires déjà impliqués.....                               | 9         |
| 2. Partenaires en cours d'implication .....                      | 10        |
| <b>IV. FONCTIONNEMENT .....</b>                                  | <b>12</b> |
| <b>A. Les activités de ressourcerie .....</b>                    | <b>12</b> |
| 1. La collecte .....                                             | 12        |
| 2. Le tri et la pesée.....                                       | 13        |
| 3. La valorisation.....                                          | 13        |
| 4. La remise en circuit.....                                     | 14        |
| <b>B. Les activités de sensibilisation .....</b>                 | <b>15</b> |
| 1. Les ateliers .....                                            | 15        |
| 2. La sensibilisation et les événements.....                     | 16        |
| <b>C. Les objectifs opérationnels.....</b>                       | <b>16</b> |
| <b>D. Evaluation et indicateurs .....</b>                        | <b>18</b> |
| <b>V. L'ASSOCIATION.....</b>                                     | <b>19</b> |
| <b>A. Administratif .....</b>                                    | <b>19</b> |
| <b>B. Les moyens .....</b>                                       | <b>19</b> |
| 1. Localisation et type de locaux.....                           | 19        |
| 2. Moyens matériels .....                                        | 21        |
| 3. Moyens humains .....                                          | 21        |
| <b>C. La communication.....</b>                                  | <b>22</b> |
| <b>D. Avancement .....</b>                                       | <b>23</b> |

## Le projet en bref

En partant d'un **double constat** sur la vie des étudiants, qui, lorsqu'ils emménagent, cherchent à s'équiper à bas prix, et lorsqu'ils déménagent, abandonnent une partie de leurs affaires dans la rue, l'idée de **relier** les uns aux autres est apparue.

Le concept de la **ressourcerie** permet de créer cette liaison entre des objets destinés à être jetés, et des citoyens cherchant à s'équiper d'occasion, permettant d'offrir une nouvelle vie.

En effet, ces associations de **l'Economie Sociale et Solidaire** permettent la réduction des déchets en proposant un service de **collecte** d'objets, de **valorisation** et enfin de **remise en circulation**, à prix modestes. La **sensibilisation à l'environnement** et au **développement durable** est présente en filigrane des activités de la ressourcerie.

Ainsi, l'implantation sur le **campus** même d'une université permet d'être au plus près des étudiants et de répondre au mieux à leurs **problématiques**, notamment de **mobilité et de précarité**. Au delà d'une solution concrète aux dépôts sauvages et aux besoins d'équipements des étudiants, une ressourcerie donne la possibilité à chacun d'acquérir et de **partager des savoir-faire** permettant la **réutilisation** et le **réemploi** à travers des ateliers pratiques.

Par ailleurs, la ressourcerie se doit d'être **un lieu convivial, d'échanges et de rencontres**, à la fois entre les étudiants, mais également avec le personnel universitaire et les riverains du campus. Renforcer et contribuer à créer du **lien social**, dynamiser la vie **associative et étudiante**, être acteur de son campus sont des objectifs que se fixe **le tri sera top**.

C'est le nom de l'association porteuse du projet de ressourcerie sur le campus de l'**Université Toulouse Jean Jaurès**. Inspiré d'**Etu Récup'**, la ressourcerie du campus bordelais, il s'agit d'adapter ce modèle au contexte et réalités toulousaines. Ainsi, pourra se développer une association à la fois pérenne, stable et génératrice d'emplois. Et qui œuvrera à la réduction des déchets, par la pratique et la sensibilisation ; à accompagner les citoyens dans la transition écologique ; ou encore à faciliter et encourager la mixité sociale sur le campus.

## I. Pourquoi une ressourcerie ?

### A. Qu'est-ce qu'une ressourcerie ?

C'est une association qui a pour objectif la réduction des déchets à travers le réemploi et la réutilisation d'objets. Une ressourcerie cherche donc à valoriser des objets destinés à être jetés pour leur offrir une seconde vie.

Pour atteindre ses objectifs, une telle structure développe ses activités en quatre grands axes :

- **La collecte** des objets, par les apports volontaires, à domicile ou en déchèterie.
- **La valorisation** des objets, par simple nettoyage, petite réparation, voire détournement et création.
- **La remise en circuit** des objets, par leur vente, leur don, ou encore leur recyclage.
- **La sensibilisation** de ses usagers et du grand public à la question des déchets et plus largement à l'environnement, notamment à travers des ateliers.

En plein essor depuis une dizaine d'année, le réseau national des ressourceries compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents. Il s'en crée de nouvelles chaque année, soutenues à la fois par les collectivités et les citoyens, qui comprennent et approuvent ces initiatives.

### B. Répondre à des besoins identifiés

#### 1. Réduire les dépenses

La majorité des étudiants disposent de **moyens financiers assez faibles**, notamment les étudiants étrangers ou boursiers. Les études supérieures sont souvent synonymes de **déménagements**. Ces installations dans de nouveaux logements entraînent des dépenses non négligeables pourtant nécessaires à l'acquisition d'équipements (meubles, électroménagers, etc.). Ainsi, lors d'un emménagement, mais aussi tout au long de l'année, les étudiants cherchent à minimiser les frais concernant leur habitation, leurs études ou leurs loisirs.

La ressourcerie a pour objectif de pouvoir proposer aux étudiants du mobilier et des objets (ustensiles divers, petit électroménager, loisirs...) **à faibles prix**, pour que chacun puisse s'équiper décentement à bas coût.

Les outils et les compétences mis à disposition au cours des ateliers permettent à chacun de créer ses meubles à partir de palettes ou de carton ; de réparer son appareil en panne ou encore de fabriquer ses produits ménagers écologiques et économiques.

L'adhésion à l'association à **prix libre** permet à chacun de participer aux activités de la ressourcerie, à hauteur de ses moyens.

## 2. Lieux de vie, d'échange et d'activités

La ressourcerie cherche à s'implanter **au cœur du campus** de l'université Jean Jaurès, afin d'être au plus près des étudiants. Il est nécessaire que nos locaux puissent servir de boutique pour proposer la vente des objets, mais également avoir un espace pouvant servir d'atelier, tout au long de l'année.

Ces lieux seront des **espaces conviviaux**, propices aux rencontres, aux échanges et à l'entraide. Ils permettront aux étudiants, mais également au personnel universitaire, de se voir dans un cadre différent.

L'association travaillera également en bonne coopération avec les autres associations étudiantes déjà présentes, à travers divers partenariats. La mise en commun de certains moyens et compétences favorisera le développement d'activités et d'événements co-organisés sur le campus.

Par ailleurs, bien que le public principalement visé soit les étudiants, l'ouverture sur le quartier du Mirail nous semble importante. Nos activités créeront du **lien entre l'université, ses usagers, et les habitants proches**. Ainsi, la boutique et les ateliers seront accessibles aux riverains, permettant ainsi une mixité sociale et générationnelle bénéfique à tous.

## 3. Réduction des dépôts sauvages

Au moment des départs estivaux des étudiants, mais aussi tout au long de l'année, les dépôts sauvages d'objets dans les rues sont fréquents. Grâce aux collectes et aux actions de sensibilisations menées auprès des étudiants, la ressourcerie contribuera **à la réduction de ce phénomène**. Une attention particulière sera donnée aux résidences étudiantes du secteur.

## C. Répondre à des objectifs de réduction de déchets

Toulouse Métropole, à travers son **programme local de prévention des déchets**, vise à diminuer de 7% les déchets produits sur la communauté urbaine, notamment à travers des axes comme la promotion du réemploi, de la réutilisation et de la réparation, mais également en menant des actions de sensibilisation auprès de la population étudiante.

C'est pour cela qu'a été lancé le **plan Déchets Universitaire**, qui a établi un plan d'actions avec, entre autres, des objectifs de sensibilisation du personnel et des

étudiants, de meilleures actions de tri des matériaux recyclables ou encore la favorisation du réemploi local et la collecte des textiles.

La ressourcerie, à travers ses activités vise donc à participer à cette réduction des objectifs fixés par les collectivités à différentes échelles (Région, Département, Communauté urbaine) et les acteurs du campus (Crous, Universités, écoles, etc.).

#### **D. Un projet innovant :**

Depuis quelques années, le secteur du réemploi est en pleine effervescence, grâce à la prise de conscience des enjeux sociaux, environnementaux et financiers liés au gaspillage de nos ressources. Que ce soit par des démarches individuelles, collectives, associatives ou encore institutionnelles, tous types d'acteurs contribuent à ce dynamisme. C'est effectivement le cas pour les ressourceries qui sont actuellement **en plein essor**. Elles sont soutenues par les citoyens cherchant à offrir une nouvelle vie à leurs objets, ou à bien s'équiper à petits prix, mais également par les collectivités qui y voient un excellent moyen de réduire les flux de déchets.

Généralement, le public étudiant quitte le foyer familial pour un nouveau logement et une certaine indépendance. Il doit apprendre à gérer son habitation, ses dépenses, mais aussi ses déchets.

La ressourcerie cherche donc à démocratiser **l'achat de biens d'occasion**, d'objets durables, écologiques et économiques, ou encore personnalisés et valorisés, en opposition avec les produits du commerce, neufs, jetables et produits en série.

Beaucoup étudiants sont conscients et sensibles aux enjeux liés au **recyclage**. Néanmoins, leurs moyens d'action, de création, de réparation et de réappropriation du savoir-faire ne sont pas toujours évidents (manque d'espace et de moyens). C'est ce que la ressourcerie souhaite leur offrir via des ateliers pratiques, mais aussi des **activités de prévention et de sensibilisation**.

De plus, à travers le don d'objets qu'ils ne souhaitent plus, les étudiants développent un engagement civique qui pourra se perpétuer dans leur vie future.

## II. PUBLIC CIBLE

De par sa position géographique, la ressourcerie cible principalement les usagers et riverains du campus. Ainsi, on distingue la population étudiante, le personnel universitaire et les riverains du campus.

### Population étudiante

Chaque étudiant du campus Jean Jaurès fait partie de notre public cible principal. Nous proposerons donc à tous de pouvoir acheter dans notre espace boutique des objets et mobilier d'occasion. Ils pourront également participer à des ateliers de création ou de réparation à base de récup' ou donner leurs vieux objets. Ces étudiants seront aussi visés par nos actions de sensibilisation à l'environnement et à la réduction des déchets.

Les étudiants sont une population relativement précaire, avec peu de ressources financières et matérielles. Or, déménager est fréquent pour eux, que ce soit un changement de quartier, de ville, voire de pays. Et ces déménagements sont **synonymes de dépenses**, en particulier pour équiper et meubler un nouveau logement.

Une attention particulière sera portée aux **étudiants étrangers** (Erasmus ou non), qui arrivent en France. En effet, il est pour eux d'autant plus compliqué d'emménager dans un pays dont ils ne maîtrisent pas forcément la langue, ni les pratiques communes. Pour cela, l'association se rapprochera des services universitaires dédiés ainsi que des associations d'étudiants étrangers.

On observe également une certaine demande d'activités de la part des étudiants, qu'ils pourront ainsi réaliser au sein même du campus, lors de leur temps libre.

Les étudiants sont donc les principaux usagers de la ressourcerie, que ce soit pour les ventes, les dons ou encore les ateliers.

En annexe 3 apparaissent les principales caractéristiques de ce public, suite à un sondage.

### Personnel universitaire

Ce public est de manière générale moins en demande d'objets bon marché, car disposant d'un salaire. Néanmoins, comme tout un chacun, faire des économies ne les laisse pas indifférents.

Le personnel universitaire devrait être, par contre, intéressé par les **ateliers de la ressourcerie**. Il est également très probable qu'il soit une source de don d'objets important, surtout d'un point de vue qualitatif. De plus, au delà des dons d'objets

personnels, ce public peut faire en sorte de nous fournir du **matériel d'origine universitaire** (renouvellement d'un parc informatique, chaises et tables destinées à la déchèterie, caves des résidences universitaires..).

### Riverains du campus

L'Université est située dans le quartier populaire du Mirail, dans lequel vit un public à faibles capacités financières. C'est donc une population qui pourrait être fortement intéressée par des achats d'objets à petits prix. Pour la **population jeune**, les propositions d'activités à travers les ateliers peuvent être intéressantes. La difficulté ici sera de donner une place à cette population, qui de manière générale, ne fréquente pas le campus.

Un de nos objectifs est donc de **mélanger ces différents publics** et de les faire se rencontrer dans un cadre différent de leur habitude, à travers un espace boutique, ou au cours d'ateliers. Nous visons donc à créer du lien social et de la **mixité générationnelle**, aussi bien pour les usagers, mais également entre nos bénévoles et membres du bureau.

### III. L'origine du projet et ses acteurs

#### A. L'origine du projet

L'idée du projet s'inspire **d'Etu Récup'**, la ressourcerie du campus bordelais. Avec un modèle **économique viable** et une notoriété grandissante, cette association est aujourd'hui la première et seule ressourcerie à l'échelle d'un campus. Souhaitant alors transposer et **adapter ce modèle** aux réalités d'un autre campus, notre choix s'arrête sur celui de l'UT2J.

Le projet a tout d'abord mûri dans le cadre du Défi Loca'cité, organisé par les Imaginations Fertiles, et en partenariat avec Artilect Fablab, Toulouse Métropole et l'Université de Toulouse. Ce défi de l'innovation collaborative permet à des étudiants de formations diverses de se rencontrer pour construire ensemble de nouveaux modèles de création de valeur économique, sociale et environnementale sur le territoire. A travers les différentes visions et envies de chacun, la ressourcerie va **prendre forme et évoluer** au gré des ateliers et rencontres. Le modèle économique va se préciser, les contraintes et les forces sont identifiées, le public cible est rencontré, consulté, étudié. Et finalement, **l'association est créée.**

Depuis l'ébauche de l'idée, le projet a reçu énormément d'avis et conseils positifs et constructifs, ce qui continue de le faire évoluer au fil du temps. La population étudiante est **très réceptive** à l'implantation d'une telle structure comme le montrent les avis recueillis pour notre questionnaire en annexe. De plus, les accompagnements avec le master Nouvelle Economie Sociale et les Imaginations Fertiles permettent de **structurer la mise en place de la ressourcerie.**

#### B. Les porteurs du projet

##### Amaël Gestin

23ans. Originaire d'Orléans, ses études l'ont conduit aux quatre coins de la France, mais également au Togo et au Canada. Il habite maintenant Toulouse où, en parallèle du développement de la ressourcerie, il reprend des études reliant le monde économique à la société et aux politiques territoriales. Il est également diplômé d'un DUT en biologie axé sur l'environnement, ainsi que d'une licence professionnelle de gestion et traitement des déchets. Après ces diplômes, il a travaillé 2 ans au Tri-cycle enchanté, une ressourcerie en Dordogne embauchant une dizaine de personnes. Il visite de nombreuses ressourceries à travers la France, ce qui confirme sa volonté de travailler dans le secteur du réemploi et de la valorisation matérielle. Il a également effectué des périodes d'immersions dans certaines d'entre elles. Et notamment au sein d'Etu Récup', la

ressourcerie étudiante de Bordeaux, dont ce projet s'inspire, afin de concilier le monde étudiant, qu'il vient de quitter, avec les enjeux environnementaux, en particulier ceux liés aux déchets. Dans son temps libre, il bricole un peu l'électroménager, et fabrique des meubles en cartons.

#### Nina Voisin

26 ans. Après avoir étudié l'Espagnol et les Sciences du Langage à l'Université Jean Jaures, elle se réoriente vers un métier technique et manuel : la menuiserie. Elle passe son CAP en alternance chez les Compagnons du Devoir et crée aujourd'hui son entreprise en tant qu'auto-entrepreneuse. Son orientation professionnelle a été influencée par sa sensibilité aux problèmes écologiques et environnementaux, à la surconsommation et au jetable. L'acquisition de ces savoir-faire lui permet de créer, de réparer et de revaloriser. Réduisant ainsi les déchets en leur donnant une seconde vie, en consommant de façon simple et durable. Ses connaissances en création de meubles en palettes, tricot, couture et autres seront transmises lors d'ateliers et donneront accès au faire soi-même.

#### Eliza Ruschin

24 ans. Originaire de Berlin, elle voyage depuis 2012 en France et en Espagne. La vie nomade l'a amenée à découvrir de nombreuses alternatives écologiques, sociales et de vie communautaire. Au fur à mesure de ses rencontres, elle a acquis et partagé des savoir-faire visant à réemployer et réparer des objets considérés comme déchets. A travers la mécanique vélo et le travail du bois, elle prend plaisir à relooker, modifier et réparer de nombreux objets du quotidien. Après avoir passé le Bafa, elle obtient le diplôme de mécanicienne vélo. Ses envies l'amènent alors à travailler à l'atelier Vélorution Toulouse et embrasser le monde associatif, dans lequel elle souhaite apporter ses compétences et sa motivation.

Cette brève présentation des membres fondateurs permet de se rendre compte de la complémentarité des rôles et compétences que possède l'association, et qui sera importante pour le bon fonctionnement des activités. Depuis sa création, l'association s'est également agrandie, en accueillant Alexandre Schapink, étudiant en design. Il travaille notamment sur les aspects graphiques (logos, dossiers, tracts...) et, à l'avenir, le design des objets créés et l'agencement du local. Théophile De Germain, étudiant en anthropologie, vivement intéressé par le projet a également rejoint le conseil d'administration.

Pour ces membres, il s'agit d'un **projet à long terme**, dans lequel ils mettent du cœur, de la volonté, et du temps. Ils se voient encore très fortement impliqués dans la ressourcerie d'ici quelques années, notamment avec la perspective de voir la **création d'emplois**, pour la pérennité de l'association.

## C. Les partenaires actuels et envisagés

Le tri sera top s'inscrit dans une volonté de **développer des partenariats** avec les structures déjà présentes sur le campus, mais également avec celles présentes sur le territoire et avec lesquelles des activités et actions communes sont envisageables.

### 1. Partenaires déjà impliqués

#### EtuRécup'

Cette association loi 1901 à but non lucratif créée début 2014 afin de mettre en place une Ressourcerie sur le Campus Universitaire de Bordeaux. Si le projet d'une ressourcerie sur le campus mûrissait depuis quelques temps, la réunion de nombreux acteurs (étudiants, militants, associations et partenaires) a permis de construire un projet innovant aux activités diverses.

L'équipe permanente salariée est composée d'une coordinatrice, un animateur et un chargé de logistique, tous trois salariés, ainsi que d'un service civique.

Le tri sera top s'inspire de ce modèle bordelais, qui par ailleurs nous accompagne dans nos démarches.

#### La Glanerie

Cette association loi 1901 créée en 2003 œuvre à la mise en place de filière locale de réemploi des déchets encombrants sur les déchèteries de l'agglomération toulousaine. L'objectif général de la Glanerie est d'aider les citoyens à prendre conscience des conséquences de la surproduction des déchets et d'inciter à diminuer les volumes de déchets à incinérer par la réduction à la source.

D'autre part, la Glanerie a développé un atelier d'insertion et aide ainsi un public fragilisé à s'insérer durablement dans le monde du travail. L'équipe est constituée de 11 permanents et 35 salariés sous contrat d'insertion.

#### Association étudiantes

Sémélé (potager partagé sur le campus), Miraillement Grand (lien dans le quartier et festival Art é fac) , l'AMAP du Mirail et les différents foyers étudiants sont des structures dont nous nous rapprochons actuellement. D'autres passerelles sont possibles avec les autres structures présentes sur les campus et écoles toulousains, comme le Bureau du Développement Durable de Toulouse Business School, ou l'atelier vélo du Zinc, que nous avons déjà rencontrés.

### L'Université Toulouse - Jean Jaurès

Située dans le quartier du Mirail, cette université d'arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales regroupe près de 28 000 étudiants, répartis en 5 UFR, 5 Instituts et 3 écoles.

Le Pole Association et Initiatives Etudiantes et la Maison des Initiatives Etudiantes regroupent et accompagnent les projets associatifs sur le campus de l'UT2J.

Le soutien est pour le moment principalement moral et sur de la communication. Il est également financier à travers notamment le Fond de Solidarité de Développement d'Initiatives Etudiantes. Nous travaillons également à ce qu'il soit technique avec la mise à disposition de locaux et d'accès facilités.

### L'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées

Ce regroupement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région Midi-Pyrénées. Parmi ses nombreuses compétences, l'UFTMiP gère tout ce qui a attrait à la vie étudiante et la vie des campus, et le développement de Toulouse Eco-Campus.

Nous avons actuellement un soutien à la communication. Soutien financier possible à travers le concours Eco-campus.

## **2. Partenaires en cours d'implication**

### Le réseau des ressourceries

Egalement sous forme associative créée en 2000, ce groupement professionnel réunit des spécialistes du réemploi et de la réutilisation des objets. L'ambition commune de ces différentes structures (associations, régies de collectivités territoriales, coopératives...) a pour objets le regroupement, la synergie des compétences et des moyens, la professionnalisation, le développement, la représentation, la défense des intérêts de ses adhérents, la promotion d'initiatives, la formation, la sensibilisation à l'environnement du public, dans le respect des termes de la charte des "Ressourceries", chaque adhérent restant autonome dans son fonctionnement.

### Autres professionnels du déchet

Des partenariats avec Emmaüs et Envie sont envisagés en termes de matériel et d'exutoire pour les objets collectés. Une première rencontre a déjà été effectuée.

### Le CROUS

Ayant mission de favoriser les conditions de vie et de travail des étudiants, il met en œuvre des actions visant à aider les étudiants dans leur vie quotidienne, et plus particulièrement ceux issus de familles modestes.

Les actions sont réparties en Aides directes (bourses, aides financières), Aides indirectes (logement, restauration ...), et Action culturelle et soutien aux initiatives étudiantes. Un service développement durable propose des actions pour réduire l'impact environnemental des étudiants, notamment sur les déchets et le gaspillage alimentaire.

Une première rencontre à déjà été effectuée. Des évènements communs sont envisagés, également qu'un partenariat technique avec l'accès aux résidences universitaires pour les collectes. Un soutien financier pourrait également être possible.

### Toulouse Métropole

Avec ses multiples compétences et missions, telles que le développement durable, le développement économique, la solidarité ou encore la gestion des déchets, cette collectivité territoriale est un acteur essentiel du territoire toulousain.

Premières rencontres effectuées avec les services ESS et déchets, partenariat à consolider, notamment pour des aides financières.

### L'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie accompagne les entreprises, collectivités locales, pouvoirs publics et citoyens à la transition écologique et énergétique, notamment à travers ses capacités d'expertise, de conseil, mais également par le financement de projets, en particulier dans le domaine de la gestion des déchets.

Aides financières et techniques à envisager.

### La Région Occitanie

La nouvelle région garde, avec la loi NOTRe ses compétences en terme de développement économique, environnement - énergie (dont déchets) et de développement durable du territoire.

Aides financières à envisager.

## IV. Fonctionnement

Pour répondre à ses objectifs, la ressourcerie mènera ses activités **tout au long de l'année universitaire**. Celle-ci est marquée par différentes périodes, qui influenceront sur le fonctionnement de la ressourcerie. En effet, aux mois de septembre et octobre, avec les emménagements des nouveaux étudiants, la revente à faible prix sera l'activité principale. A l'inverse, à partir de février jusqu'à juillet, avec les départs de nombreux étudiants, les collectes s'intensifieront, ce qui laissera les deux mois d'été pour la valorisation des objets et préparer la rentrée. Tout au long de l'année, des actions de sensibilisation seront effectuées (animations, évènements, stands,...) et des ateliers hebdomadaires de valorisation proposés (réparation, création, customisation,...).

### A. Les activités de ressourcerie

On peut ainsi catégoriser quatre activités principales : la collecte, le tri et la pesée, la valorisation, la remise en circuit.

#### 1. La collecte

##### Objets collectés

Tous les objets qui trouvent leur place dans le **logement des étudiants**, qui servent à la bonne réalisation de leurs études ou qui sont utiles dans leur vie de tous les jours, sont potentiellement collectables. De plus, les matériaux qui pourraient être utilisés dans la fabrication ou la réparation de mobilier seront également à collecter.

Il est également envisageable que le local de la ressourcerie soit un point de regroupement pour des déchets spéciaux (les piles, ampoules, cartouches, etc.) avant de les acheminer vers les déchèteries.

La typologie suivante non exhaustive permet de mieux se rendre compte des objets que pourra accueillir la ressourcerie :

- Mobilier : Tables, lits, clic clac, bureaux, chaises...
- Electroménager et informatique : cafetières, microondes, fours, TV, bouilloires, ordinateurs,...
- Textiles, linges et chaussures
- Ustensiles : de cuisine, vaisselle, salle de bain, ménage...
- Matériel scolaire, culturel, sportif : vélos, livres, DVD, cahiers...
- Matériaux divers : bois, métal, carton, peinture...

## Modalités de collecte

On distingue différents types de collecte : en apport volontaire, en tournées de collectes, en pied d'immeubles.

Tout au long de l'année, les étudiants, riverains et personnels universitaires apporteront directement dans les locaux de la ressourcerie les objets dont ils souhaitent se défaire. Ce mode de collecte est appelé **apport volontaire**, et concerne principalement les petits volumes. Pour des objets nombreux ou imposants, des collectes gratuites, sur rendez-vous seront effectuées chez les donateurs.

A la période des grands départs, le nombre de collectes s'intensifiera. Les prises de rendez-vous seront organisées **sous forme de tournées**, pour optimiser les déplacements. De plus, des points d'apports volontaires mobiles seront régulièrement organisés, au pied des résidences universitaires. Pour cela, un important **travail de communication** sera réalisé, annonçant les dates et horaires de permanence. On remarque également à cette période, de nombreux dépôts sauvages, contre lesquels nous lutterons directement en récoltant ces objets abandonnés.

Un partenariat avec les différentes résidences du Crous est également envisagé afin de revaloriser les objets abandonnés qui sont stockés par leurs agents lors des départs des étudiants.

### **2. Le tri et la pesée**

Une fois les objets collectés, il s'agit de les **trier selon l'atelier** qui va être en charge de les valoriser. Ce tri s'effectue selon la nature de l'objet (cf. typologie ci-dessus) et selon son état (bon état, à nettoyer, à réparer, etc.).

Tout objet qui passera par la ressourcerie sera **pesé, étiqueté et son poids consigné**. Cela permettra de déterminer les tonnages exacts d'objets détournés du statut de déchet, mais aussi de répondre aux objectifs fixés en matière de détournement et de réduction des déchets.

### **3. La valorisation**

Cette activité est primordiale dans le concept de ressourcerie. En effet, afin de donner une **nouvelle vie** aux objets jetés et permettre leur acquisition, il faut leur redonner de la valeur.

On distingue différents niveaux de valorisation :

- la remise en état (nettoyage, peinture...)
- la réparation (de meubles, vêtements, vélos, électroménagers...)
- la customisation (modifiant l'apparence de l'objet)

- le détournement (consistant à modifier l'usage premier d'un objet).

La période estivale sera particulièrement consacrée à la valorisation afin de proposer dès la rentrée un grand nombre d'objets en bon état. Néanmoins, elle se fera également tout au long de l'année, lors **d'ateliers thématiques** réguliers à destination des adhérents.

Les activités de valorisation seront proposées aux bénévoles de l'association, mais également sous forme d'ateliers. L'objectif étant d'intégrer les participants aux activités de la ressourcerie, tout en proposant des systèmes d'échanges de savoirs-faires, d'écologie pratique et de Do it Yourself.

#### **4. La remise en circuit**

Ceci est la dernière étape du réemploi afin que l'objet soit **de nouveau utilisé**.

##### Le local

C'est l'un des éléments primordial pour permettre cette remise en circuit. L'association souhaiterait se voir mettre à dispositions des locaux faciles d'accès, identifiés et visibles sur le campus. La boutique se veut **accueillante et chaleureuse**. Les produits seront présentés par espaces thématiques. Le lieu ne sera pas uniquement dédié à la vente, mais sera également un lieu de rencontre, d'échange et disposera d'un espace de sensibilisation.

##### La vente

Les utilisateurs de la ressourcerie doivent pouvoir s'équiper à moindre coût. La politique de prix sera donc des plus faibles. On pourra par exemple y trouver un lot de chaises à 5 euros, un four pour 10 euros.. Les prix seront également adaptés **à la qualité et l'état du produit**.

Des évènements tels que des zones de gratuité, vide-greniers ou encore zone de prix libres mobiles seront ponctuellement organisées au cours de l'année.

##### Le don

Pour permettre de déstocker des invendus ou faire face aux surplus de certains produits, seront organisées des zones de gratuité ainsi que des dons aux associations étudiantes, caritatives ou autres ressourceries (Emmaüs, la Glanerie, etc.).

Au cas par cas, l'association tâchera de venir en aide à des personnes en situation de grandes difficultés financières.

##### Le recyclage

Les objets qui ne pourraient être valorisés dans la ressourcerie, ou les déchets liés aux activités seront orientés vers les **bonnes filières de recyclage**. Un point de collecte pour

certaines déchets spécifiques, telles que les piles ou ampoules, sera à disposition dans les locaux de la ressourcerie.

## B. Les activités de sensibilisation

### 1. Les ateliers

Tout au long de l'année scolaire seront proposés des ateliers aux adhérents de la ressourcerie. Ceux-ci ont pour objectifs la valorisation d'objets collectés ou appartenant aux participants, en permettant leur réparation, remise en état, customisation, voire détournement ; mais également de permettre l'échange et le **partage des compétences** et des savoir-faire de chacun, participants comme encadrants. En outre, ces moments participatifs viseront à sensibiliser les participants aux enjeux liés aux déchets et leur réduction, mais aussi fédérer autour de la ressourcerie et y encourager le bénévolat.

Certains ateliers seront plutôt **ponctuels**, sur des demandes ou envies spécifiques, tandis que d'autres seront **réguliers**, à des rythmes hebdomadaires ou mensuels.

L'équipe de la ressourcerie mettra à disposition locaux, outils, équipements et **règles de sécurité** pour que ces espaces d'écologie pratique et de Do It Yourself se déroulent efficacement.

Voici quelques exemples d'ateliers envisagés :

- Fabrication de meubles en carton (à base de carton de récup', apprendre à fabriquer des meubles comme une table de chevet, des étagères, un bureau...)
- Réparation de matériel électrique (Trouver et réparer les petites pannes et dysfonctionnements)
- Fabrication de meubles en palettes (apprendre à démonter facilement des palettes pour les faire revivre)
- Réparation de vélo (de s'occuper d'une crevaison à la customisation de son deux roues)
- Ateliers textiles (couture, création, customisation, réparation)
- Fabrication de produits ménagers (pour des produits écologiques, sains, faciles à faire et bon marché)

Création de cadeaux DIY (pour les fêtes de fin d'années, anniversaires ou pour soi-même, des créations originales à base de récup').

## 2. La sensibilisation et les évènements

### La sensibilisation

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement sont des travaux du quotidien, qui consistent à montrer les différents impacts de nos modes de vie, sans culpabilisation, et de proposer et encourager les alternatives positives. La ressourcerie effectuera ces actions dans toutes ses activités, de la collecte à la vente, rappelant les enjeux de la prévention des déchets.

La ressourcerie présentera dans ses locaux des affiches et panneaux explicatifs, proposera des **brochures d'informations** réalisées par nos soins, mais également des documents de partenaires.

Dans l'ensemble de ses activités, la ressourcerie se voudra également un **symbole d'exemplarité**, en produisant le minimum de déchets, en consommant responsable et sobrement, privilégiant l'économie locale, ou encore en utilisant des outils informatiques libres.

### Les évènements

Il sera également important pour la ressourcerie d'être présente sur les évènements qui animent le campus. A travers des partenariats avec les autres associations, pourront être proposés des stands d'informations, ateliers mobiles, zones de gratuité,... ainsi que mettre en place des mesures pour que les évènements soient éco-responsables.

L'association fera également en sorte d'être à l'initiative **d'animations pour les étudiants**, en organisant ponctuellement des brocantes, ateliers mobiles, zones de troc, défilé de mode en récup', etc.

## C. Les objectifs opérationnels

### Collecte

Collecter les objets directement chez les particuliers, selon différentes modalités (en pied de résidence universitaire, sous forme de tournée, selon la localisation et les objets proposés).

Collecter en apport volontaire, directement dans les locaux de l'association.

Créer des partenariats avec les autres acteurs de la récupération et du réemploi, mais aussi avec des entreprises et structures pour collecter des objets destinés à être jetés.

Savoir refuser des dons, s'ils ne sont pas valorisables / vendables.

### Valorisation

Nettoyer les objets collectés, les disposer dans les rayonnages de façon à leur redonner de la valeur.

Réparer les objets présentant des pannes ou défauts, en respectant des critères d'efficacité et de rentabilité (principalement vélo et bois, mais également selon les compétences internes).

Créer des objets ou du mobilier à partir de matériaux de récupération, ou en les détournant de leurs usages premiers.

### Remise en circuit

Proposer à petits prix (environ 1/3 de l'équivalent neuf), toutes sortes d'objets du quotidien de seconde main (meubles, vélos, électroménager, vaisselle, etc.).

Proposer à prix abordables les créations à base de matériaux de récupération de l'association.

Faciliter l'accès aux biens de première nécessité, en permettant des tarifications solidaires, voire la gratuité, selon les profils.

Organiser des événements type vide grenier / espace de gratuité pour favoriser la circulation des biens.

Reconnaître, séparer et trier les matières destinées à être jetées, afin de les envoyer vers les bonnes filières de recyclage.

### Sensibilisation

Mettre en place des ateliers de réparation de vélo, de fabrication à base de palettes, de meubles en cartons. Autres ateliers selon envies, possibilités (ex : couture, électroménagers, etc.)

Proposer un espace de travail avec outils, conseils et sécurité adaptés.

Organiser des ateliers d'écologie pratique, tels que la fabrication de produits ménagers, cosmétique, etc.

Organiser des espaces d'échanges et de débats pour réfléchir à nos pratiques et partager des alternatives concrètes (projections, débats, etc.)

Mettre à disposition des documents d'informations et des ressources faisant la promotion de pratiques écologiques (tracts internes et externes)

## D. Evaluation et indicateurs

|                                                                                                                                                                                                           |                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Collecte :</p> <p>Types de flux (matériaux, catégories d'objets)</p> <p>Origine</p> <p>Tonnage (par flux)</p> <p>Temps passé</p>                                                                       | <p>Collecte 50%, apport volontaire 45%, autres 5%</p> <p>20%</p>                         |
| <p>Valorisation</p> <p>Types de flux (matériaux, catégories d'objets)</p> <p>Origine (collecte, apport volontaire, déchèterie)</p> <p>Tonnage (par flux)</p> <p>Temps passé</p> <p>Gestion des stocks</p> | <p>25%</p>                                                                               |
| <p>Vente</p> <p>Chiffre d'affaire</p> <p>Nombres de ventes</p> <p>Panier moyen</p> <p>Temps passé</p>                                                                                                     | <p>8000€</p> <p>40/ mois</p> <p>15€</p> <p>15%</p>                                       |
| <p>Sensibilisation</p> <p>Nombre d'actions réalisées</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées</p> <p>Nature des interventions</p> <p>Chiffre d'affaire</p> <p>Temps passé</p>                             | <p>2 ateliers hebdomadaires + 2 ateliers mensuels</p> <p>100</p> <p>1500€</p> <p>20%</p> |

## V. L'association

L'association a pour objectif principal de participer à la réduction des déchets sur le campus universitaire et du quartier du Mirail, notamment à travers la récupération, la valorisation et la remise en circuit des objets.

Elle cherche également à travers ses diverses activités (de collecte, animations, ateliers de réparation et valorisation, événements, etc.) à créer du **lien social** entre les différents acteurs du campus (les étudiants, enseignants et personnel universitaire) et les habitants proches du campus.

Plus généralement, elle souhaite proposer à ses utilisateurs des **solutions pratiques** et concrètes dans l'objectif de réduire l'impact environnemental de chacun, et de promouvoir les alternatives permettant une consommation durable, éthique et raisonnée.

### A. Administratif

La structure porteuse du projet de ressourcerie a été créée le 12 /07/16. Le tri sera top est une **association étudiante de loi 1901** à but non lucratif. Actuellement composé de 5 membres, son bureau est sous forme collégiale : chaque administrateur dispose d'une voix.

L'association est ouverte à tous, étudiants, personnel universitaire, riverains, sympathisants. Chacun pourra s'impliquer selon ses envies et possibilités dans l'association et son fonctionnement, de simple adhérent à membre du Conseil d'administration.

Le tri sera top s'inscrit dans le secteur de **l'économie sociale et solidaire**. Nous souhaitons ainsi concilier utilité sociale, activité économique et gouvernance démocratique.

Pour assurer la gestion de l'association, assurer ses activités et sa **pérennité**, l'association cherchera, à terme, à recruter des **permanents salariés** sur des postes de coordination, logistique et animation. Sont également envisagés des stagiaires, services civiques et emplois étudiants ponctuels.

### B. Les moyens

#### 1. Localisation et type de locaux

##### Les espaces de la Ressourcerie

S'il sera possible de démarrer les activités modestement, les conditions idéales pour l'association seront **de disposer d'un local**, concentrant différents espaces, afin de développer les activités et les ateliers.

Ces différents espaces peuvent être tous regroupés en un seul et même lieu qui satisferait les conditions nécessaires au bon déroulement des activités de la ressourcerie, en termes de surface, d'accès au public et d'accès pour les manutentions. Pour la surface, l'idéal serait de pouvoir disposer de 250-300m<sup>2</sup>.

**La Maison des Solidarités**, actuellement en construction sur le campus, pourrait être un lieu idéalement situé pour la ressourcerie, qui de par ses objectifs et missions, s'intégrerait pleinement au village. Nous sommes en attente de l'appel d'offre pour y postuler.

On peut également imaginer disposer de deux locaux distincts, avec soit l'un accessible au public pour les ateliers et la boutique, et l'autre dédié au stockage ; soit l'un faisant office de boutique et le second d'atelier.

#### Le centre de tri, de pesée et de stockage

Il est nécessaire pour l'association de trouver un local dans ou à proximité du campus Jean Jaurès, spacieux et équipé d'outils liés à la pesée, à l'entreposage et la manutention des objets stockés. Il pourra également servir pour effectuer des réparations et petites remises en état, afin de les orienter ensuite vers le lieu de vente.

#### Les ateliers de valorisation

Ils doivent être **proches de la population** ciblée et doivent permettre le déroulement des activités dans de bonnes conditions de sécurité et d'espace de travail.

Il est pertinent de séparer ou **délimiter les différents emplacements** des ateliers selon le type de valorisation, avec par exemple :

- un atelier Vélo
- un atelier Bois
- un atelier Electrique et petits équipements
- un atelier Textiles

#### La boutique

Cet espace nécessite une **localisation centrale** et un espace suffisant pour permettre d'accueillir à la fois les objets valorisés et destinés à la vente et les clients venus chercher une bonne affaire. La possibilité d'un espace convivial, d'un point de rencontre des différents usagers et de discussions autour d'un verre n'est pas exclue.

#### En extérieur

Chaque évènement sera l'occasion pour l'association de présenter les activités de la ressourcerie, de mobiliser des bénévoles et des partenaires.

Des ateliers mobiles, des boutiques éphémères ou des espaces de gratuités sont envisagés en attendant de trouver des locaux, mais également une fois la ressourcerie bien installée.

## 2. Moyens matériels

### Outillage

Nous aurons besoin, pour nos activités de réparation, mais également pour pouvoir les mettre à disposition de nos adhérents, d'un panel d'outils. Il sera donc nécessaire d'obtenir une caisse à outils pour la réparation de vélos, des outils manuels pour travailler le bois, et effectuer différentes réparations (scies, cutters, tournevis, pinces, marteaux, etc.). Il sera également important, pour plus d'efficacité, de se procurer des outils électroportatifs, tels que des perceuses, ponceuses, et scies variées.

### Equipement de protection et manutention

Pour exercer nos activités de manière confortable et sécuritaire, certains éléments de **protection individuelle** seront essentiels à acquérir, tels que des gants, lunettes et masques de protection, mais également des chaussures de sécurité, et vêtements de travail.

Pour faciliter la **manutention**, en complément de formation au port de charges lourdes, des diables et sangles de portage seront importants.

### Véhicule

Afin de proposer un service de livraison, de collecte, mais également pouvoir transporter notre matériel sur des évènements extérieurs, il sera primordial de posséder un véhicule de type camionnette, d'au moins 8m<sup>3</sup>.

Sont mis actuellement à la disposition de l'association certains **matériels personnels** (outils, véhicules).

## 3. Moyens humains

### Conseil d'administration

Pour l'instant composé de cinq personnes (dont les trois fondateurs), il aura vocation à s'ouvrir aux **différentes parties prenantes** du projet, tels que des associations, des étudiants, du personnel universitaire et des riverains fortement impliqués dans les activités. Il s'agit d'un conseil d'administration de type collégial, sans président, où chaque membre dispose d'une voix de décision. Il s'agit par ailleurs de privilégier le choix au consensus, plutôt qu'au vote. Il est composé de 3 à 13 membres élus.

### Bénévoles

**Membres cruciaux** de l'association, ils permettront avec leur motivation et leurs envies de faire vivre le tri sera top. Que ce soit en proposant des activités ou en soutenant l'équipe salariée, ils apporteront **dynamisme et motivation** qu'il sera important de valoriser.

### Equipe salariée

Afin d'assurer une activité durable à l'association, pouvoir dégager des salaires et embaucher apparaît essentiel. Au moins **trois postes** sont envisagés, à créer sur les deux premières années de fonctionnement. Un coordinateur, s'occupant des activités des équipes salariée et bénévole, de la gestion de l'association et de représenter l'association à l'extérieur. Un chargé de logistique, référent sur les activités de collecte, vente et valorisation. Un chargé de sensibilisation et responsable d'animation. Les missions de chacun seront interchangeables, complémentaires et adaptables aux besoins et envies.

Pour commencer, des postes en contrat aidé CUI-CAE ou contrat d'avenir sont à envisagés, ainsi que des services civiques. Les durées de travail seraient de 24 à 32h/semaine. A terme, des **emplois pérennes** devraient être créés. Nous proposerons également aux étudiants des **stages et contrats courts**. L'insertion n'est pour le moment pas prévue, même si elle pourra être envisagée ensuite.

## **C. La communication**

Pour se faire connaître, mais également afin de diffuser ses informations et partager ses évènements, l'association utilisera de **nombreux canaux de communication**, afin de toucher le plus efficacement son public cible.

### Communication actuelle

Pour le moment, nous communiquons principalement **directement** auprès de notre public. Pour cela nous sommes présents **physiquement** sur des évènements, des festivals, avec un stand d'information, afin de présenter nos activités et objectifs. Nous présentons également quelques supports, tels que des tracts rappelant nos informations essentielles, un panneau explicatif, ou encore un dossier de présentation.

Nous sommes également présents sur **internet**, avec une boîte mél dédiée, depuis laquelle nous envoyons quelques informations à nos sympathisants. Nous avons également créé une page Facebook, via laquelle nous diffusons nos actualités ainsi que celles de nos partenaires et sujets en rapport avec le réemploi.

Nous faisons également en sorte de faire parler de l'association dans **certains réseaux**, comme celui de l'ESS, avec le FRESS, ou celui de l'Université, en rencontrant divers acteurs (Crous, Université fédérale, écoles, etc.).

### Communication à venir

Nous continuerons à développer nos outils de communication, proposant une **lettre numérique** d'informations mensuelle, mais également en créant un **site internet**. Les réseaux dits sociaux continueront également de transmettre nos informations et événements, car la cible étudiante en est très utilisatrice.

Nous envisageons également d'être présents dans des supports tels que le **Guide pratique de l'accueil Welcome Desk**, proposé par l'Université Fédérale, à destination des étudiants. Cela permettra de cibler une grande majorité des nouveaux arrivants qui emménagent à Toulouse. Les étudiants étrangers (Erasmus ou non), sont également un public intéressant à viser, nous nous rapprocherons donc **des réseaux adéquats** pour leur proposer nos services.

Nous diffuserons également dans nos locaux **différents supports de communication** (tracts, affiches, livrets, autocollants) réalisés par nos partenaires, mais également par nous-mêmes. Nous pouvons citer en exemples des recettes de produits ménagers maison, des informations sur les pesticides, ou encore un guide des éco-gestes étudiants.

### **D. Avancement**

Voici une brève présentation des activités déjà réalisées par l'association.

#### Septembre 2016 :

- Participation à la Faires de la récup' organisée par la ressourcerie La Glanerie. Stand d'information et de présentation des activités. Ateliers de création de porte-monnaie en tétrabrique, de création de bijoux en pièces de vélo. Démonstration de fabrication de meubles en carton.

- Participation à ArtéFac, festival sur le campus UT2J. Stand d'information et de présentation des activités. Ateliers de création de porte-monnaie en tétrabrique, de création de décoration à base de pièces de vélo.

#### Octobre 2016 :

- Participation à Open Bidouille Camp. Stand d'information et de présentation des activités. Ateliers de création de porte-monnaie en tétrabrique, de création de décoration à base de pièces de vélo. Démonstration de fabrication de meubles en carton.

#### Décembre 2016 :

- Sélection et participation au Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire. Présentation de l'association devant le public civil et institutionnel. Atelier d'échanges citoyens à propos du projet. Prix "territoire et citoyenneté"

- Discussions avec le public autour du projet dans le cadre du marché créatif et alternatif Les atmosphères de Noël.

#### Depuis Octobre 2016 :

- Stand d'information et de présentation des activités hebdomadaire sur le Beau Marché du Mirail, au sein de l'Université. Ateliers de création de porte-monnaie en tétrabrique, de fabrication de lessive écologique.

#### Février 2017 :

- Sélection parmi les 10 finalistes du concours national La Riposte, par Animafac.

- Accompagnement technique par le parcours ADRESS.

- Co-organisation de la deuxième édition de l'Open Bidouille Camp Toulouse.

En parallèle de ces activités, nous distribuons des **questionnaires** aux étudiants afin de mieux évaluer leur besoins, envies, spécificités (cf Annexe 3)

Nous commençons à être connus par différents types de public. Tout d'abord les étudiants, et du personnel universitaire, qui nous voit régulièrement sur le campus, à travers nos stands. Nombre d'entre eux nous **encouragent dans nos démarches** et attendent impatiemment le démarrage réel de nos activités.

Le public lié au monde de la récupération et du bricolage est également conscient de la création en cours de la ressourcerie.

Notre projet fait par ailleurs parler de lui dans le réseau de l'Economie Sociale et Solidaire, regroupant à la fois citoyens, projets en développement, structures pérennes et institutions.

Notre récente page Facebook compte pour le moment environ 250 personnes.

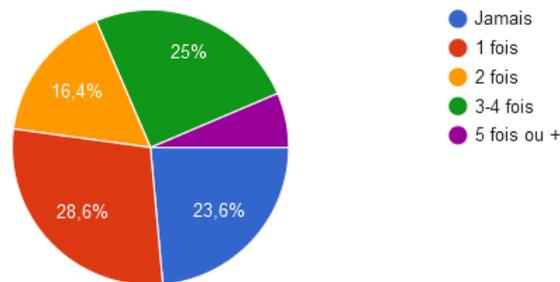


## Annexe 2 : Etude des besoins auprès des étudiant-e-s de l'université

### Jean Jaurès

Combien de fois avez-vous changé de logement depuis le début de vos études ?

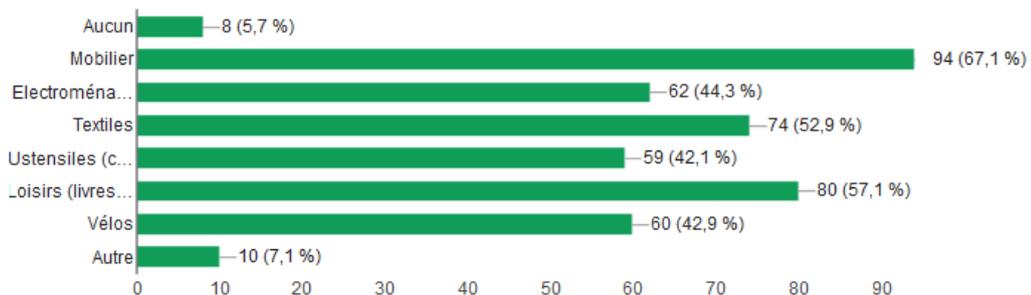
(140 réponses)



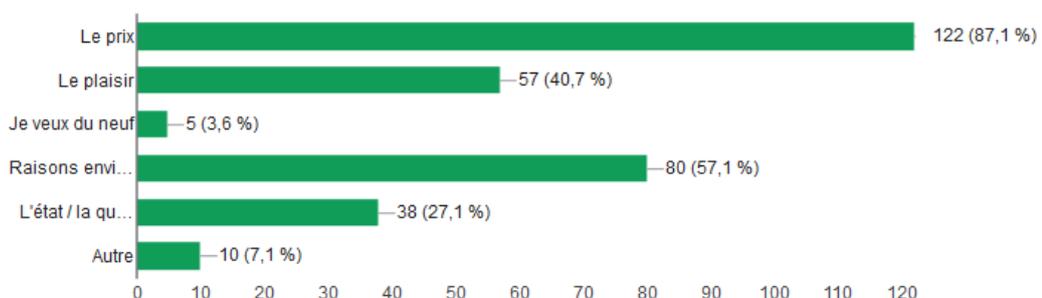
Seriez-vous prêts à donner des objets à la recyclerie ? En quel état ?



Quels types d'objets achetez-vous d'occasion ? (140 réponses)



Pour quelles raisons ? (140 réponses)



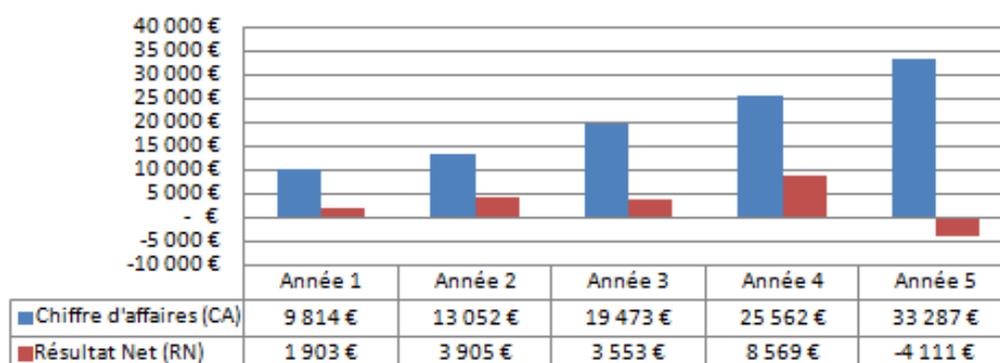


## Annexe 3 : Synthèse financière

### SYNTHESE

**Note :** Cette synthèse permet d'analyser son projet avec une vision centralisée. Tout est calculé automatiquement.

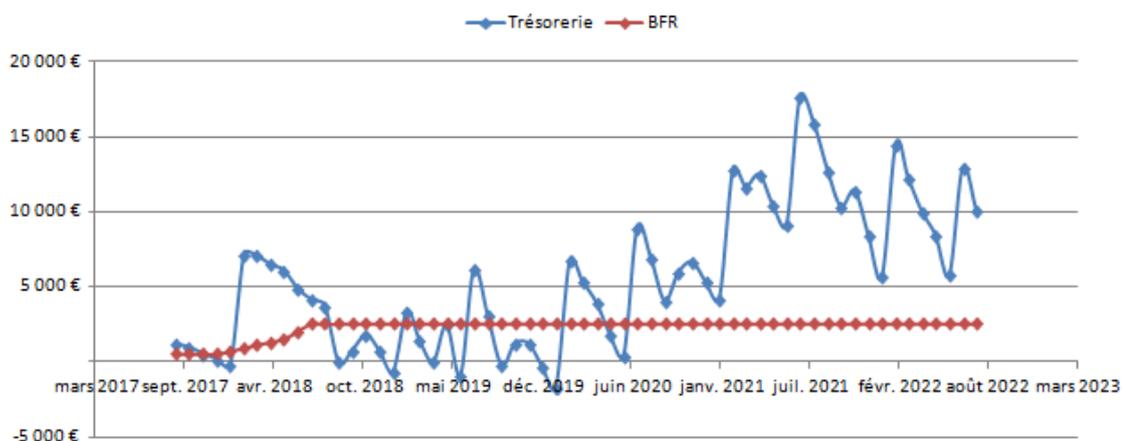
#### Chiffre d'affaires et résultats prévisionnels (en € HT)



#### Point mort annuel (moyen) (en € HT)

|            | Année 1 | Année 2 | Année 3  | Année 4  | Année 5  |
|------------|---------|---------|----------|----------|----------|
| Point mort | 7 390 € | 8 119 € | 15 054 € | 14 951 € | 37 604 € |

#### Trésorerie et BFR sur 5 ans





## Annexe 4 : Comptes de résultats

### COMPTE DE RESULTATS (HT)



**Note :** Les comptes de résultats sont calculés automatiquement à partir des informations que vous avez renseignées.

|                                           | Année 1   | Année 2  | Année 3  | Année 4  | Année 5   |
|-------------------------------------------|-----------|----------|----------|----------|-----------|
| <b>Chiffre d'affaires (CA)</b>            | 9 814 €   | 13 052 € | 19 473 € | 25 562 € | 33 287 €  |
| <b>Achats et charges de production</b>    | 748 €     | 896 €    | 1 054 €  | 1 276 €  | 1 587 €   |
| <b>Marge brute</b>                        | 9 066 €   | 12 156 € | 18 419 € | 24 286 € | 31 701 €  |
|                                           | 92,4%     | 93,1%    | 94,6%    | 95,0%    | 95,2%     |
| <b>Charges externes</b>                   | 10 204 €  | 12 172 € | 13 131 € | 14 287 € | 15 782 €  |
| <b>Valeur ajoutée (VA)</b>                | - 1 138 € | - 16 €   | 5 288 €  | 9 999 €  | 15 918 €  |
|                                           | -11,6%    | -0,1%    | 27,2%    | 39,1%    | 47,8%     |
| <b>Impôts et taxes</b>                    | 297 €     | 517 €    | 577 €    | 577 €    | 691 €     |
| <b>Subventions d'exploitation</b>         | 7 600 €   | 36 600 € | 38 200 € | 38 200 € | 31 600 €  |
| <b>Charges de personnel</b>               | 1 200 €   | 26 287 € | 33 288 € | 33 288 € | 46 536 €  |
| <b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b> | 4 965 €   | 9 781 €  | 9 623 €  | 14 334 € | 292 €     |
|                                           | 50,6%     | 74,9%    | 49,4%    | 56,1%    | 0,9%      |
| <b>Dotations aux amortissements</b>       | 2 577 €   | 4 877 €  | 5 027 €  | 3 837 €  | 3 987 €   |
| <b>Résultat d'exploitation (REx)</b>      | 2 388 €   | 4 904 €  | 4 596 €  | 10 497 € | - 3 695 € |
|                                           | 24,3%     | 37,6%    | 23,6%    | 41,1%    | -11,1%    |
| <b>Charges financières</b>                | 149 €     | 309 €    | 416 €    | 416 €    | 416 €     |
| <b>Résultat courant</b>                   | 2 239 €   | 4 594 €  | 4 180 €  | 10 081 € | - 4 111 € |
|                                           | 22,8%     | 35,2%    | 21,5%    | 39,4%    | -12,4%    |
| <b>Reports déficitaires</b>               | - €       | - €      | - €      | - €      | - €       |
| <b>Impôts sur les sociétés (IS)</b>       | 336 €     | 689 €    | 627 €    | 1 512 €  | - €       |
| <b>Résultat Net (RN)</b>                  | 1 903 €   | 3 905 €  | 3 553 €  | 8 569 €  | - 4 111 € |
|                                           | 19,4%     | 29,9%    | 18,2%    | 33,5%    | -12,4%    |



## Annexe 5 : Plan de financement

### PLAN DE FINANCEMENT



**Note :** Le plan de financement est calculé automatiquement à partir des informations que vous avez renseignées.

|                                         | Année 1         | Année 2         | Année 3         | Année 4         | Année 5         |
|-----------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| <b>EMPLOIS (a)</b>                      |                 |                 |                 |                 |                 |
| Variation du BFR                        | 2 500 €         |                 |                 |                 |                 |
| Investissement                          | 11 800 €        | 11 500 €        | 750 €           | 750 €           | 750 €           |
| Investissement par apport en nature     | 1 760 €         | 1 500 €         | 750 €           | 750 €           | 750 €           |
| Investissement par crédit bail          |                 |                 |                 |                 |                 |
| Remboursement des prêts bancaires       | 933 €           | 1 933 €         | 2 600 €         | 2 600 €         | 2 600 €         |
| Remboursement des comptes courants      |                 |                 |                 |                 |                 |
| Remboursement des avances remboursables |                 | 1 000 €         | 1 000 €         | 1 000 €         |                 |
| CAF négative (hors subvention)          | 3 120 €         | 27 818 €        | 29 620 €        | 25 794 €        | 31 724 €        |
| <b>TOTAL EMPLOIS</b>                    | <b>20 113 €</b> | <b>43 751 €</b> | <b>34 720 €</b> | <b>30 894 €</b> | <b>35 824 €</b> |
| <b>RESSOURCES (b)</b>                   |                 |                 |                 |                 |                 |
| Capital fondateurs                      |                 |                 |                 |                 |                 |
| Capital investisseurs                   | 3 000 €         |                 |                 |                 |                 |
| Apport en nature                        | 1 760 €         | 1 500 €         | 750 €           | 750 €           | 750 €           |
| Comptes courants                        |                 |                 |                 |                 |                 |
| <b>TOTAL (quasi) FONDS PROPRES</b>      | <b>4 760 €</b>  | <b>1 500 €</b>  | <b>750 €</b>    | <b>750 €</b>    | <b>750 €</b>    |
| Prêts bancaires CT                      |                 |                 |                 |                 |                 |
| Prêts bancaires MT/LT                   | 8 000 €         | 5 000 €         |                 |                 |                 |
| Crédit bail                             |                 |                 |                 |                 |                 |
| Avances et prêts remboursables          | 3 140 €         |                 |                 |                 |                 |
| Subvention                              | 7 600 €         | 36 600 €        | 38 200 €        | 38 200 €        | 31 600 €        |
| CAF positive (hors subvention)          |                 |                 |                 |                 |                 |
| Dette IS                                | 336 €           | 17 €            | -415 €          | 947 €           | -2 397 €        |
| <b>TOTAL RESSOURCES</b>                 | <b>23 836 €</b> | <b>43 117 €</b> | <b>38 535 €</b> | <b>39 897 €</b> | <b>29 953 €</b> |
| Excédent période (b) - (a)              | 3 723 €         | -634 €          | 3 814 €         | 9 003 €         | -5 871 €        |
| Excédent début période                  |                 | 3 723 €         | 3 089 €         | 6 904 €         | 15 907 €        |
| <b>EXCEDENT</b>                         | <b>3 723 €</b>  | <b>3 089 €</b>  | <b>6 904 €</b>  | <b>15 907 €</b> | <b>10 036 €</b> |



## Annexe 6 : Bilans

BILANS



**Note :** Les bilans sont calculés automatiquement à partir des informations que vous avez renseignées.

|                                 | Année 1         | Année 2         | Année 3         | Année 4         | Année 5         |
|---------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| <b>ACTIF</b>                    |                 |                 |                 |                 |                 |
| <b>ACTIFS IMMOBILISES</b>       |                 |                 |                 |                 |                 |
| Immobilisations (Brut)          | 13 560 €        | 26 560 €        | 28 060 €        | 29 560 €        | 31 060 €        |
| Amortissements                  | 2 577 €         | 7 454 €         | 12 481 €        | 16 318 €        | 20 305 €        |
| Immobilisations (Net)           | 10 983 €        | 19 106 €        | 15 579 €        | 13 242 €        | 10 755 €        |
| <b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b> | <b>10 983 €</b> | <b>19 106 €</b> | <b>15 579 €</b> | <b>13 242 €</b> | <b>10 755 €</b> |
| <b>ACTIFS CIRCULANTS</b>        |                 |                 |                 |                 |                 |
| Stocks                          | 2 500 €         | 2 500 €         | 2 500 €         | 2 500 €         | 2 500 €         |
| Créances clients                |                 |                 |                 |                 |                 |
| Créances TVA                    |                 |                 |                 |                 |                 |
| Trésorerie                      | 3 723 €         | 3 089 €         | 6 904 €         | 15 907 €        | 10 036 €        |
| <b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>  | <b>6 223 €</b>  | <b>5 589 €</b>  | <b>9 404 €</b>  | <b>18 407 €</b> | <b>12 536 €</b> |
| <b>TOTAL ACTIF</b>              | <b>17 206 €</b> | <b>24 695 €</b> | <b>24 983 €</b> | <b>31 649 €</b> | <b>23 291 €</b> |
| <b>PASSIF</b>                   |                 |                 |                 |                 |                 |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>         |                 |                 |                 |                 |                 |
| Capital                         | 4 760 €         | 6 260 €         | 7 010 €         | 7 760 €         | 8 510 €         |
| Comptes courants                |                 |                 |                 |                 |                 |
| Réserves et Résultats           | 1 903 €         | 5 808 €         | 9 361 €         | 17 930 €        | 13 819 €        |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>   | <b>6 663 €</b>  | <b>12 068 €</b> | <b>16 371 €</b> | <b>25 690 €</b> | <b>22 329 €</b> |
| <b>DETTES</b>                   |                 |                 |                 |                 |                 |
| Prêts et avances                | 10 207 €        | 12 273 €        | 8 673 €         | 5 073 €         | 2 473 €         |
| Dettes fournisseurs             |                 |                 |                 |                 |                 |
| Dettes TVA                      |                 |                 |                 |                 |                 |
| Dettes fiscales                 | 336 €           | 353 €           | -62 €           | 885 €           | -1 512 €        |
| <b>TOTAL DETTES</b>             | <b>10 543 €</b> | <b>12 627 €</b> | <b>8 611 €</b>  | <b>5 959 €</b>  | <b>961 €</b>    |
| <b>TOTAL PASSIF</b>             | <b>17 206 €</b> | <b>24 695 €</b> | <b>24 983 €</b> | <b>31 649 €</b> | <b>23 291 €</b> |



## **Annexe 7 : Commentaires des annexes 3 à 6.**

### Sur l'annexe 2 :

- Le chiffre d'affaires de l'association augmente régulièrement et de façon assez forte (40%) sur les 5-6 premières années avant de se stabiliser. L'augmentation est liée à la visibilité croissante de l'association, l'augmentation de la demande et le recrutement d'employés, permettant une efficacité accrue.

- En année 5, le chiffre d'affaire est négatif, cela lié au contrat aidé dont les aides se terminent. Il s'agira soit de recruter quelqu'un d'autre en contrat aidé, soit de trouver de nouvelles sources de financements.

- La trésorerie est très fluctuante, cela est dû aux subventions arrivant d'un coup. Le recours à l'emprunt sera nécessaire pour la garder positive. Le stock n'est pas acheté.

### Sur l'annexe 3 :

- Le CA augmente, nous l'avons vu. Les charges fixes et variables également, mais de façon beaucoup moins accentuées (20%).

- Les subventions comprennent ici à la fois les concours, les fondations, les subventions d'investissement, les subventions liées au fonctionnement (minoritaires) et les aides à l'emploi.

- Deux services civiques sont prévus chaque année, puis jusqu'à 3 CDD, dont 1 aidé jusqu'en année 4. La pérennisation et l'augmentation des effectifs sera à envisager selon l'activité.

### Sur l'annexe 4 :

- Les années 1 et 2 feront l'objet d'investissements importants (camions, outils...), en majorité financés par des subventions d'investissements, fondations et crowdfunding. Les années 3,4 et 5 nécessiteront peu d'investissements.